

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



جامعة أبي بكر بلقايد- تلمسان

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE
OPTION : Architecture Et Patrimoine

LA RECONVERSION DES LIEUX DE CULTE NON MUSULMAN EN ALGERIE
CAS D'ETUDE
LA RECONVERSION DE L'EGLISE SAINT-MICHEL A TLEMCEN
EN UN OFFICE DE TOURISME

Présenté par :

M^{elle} MELLAK Fatima

M^{elle} MEDOURI Bouchra

Soutenu le 28 Juin 2018 devant le jury composé de :

Mr SELKA C

Président

Mr HAMMA W

Examinateur

Mme BOUDALIA N

Examinateur

Mme BRIKCI S

Directrice de mémoire

Année académique : 2017-2018

Remerciements

Nous remercions Dieu Le Tout Puissant qui nous a donné le courage pour l'aboutissement de ce travail.

Nous exprimons nos vifs remerciements à notre encadreur Mme **BRIKCI SAMIRA**, pour la valeur de ses pertinentes observations et ses précieuses directives tout au long de ce mémoire.

Nous tenons également à remercier les membres du jury pour avoir bien voulu évaluer ce travail : Mr SELKA CHIHAB, président du jury, et les examinateurs Mr HAMMA WALID, Mme BOUDALIA NADIA. Nous leur exprimons nos profonds respects, en espérant que de notre part on saura tirer profit de leurs remarques, conseils et orientations pour la continuation de ce travail.

Nous sommes aussi reconnaissant à tous ceux et celles que nous avons dû approcher, à l'occasion de ce travail. Par leur savoir, leur amabilité, leurs conseils, nous avons pu aller de l'avant encore et toujours.

Dédicaces

A nos très parents cher

Nos familles

Nos frères et sœurs

A nos collègues

Résumé

Le concept de patrimoine intègre plusieurs dimensions selon la typologie étudiée (bâti, espaces verts), le mobilier, les savoir-faire, les traditions utilisées (patrimoine immatériel) et le lieu où il s'inscrit (contexte urbain ou rural).

Constituant une thématique d'actualité, les questions touchant le patrimoine religieux occupent une place de choix dans les études patrimoniales et urbaines. Car de par sa complexité, sa variété d'usage et la multiplicité des fonctions qu'il remplit, le patrimoine religieux fait sans doute partie des objets patrimoniaux qui subissent le plus de transformation au cours de leur existence, des transformations souvent associées à la reconversion successive de l'édifice.

Cela dit ; la reconversion des lieux de cultes est un phénomène historique permanent qui fait l'objet d'un intérêt plus marqué ces dernières années. Du à un certain nombre de facteurs qui ont d'abord contribué à susciter une préoccupation pour le sort de ces lieux, puis incité le responsable à une intervention urgente.

En Algérie, l'héritage religieux constitue la majorité du patrimoine protégé, cependant il y'a une négligence considérable vis-vis du patrimoine religieux non musulman, malgré sa richesse et sa diversité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre travail, à savoir celui de reconvertir un lieu de culte non musulman de manière à respecter ses valeurs historiques et architecturales. Cette préoccupation a pour buts d'intégrer ces édifices comme étant une composante mémorielle, culturelle et identitaire de la société, prenant l'église paroisse saint-michel de Tlemcen comme cas d'étude

Mots clés : patrimoine - culte – religion – lieux de culte - reconversion -mémoire – identité

Summary

The concept of heritage incorporates several dimensions according to the typology studied (buildings, green spaces), the furniture, the know-how, the traditions used (intangible heritage) and the place where it fits (urban or rural context).

As a topical issue, religious heritage issues occupy a prominent place in heritage and urban studies. Because of its complexity, its variety of uses and the multiplicity of functions that it fulfills, the religious heritage is undoubtedly one of the patrimonial objects that undergo the most transformation during their existence, transformations often associated with the successive reconversion of the building.

That said; the reconversion of places of worship is a permanent historical phenomenon which has been the subject of greater interest in recent years. Due to a number of factors that initially helped to cause concern for the fate of these places, then prompted the manager to urgent action.

In Algeria, the religious heritage constitutes the majority of the protected heritage, however there is considerable neglect vis-vis non-Muslim religious heritage, despite its richness and diversity.

It is in this context that our work, that of reconverting a non-Muslim place of worship to respect its historical and architectural values, is inscribed. This concern aims to integrate these buildings as a memory, cultural and identity component of the society, taking the parish church saint-michel in Tlemcen as a case study.

Keywords: heritage - worship - religion - places of worship - reconversion - memory - identity

ملخص

يشتمل مفهوم التراث على عدة أبعاد وفقاً للنموذج المدروس (المباني والمساحات الخضراء) ، والأثاث ، والمعرفة ، والتقاليد المستخدمة (التراث غير المادي) والمكان الذي يناسبه (السياق الحضري أو الريفي).

كمسألة موضوعية ، تحتل قضايا التراث الديني مكانة بارزة في الدراسات التراثية و الحضرية. بسبب تعقيدها ، وتعدد استخداماتها ، وكذا تعدد المهام التي تؤديها ، فإن التراث الديني هو بلا شك أحد الأجسام التراثية التي تمر بأكبر قدر من التحول خلال وجودها ، والتي غالباً ما ترتبط بالتحولات المتتالية للمبنى.

إن إعادة تنظيم أماكن العبادة ظاهرة تاريخية دائمة احتلت موضع اهتمام أكبر في السنوات الأخيرة. نظراً لعدد من العوامل التي ساعدت في البداية على إثارة القلق بشأن مصير هذه الأماكن ، مما دفع المسؤولين إلى التدخل المستعجل.

في الجزائر ، يشكل التراث الديني غالبية التراث المحمي ، ولكن هناك إهمال كبير تجاه التراث الديني الغير اسلامي ، على الرغم من ثرائه وتنوعه.

وفي هذا السياق يتدون عملنا ، وهو إعادة تحويل مكان عبادة غير مسلم مع احترام قيمته التاريخية والمعمارية. ويهدف هذا الاهتمام إلى دمج هذه المباني كذاكرة ، ومكون ثقافي ذو هوية في المجتمع ، مع أخذ كنيسة الرعية " القديس ميشال" في تلمسان كدراسة حالة.

الكلمات المفتاحية : التراث - العبادة - الدين - أماكن العبادة - التحولات- الذاكرة - الهوية

Démarche de la recherche :

Comme mentionné dans la Méthodologie, le travail se divise en trois (3) parties :

1. La Première partie introductive qui se composera d'un Chapitre, composé d'une introduction, dans laquelle nous mettrons l'accent sur la diversité du patrimoine religieux témoin de l'histoire. Nous tenterons de formuler ensuite, une problématique générale posant le problème de La reconversion des lieux de culte non musulmane en Algérie représenté par l'église paroisse saint-michel à Tlemcen et le problème d'intégration de cet héritage d'une autre culture avec son environnement immédiat.

On fera ensuite ressortir nos hypothèses, nos objectifs, ainsi que quelque piste d'action que nous tenterons

En dernier lieu, nous ferons une analyse des aspects urbains de notre zone d'étude, afin de ressortir la problématique Spécifique réelle de ce périmètre et tenter d'y remédier par la suite.

2. La deuxième Partie est composée quant à elle, de deux (2) Chapitres qui se complètent

Dans le Premier Chapitre dans cette partie, nous donnerons la définition des concepts du scénario adéquat à notre intervention par rapport à la problématique émise au-dessus ; Nous essayerons de présenter des définitions suivant les organismes concernés et nous donnerons les caractéristiques et constitutions de chaque concept. Nous mettrons ensuite, en évidence les différentes actions à mener dans un deuxième Chapitre

Dans un troisième chapitre On présentera un aperçu sur le phénomène de la reconversion ; son aspect historique, le problématique rencontrées, les facteurs concerné par ce phénomène ; et ses enjeux.

Ensuite, on fera une présentation des lieux de culte non musulman en Algérie, et leurs états des lieux. A la fin de cette partie, on consacra un chapitre pour les procédures de reconversion adapté

La troisième partie se divise quant à elle en trois (3) chapitres essentiels :

Le premier se consacrera à l'analyse de la ville de notre intervention, le périmètre d'étude, et l'état du site choisi. Nous essayerons à travers cette analyse de dégager les contraintes et les potentialités de notre assiette afin de donner les recommandations adéquates pour une bonne intervention.

Dans le deuxième chapitre qui s'intitule « analyse thématique », on va procéder à l'analyse des exemples en fonction de notre mode d'intervention ensuite en fonction du thème choisir, ce qui va nous servir à déterminer le type de notre projet architectural et son programme de base.

Partie Programmatique, qui tentera de définir les espaces et les fonctions nécessaires qui répondent au mieux aux attentes de notre réflexion et notre projet proposé.

Dans Partie quatre intitulée solution Architecturale, nous tenterons de concrétiser l'idée du scénario choisi, la rendre tangible à partir d'une assise référentielle de conception

composée de trois (3) sous-espaces de référence : le contexte (le lieu d'intervention), le programme architectural et les références stylistiques.

Le deuxième chapitre synthétisera notre travail de recherche, qui pourra être approfondie et élargie dans le cadre d'une étude doctorale.

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION GENERALE	8
1. Introduction	8
2. Problématique :.....	9
3. Hypothèses :.....	10
4. Objectif et contenu du travail :	10
5. La méthodologie de travail ;	11
II. PARTIE THEORIQUE	13
1. definition des concepts clés :	13
1.1. La notion de patrimoine :.....	13
1.1.1. Historique :	15
2. Le patrimoine selon la convention de la protection du patrimoine culturel et naturel (UNESCO 1972):	16
2.1. Patrimoine naturel	16
2.2. Patrimoine culturel.....	17
2.2.1. Le patrimoine dit « matériel »	17
1. Les monuments	18
a- Chefs d'œuvre	18
b- Mémoires	19
c- Vestiges du passé	20
2- Les ensembles	21
3- Les sites	21
2.2.2 Patrimoine immatériel	21
1- Les composants du patrimoine culturel immatériel :	21
2- Les domaines du patrimoine immatériel :	22
2.1 La religion	22
2.2 Le culte	23
2.2.1 Les principaux actes culturels sont	24
2.2.2 Lieu du culte	24
2.2.3 Type de lieux de culte.....	25
1- Avant l'ère chrétienne :	25
2- Christianisme	25
3- Judaïsme	27

4- Islam	27
3- La patrimonialisation	27
3.1 Caractéristiques	27
3.2 Les facteurs de Patrimonialisation.....	28
3.3 Les étapes de la patrimonialisation.....	29
3. définition des actions a mene	30
1. Agir sur l'existant	30
2. Moyens d'intervention :	30
2.1. Dans le cas des ruines	30
2.2. La conservation	31
2.3. La restauration	32
2.4. La réhabilitation	33
2.5. La reconversion.....	33
2.6. Réaffectation du patrimoine.....	35
2.7. la rénovation :	36
2.8. La reconstruction	37
2.9. La transformation :	37
2.10. La réanimation et la revitalisation urbaines :	38
3. Synthèse	39
4. le phenomene de la reconvention des lieux de cultes.....	40
1. Un phénomène historique permanent	40
2. Les lieux de culte, marqueurs des conquêtes	41
3. Le Changement de décor	43
4. La problématique de reconversion des édifices religieux	45
5. Litige ; conserver ou bien reconvertir	46
6. Facteurs de reconversion.....	47
7. La reconversion, entre utilité et intérêt historique	48
8. Les enjeux de la conservation du patrimoine religieux.....	48
9. Synthèse	49
5. procedure de reconversion	50
1. Le Choix de la fonction :	50
2. Critères de reconversion et.....	51
2.1. Réversibilité.....	51
2.2. Lisibilité.....	52

2.3. Authenticité	53
2.4. Synthèse.....	54
3. Conservation de l'intégrité de l'édifice :	55
3.1. Typologie générale	55
3.2. Mode d'intervention	56
3.3. Synthèse des trois types d'interventions.....	59
4. Conservations des qualités architecturales.....	59
4.1. Typologie générale	59
4.2. Mode d'intervention	60
4.3. Synthèse :	62
6. le tourisme.....	64
1. Définitions du tourisme :.....	64
2 Les différentes formes de tourisme	64
3. Typologie des lieux touristiques	65
4. Type de lieux touristique.	65
5. Les infrastructures touristiques	65
6. Équipement touristique	66
7. Type d'équipement touristique	66
7.1. L'office de tourisme	66
7.2. Missions de l'office de tourisme	67
8. Tourisme en Algérie :	67

II. PARTIE ANALYTIQUE	69
------------------------------------	-----------

1. La reconversion des lieux de culte en Algérie	70
1. Le paysage religieux algérien :	70
2. Les pratiques constructives	70
3. Les styles adaptés :.....	71
4. État des lieux des lieux de culte non musulman en Algérie.....	73
5. Type d'intervention dans les lieux de culte non musulman en Algérie :	73
2. représentation de la ville d'intervention	75
1. Présentation de la ville Tlemcen	75
2. Situation géographique :.....	75
3. Valeurs d'attractivité touristique :	75
4. Etude de paysage urbain :.....	77
5. Aperçue historique de la ville.....	78

6. Lecture typo-morphologique de la médina de Tlemcen	82
7. Synthèse	87
8. La problématique dégagée :	88
9. Les lieux de culte dans la médina de Tlemcen	89
10. Présentation des variantes d'étude	89
3. Présentation du périmètre d'intervention.....	92
1. Approche historique du Bd Colonel Lotfi :	92
2. Approche urbaine.....	93
3. Approche Architectural.....	94
4. Etat des hauteurs :	94
5. Approche fonctionnelle.....	96
4. Présentation le site d'intervention	97
1.Situation et proximité immédiate.	97
2.Historique sur l'église saint- Michel	98
2.1. Aspect architectural:.....	98
2.2. L'insertion urbaine :	99
3. Différentes reconversions du monument à travers le temps :	100
4. L'impact de la reconversion sur le monument :	101
5. L'état du fait du site d'intervention.....	103
6. Synthèse	105
7. Problématique spécifique.....	106
5. ANALYSE THEMATIQUE	107
1.Introduction :.....	107
2.Critères de choix des exemples :.....	107
3.Selon Le type d'intervention :.....	107
3.1.GARDEN MUSEUM - LONDRE	107
3.2.LA LIBRAIRIE « SELEXYZ DOMINICANEN ».....	121
4.Selon La fonction injectée :	128
4.1.L'OFFICE DE TOURISME DE LA COREE A TORONTO	128
5.Des cas de figure d'église reconverti en office de tourisme:	135
5.1.CHAPELLE SAINT YVES- OFFICE DU TOURISME DE RENNES:	135
5.2.L'OFFICE DU TOURISME DE L'EGLISE SAINT-ANDRE DUBLIN:.....	139
6.SYNTHESE	143
6. DEMARCHE DE LA PROGRAMMATION ET SON APPLICATION A L'OFFICE DE TOURISME :.....	144

1.Introduction :.....	144
2.Elaboration de scénarios de faisabilité.....	144
2.1.identification des besoins	144
2.2.définir les objectifs et enjeux :.....	144
2.3.définir les possibilités de localisation et d'aménagement	145
2.4.définir les usagers concernes :.....	145
2.5.définir les fonctions.....	145
2.5.1.les missions fondamentales :.....	145
2.5.2.missions et services :.....	145
2.6.définir les espaces.....	146
3.principes d'aménagement :	148
4.Le Programme général du projet.....	150

II. SOLUTION ARCHITECTURAL	151
---	------------

1.GENESE DU PROJET	151
2.Intégration.....	151
2.1.Intégration Historique (médiina).....	151
2.2.Intégration architecturale	151
3.Approche fonctionnelle.....	155
4.Approche volumétrique	157
5.LES FAÇADES ET PERSPECTIVES.	157
6.Les références stylistiques	157
7.DEScriptif DU PROJET	158
7.1.Descriptif du plan de masse (voir plan).....	158
7.2.Programme spécifique :.....	158
7.3.Distribution spatiale	160
7.4.Accessibilité du projet :.....	162

II. CONCLUSION GENERAL.....	164
------------------------------------	------------

TABLE DE FIGURES

<i>Figure 1 : le choix de la fonction pour l'église à reconvertir</i>	10
<i>Figure02 : : le choix de l'architecture pour l'église a reconvertir</i>	11
<i>Figure 03 : les différentes formes du patrimoine</i>	16
<i>Figure04 : La production patrimoniale.</i>	17
<i>Figure 05 : Type de patrimoine architecturale</i>	21
<i>Figure 06: les différent type de lieux de culte</i>	28
<i>Figure 07 : les diffèrent type de lieux de culte du Christianisme</i>	29
<i>Figure 08: les diffèrent type de lieux de culte du Protestantisme</i>	29
<i>Figure 09: le caractère des lieux de culte Orthodoxe</i>	30
<i>Figure10: L'Abbaye Nouvelle du XIIIème siècle, à Payrignac, en Dordogne</i>	39
<i>Figure11: étape de reconversion</i>	42
<i>Figure12: relation trilatérale entre l'existant, le projet, le programme</i>	47
<i>Figure13: étape de reconversion Parthénon d'Athènes en Grèce</i>	48
<i>Figure 14 : mosquée de Cordoue</i>	49
<i>Figure 15: La basilique Sainte-Sophie</i>	50
<i>Figure16 : état des lieux des édifices de culte non musulman après l'indépendance</i>	59
<i>Figure 17 : Type de reconversion des édifices de culte non musulman après l'indépendance</i>	60
<i>Figure 18 : schéma expliquant les concepts se réversibilité de lisibilité et d'authenticité</i>	65
<i>Figure19 : type de reconversion</i>	68
<i>Figure 20: combinaison des types d'intervention</i>	70
<i>Figure 21: les valeurs touristiques de la ville de Tlemcen</i>	77
<i>Figure 22 : Carte de topographie de Tlemcen</i>	79
<i>Figure 23 : carte synthèse de la période précoloniale</i>	81
<i>Figure :24 les étapes de la restructuration coloniale de la médina de Tlemcen</i>	82
<i>Figure 25 : carte synthèse de l'intervention coloniale dans la médina de Tlemcen</i>	83
<i>Figure 26 : typo-morphologie du tissu urbain de la médina de Tlemcen</i>	84
<i>Figure 27 : l'impasse Didi Ilyes –habita traditionnel</i>	85
<i>Figure 28 : derb el Naidja</i>	85
<i>Figure 29: types de maison traditionnelle</i>	86
<i>Figure 30: plan + façades + détail d'une maison coloniale (rue de paris-Tlemcen)</i>	87
<i>Figure 31 :La localisation des lieux de culte a Tlemcen</i>	89
<i>Figure 33 : Présentation des variantes d'intervention</i>	90
<i>Figure 34 : Présentation des deux synagogues</i>	90
<i>Figure 35 : Présentation du temple protestant</i>	91
<i>Figure 36 : Présentation de l'église saint Michel</i>	91
<i>Figure 37 : Approche historique du Bd Colonel Lotfi</i>	92
<i>Figure 38 : Structure du boulevard COLONEL LOTFI</i>	93

Figure 39 : Flux mécanique et piécin avec point de repère	93
Figure 40 : Typologie du bâti dans la zone d'étude	94
Figure 41 : Animation et fonction urbaine	95
Figure 42 : Animation et fonction urbaine	97
Figure 43 : Situation et proximité immédiate	98
Figure 44: La composition spatiale du monument	99
Figure 45: Vue générale sur les façades du monument après sa construction	99
Figure 46 : Vue sur la place Saint Michel après son aménagement	100
Figure 47: Vue générale sur l'aspect du monument après sa transformation	102
L'addition de volumes de part et d'autre du monument	
Figure 48: Vue générale sur l'aspect du monument après sa transformation L'addition de volumes de part et d'autre du monument	102
Figure 49: L'addition de volumes de part et d'autre du monument	103
Figure 50: Vue générale sur l'aspect du monument après sa transformationL'addition de volumes à l'intérieure du monument	103
Figure 51: vue sur les façades de l'église	104
Figure 52 : l'aspect générale de l'assiete	104
Figure 53: la structuration des batiment sur l'assiete d'intervention	105
Figure 54 : coupe transversale sur l'assiete d'intervention	105
Figure 55 : présentation du musée	107
Figure 56 : Vue générale sur les differentd niveus du mude avec modr de projction	111
Figure 57 : Vue sur les coupes transversale du musée	112
Figure 58: Vue sur les coupes longitudinal du musée	112
Figure 59 : Préfabrication : l'installation de la structure en bois stratifié croisé pour la première intervention, 2008	113
Figure 60 : Vue sur l'intérieure du musée	113
Figure 61 : Vue en 3D du musée avec différents photos d'inérieu	114
Figure 62 : Vue sur les différents espaces créé à l'intérieur du musée	115
Figure 63: vue l'extension du musée	115
Figure 64 : Le pavillon de deux étages dans le jardin : tôt montage du concept initial, 2014	116
Figure 65: Tombe du Capitaine Bligh encadrée par les pavillons et la plantation, 2017	116
Figure 66 : Le plan des contraintes : diagramme montrant les domaines de développement Possibles dans le cimetièr, 2014	117
Figure 67 : plan extension du musée 1 ^{er} étage	118
Figure 68 : plan extension du musée 1 ^{er} étage	119
Figure 69 : Les bobines de bronze arrivé	120
Figure 70 : l'utilisation de bronze	120
Figure 71 : concept de dessin pour le paysage de l'avant-cour dans le vieux cimetièr, Christopher Bradley-Hole, 2016	121

Figure 72 : Vue sur le jardin d'intérieure	121
Figure 73 : vue sur le trois pavillon injectés	122
Figure 74 : présentation de la librairie	122
Figure 75 : Vue générale sur les différentd niveus de la bibliotheaue avec mode de projection	124
Figure 76 : Vue générale sur les différentd niveus de la bibliotheaue avec mode de projection	125
Figure 78 : Vue générale sur les différentd niveus de la bibliotheaue avec mode de projection	126
Figure 79 : le concepte d'aclairage dans la bibliotheque	126
Figure 80 : Vues différentd des aménagement au niveus de la bibliotheaue	126
Figure 81 : respect des qualité historique et architectural de l'église	127
Figure 82 : qualité architectural de l'église	128
Figure 83 : situation de l'organisme de tourisme	129
Figure 84 : Vue des différentd niveaux occupée par l'office de tourisme	129
Figure 85 : Vue des différentd activité de l'office de tourisme	130
Figure 86 : Vue sur le premier niveau de l'office de tourisme	130
Figure 87 : Vue sur différentd activité du premier niveau	131
Figure 88 :Vue sur différentd espaces d'activité du premier niveau	131
Figure 89 : Vue sur différentd espace d'activité du premier niveau	132
Figure 90 : Vue sur le deuxieme niveau de l'office de tourisme	133
Figure 91 : Vue sur les différents espaces du deuxieme niveau de l'office de tourisme	133
Figure 92 : Vue sur le 3em niveau de l'office de tourisme	134
Figure 93 : Vue sur les différents espaces du 3em niveau de l'office de tourisme	134
Figure 94 : Vue sur le 4em niveau de l'office de tourisme	135
Figure 95 : Vue sur les différents espaces du 4em niveau de l'office de tourisme	135
Figure 96 : présentation de la chapel saint yves	136
Figure 97 : tableau récapulatif sue l'evolution de la chapelle (source auteur)	137
Figure 98 : Vue sur le plan de la chapelle	137
Figure 99 : Vue sur la coupe de la chapelle	138
Figure 100 : Vue sur les différents espaces aménagés dans la chapelle	138
Figure 106 : Vue sur les différents espaces aménagés dans la chapelle	139
Figure 101 : Vue sur les différents avtivités dans la chapelle	139
Figure 102 : Vue sur les différents fonction de l'office	140
Figure 103 :	140
Figure 104 : Vue sur l'intérieur de l'église + vue aérienne sur l'église	141
Figure 105 : Vue sur la structure injectée à l'intérieur de l'église	141
Figure 106 :Vue sur l'ambiance à l'intérieur de l'église	142
Figure 107 :Vue sur l'embience à l'intérieur de l'église	142
Figure 108 :Vue sur les activités à l'intérieur de l'office	143
Figure 109 :Vue sur les différents fonction de l'office	143
Figure 110 :Schéma fonctionnel de l'office de tourisme	147

<i>Figure 111: Schéma spatiale de l'office de tourisme</i>	149
<i>Figure 112: Diagramme : Organigramme spatial REZ-DE-CHAUSSEE</i>	161
<i>Figure 113: Diagramme : Organigramme spatial 1^{er} étage</i>	162
<i>Figure 114: Diagramme : Organigramme spatial 2^{em} étage</i>	162

INTRODUCTION GENERALE

1. Introduction

Aujourd'hui, la question du patrimoine concerne tout témoignage d'un passage historique représentatif de l'activité humaine. A ce titre, on peut se référer à l'action et à la définition de l'Unesco sur le patrimoine mondial représentatif du génie humain qui mérite d'être transmis aux générations futures.

Au-delà des valeurs esthétiques, d'autres aspects qu'elles soient d'ordre sociale, technique, économique et ou qui en justifie la sauvegarde sont mise à l'évidence.

La banalisation de notre cadre de vie, la perte des racines et l'incertitude par rapport à l'avenir conduisent à une inquiétude de la société devant ces questions.

On a aujourd'hui l'impression que les siècles passés ont su intégrer une harmonie des styles. Chaque monument, chaque ville est le fruit d'une accumulation d'intervention à travers les siècles.

L'une des spécificités du territoire algérien est qu'il regorge d'édifices et de vestiges légués par les différents occupants l'ayant succédé,

Cependant l'héritage de l'époque coloniale reste le plus visible aujourd'hui ; Cet héritage englobe un grand nombre des lieux de culte non-musulman d'une valeur architecturale indéniable. Ces lieux peuvent être une source économique rentable.

Ces édifices culturels symboliques étrangers à notre culture étaient conçues au cœur de nos villages et de nos villes, aujourd'hui ces édifices sont les lieux de nombreux conflits, le plus important c'est les préjugés vis-à-vis de ces lieux, le second est lié à l'usage ainsi que la non clarté du propriétaire sans oublier l'état de dégradation des lieux non entretenus.

Comment alors réagir dans ce contexte : Faut-il conserver un patrimoine culturel hérité d'autrui, faut-il le muséifier, faut-il tous détruire sans discernement, ou bien faut-il chercher une voie médiane permettant un équilibre rassurant et des procédures de réflexion adaptées aux territoires et de sa revalorisation touristique ?

2. Problématique :

La problématique des édifices religieux de culte non- musulman, n'est pas uniquement celle d'un patrimoine architectural colonial marginalisé, mais également celle d'un héritage renvoyant à la religion.

A l'issue de l'indépendance de 1962, certains esprits prudents se sont inquiétés des abus commis contre des édifices témoins de l'occupation, les églises représentaient la mémoire du pouvoir d'un culte non musulman qui étouffé autrefois leur propre culte et à ce titre ont été transformés en tous type de lieux. Le terme de **reconversion** est ainsi pratiqué au cours de cette période.

Pourtant en dépit de l'engouement et du regain d'intérêt de la part des autorités publiques envers ce patrimoine, les valeurs perceptives, mémorielle et paysagère de ce dernier restent toujours méconnaissable de la part de la société et de la part des acteurs politiques.

Cette méconnaissance peut être expliquée avec l'existence des textes législatifs qui traitent les églises en tant qu'espace à ne pas démolir mais pas sa lecture historique qui reste un défi, ce qui engendre l'incompréhension de la vraie valeur des lieux.

Dans notre cas de recherche L'église paroissiale de Saint-Michel, donnant sur l'artère principale de la ville ; Boulevard colonel Lotfi (autrefois Boulevard National) en face la grande poste a été construite en 1855, dans un style romano-byzantin, par l'architecte Lefèvre.

a partir des années 60 à nos jours et dans un désir de cacher une architecture traumatisante, les autorités ont adopté une multitude d'interventions chaotiques de notre point de vue en restructurant en premier lieu la place comprenant l'église en ajoutant des extensions à usage commercial et administratif, puis en reconversant l'église en galerie d'art et en dernier lieu en bibliothèque.

Ainsi, la façade de l'église a été cachée par un énorme bloc de béton, effaçant tous trace ou aspect de son architecture d'origine,

Pour nous c'est l'exemple parfait de marginalisation souvent adapté pour ce type de patrimoine colonial. Plutôt compréhensible vue ce que la population a pu subir dans cette période.

Du coup il représente l'exemple le plus approprié pour illustrer le problème de la présente recherche « **la reconvention** », car toute opération de conservation d'un patrimoine passe par une opération de reconsidération des liens vis-à-vis du monument, Transcender le rejet dont

sont victimes ces édifices pour s'en occuper essentiellement, des valeurs patrimoniales, architecturales et artistiques de ce legs, nécessite en amont un travail scientifique d'identification historique, architectural et technique. De ce fait les questionnements que l'on se pose sont les suivants :

- Faut-il valoriser un édifice symbolisant un culte non musulman, et quel sont les enjeux à considérer
- Quelle fonction adopter dans cet édifice ?
- Va-t-on faire ressurgir la façade d'autrefois qui est cachée actuellement ?
- Comment lui faire adopter une architecture en harmonie avec son environnement actuel ?
- Comment exploiter le caractère mémorial de l'édifice pour créer une attractivité touristique.

3. Hypothèses :

✓ Réintégration de l'église en tant que mémorial au niveau de la médina en utilisant au mieux ses potentialités, tout en reprenant son caractère urbanistique et architectural original d'autre-fois.

✓ Reprendre une partie des structures injecté tout autour de l'église comme étant une extension, tout en lui infusant un aspect du caractère architectural initial de l'église pour créer une continuité urbaine dynamique afin d'améliorer l'image de la médina.

✓ Infuser à l'édifice une fonction multiple capable de créer une animation à l'acteur de la dynamique urbaine de la médina tout en respectant l'intégrité historique du monument. Exposition, événement, circuit guidé, recyclage, animation, musée, etc.

4. Objectif et contenu du travail :

Le questionnement général développé dans ce travail est le suivant

- Quel serait le type de reconversion le plus judicieux pour une église afin de conserver les valeurs existantes ?



*Figure 1 : le choix de la fonction pour l'église à reconvertir
(Source FLORENCE DAUBE 2011-2012)*

• Lors de l'établissement du projet de reconversion, comment imaginer une intervention architecturale capable de préserver l'intégrité architecturale, technique et symbolique de l'édifice originel pour une nouvelle destination ?



Figure 2 : le choix de l'architecture pour l'église a reconvertir

(Source FLORENCE DAUBE 2011-2012)

Le but de ce travail n'est pas de trouver la fonction la plus appropriée comme solution unique applicable à toutes les églises, l'idée est de mettre en relief tous les éléments qui ouvriront un débat à propos d'une bonne reconversion, et ce pour décider d'un avenir perpétuel pour l'édifice en disposant de toutes les données en main.

Dans l'optique d'une bonne reconversion ce qui nous paraît important c'est d'établir un lien entre la nouvelle intervention et l'architecture existante de l'édifice disposant déjà d'un caractère fort. C'est dans cette vision que nous souhaitons donner des clés de composition architecturale pour une conservation intégrée de l'église sur la base d'études de reconversions existantes.

C'est en introduisant différentes typologies et de les critiquer selon les différents cas rencontrés que nous pouvons réaliser une intervention architecturale respectueuse de l'édifice

5. La méthodologie de travail :

- Réaliser une recherche historique sur ce patrimoine à valoriser.
- Définir clairement ses principales caractéristiques (date de construction, style architectural, histoire, propriétaires, photographies anciennes).
- S'inspirer des mises en valeur de patrimoine similaires. En observant leurs forces et leurs faiblesses et évaluer dans quelle mesure ces types de valorisation seraient pertinents dans notre environnement.
- Pour mettre en valeur ce patrimoine, on opte pour plusieurs outils : exposition, évènement, circuit guidé, recyclage, animation, musée, etc.
- S'adresser à des professionnels du domaine du patrimoine en cas de besoin.
- Viser l'excellence plutôt que la perfection car la mise en valeur idéale d'un élément patrimonial n'existe pas.

PARTIE THEORIQUE

1. DEFINITION DES CONCEPTS CLES :

1. La notion de patrimoine :

Il est important de préciser ce que nous entendons par « patrimoine » et de mettre en avant deux acteurs essentiels : l'homme et le temps. C'est, en effet, l'homme qui, au cours du temps, laisse ses marques dans l'environnement qu'il soit naturel et/ou culturel (bâti, mobilier...). (COFFY Bertrand (2001))

Le mot « patrimoine » dans son **sens littéraire** est : « le bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et des mères aux enfants » (Dictionnaire de la langue française de ELittré. Hachette 1992), mais c'est créé aussi des liens avec tout ce qui l'entoure et reconnaît la valeur des éléments de son environnement. La notion de patrimoine recouvre de nombreux sens liés à l'évolution de ce concept, aux différents regards disciplinaires et aux différentes sensibilités culturelles. Il est défini comme suit :

- Ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants. Synonyme : héritage, legs, succession.
- Ensemble des biens et des obligations d'une personne (physique ou morale) ou d'un groupe de personnes, appréciables en argent, et dans lequel entrent les actifs (valeurs, créances) et les passifs (dettes, engagements) (*Définition CNRTL...*)

Le patrimoine : culture et également le « bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain ». Il crée aussi des liens avec tout lien social, Collection Presses de Science Politique, Elle est aussi considérée comme tout ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun. (*Patrimoine archéologique, artistique,*)



Figure 03 : les différentes formes du patrimoine

Aujourd'hui, comme l'indique *Bertrand COFFY*, « la tendance (demande sociale de patrimoine) fait que tous les liens avec le passé sont patrimonialisés ». (*COFFY Bertrand (2001)*)

Chaque objet ayant une empreinte temporelle et faisant référence à une époque historique ou culturelle d'un endroit, possède une dimension patrimoniale, et est le témoin d'une étape dans l'évolution du territoire et donc de l'homme. Il est le vecteur de l'identité entre les générations qui ont vécu sur un même territoire, le seul lien qui perdure, mais qui évolue à travers le temps, si on se réfère à la définition de *Patrice BEGHAIN*. (*BEGHAIN Patrice, « Le patrimoine... :115 p)*

En ce sens, une population s'identifie à un espace de vie à partir de son patrimoine qui raconte son histoire et l'histoire de son territoire. Dans cette dialectique ressort l'importance de la transmission du patrimoine qui représente, dès lors, un ensemble de repères sociaux et culturels spécifiques au temps, et par conséquent, un vecteur de l'identité entre les générations. Enfin, la notion du patrimoine s'est élargie pour couvrir à de nombreux domaines et de nombreuses disciplines (figure 01) : patrimoine culturel, patrimoine génétique, patrimoine industriel...etc.

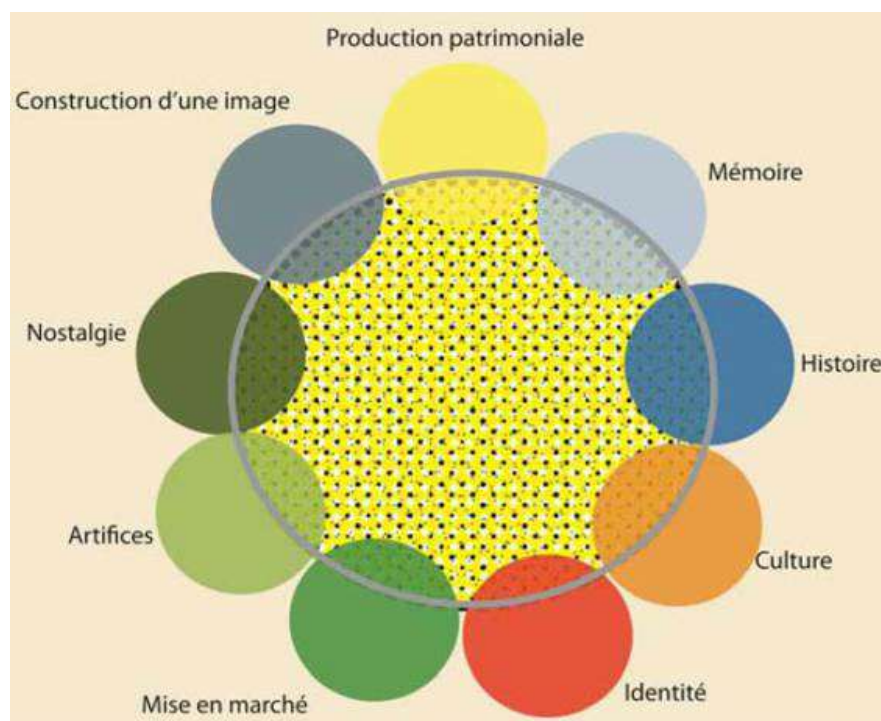


Figure 04 : *La production patrimoniale.*
(Source thèse magistère Didi Ilyes -2013)

1.1. Historique :

Les origines de la notion de patrimoine semblent remonter à la Grèce Antique, où ce terme désignait la terre qui satisfaisait les besoins de base d'une famille. Cette terre était transmise de père en fils et d'une génération à une autre, sans être ni vendue, ni échangée (Laudy Maroun DOUMIT, décembre 2007.)

Avec le droit romain, elle fut renforcée comme l'indique l'origine latine du terme « PATRIMONIUM », qui vient de « pater monère », ce qui appartient au père de famille.

Le terme « patrimoine » a été choisi à la fin du 18e siècle pour établir une distinction avec le terme de « biens » auquel était attaché un sens notarial. Le terme de patrimoine s'est ensuite imposé définitivement dans les langues latines au 20e siècle. (Desvallée, 2010)

C'est durant la Révolution française que les premières politiques de protection des biens culturels voient le jour. Cette protection du patrimoine ne se fait que progressivement. Les premiers éléments intégrés dans cette appréciation sont les oeuvres d'art, tableaux et sculptures, conservées et parfois exposées dans les premiers musées et les livres. Quant aux oeuvres architecturales, et notamment ecclésiastiques ou seigneuriales, elles ne bénéficient lors de la Révolution française d'aucune protection (Vadelorge, 2003).

Selon Marc Guillaume, cité par Loïc Vadelorge (2003), l'invention du patrimoine est concomitante à la mise en place de l'État moderne, à la fin du 18e siècle. Durant les années 1780-1810 émergent une conscience et une politique du patrimoine. En revanche, la première moitié du 19e siècle donne lieu à des investigations différentes. Les politiques patrimoniales de l'époque mettent l'accent sur le moment Guizot et la naissance des monuments historiques (Vadelorge, 2003). Mais, avec les doctrines de restauration, elles s'inscrivent aussi en négatif du discours médiatique ambiant sur la quête de « l'authentique » (Vadelorge, 2003).

La période 1970-2003 : vers une conception élargie du patrimoine

Au milieu des années 1970, la communauté scientifique s'intéresse de plus près au patrimoine, notamment au secteur traditionnel des monuments historiques. Il faut attendre les années 1978-1984, qui apparaissent aujourd'hui comme une charnière essentielle de l'histoire des politiques du patrimoine, pour que la notion soit envisagée de façon plus complexe (Vadelorge, 2003). En effet, le lancement de l'année du patrimoine en 1980 fait ressortir l'intensité de la mobilisation des Français autour d'un concept dont les frontières vont exponentiellement croître en l'espace de quelques années (Vadelorge, 2003). Les travaux d'André Chastel (1980) sur le concept de patrimoine, l'ouvrage de Marc Guillaume (1980) et la publication du rapport Querrien (1984) concrétisent l'importance cruciale que revêt alors le patrimoine. L'ensemble de ces travaux contribue à interroger le sens social et historique de la notion de patrimoine. Ces recherches marquent l'émergence d'une réflexion d'envergure qui va mobiliser pendant plus de dix ans la communauté scientifique. Dans cette effervescence, l'ouvrage Lieux de

mémoire de Pierre Nora, cité par Vadelorge (2003) aborde la notion de patrimoine sous l'angle de la perte. Il constitue une interrogation qui prend racine au moment de « la disparition rapide de notre mémoire nationale [sur] l'inventaire des lieux où elle s'est effectivement incarnée ».

Dans les années 1990, en réponse à une forte demande sociale, ce sont principalement des historiens et des ethnologues qui approfondissent le problème de la signification et de l'extension du patrimoine (Vadelorge, 2003). Parallèlement à ces recherches, Jean-Michel Leniaud publie un essai critique, l'Utopie française (Leniaud, 1992), qui souligne les dysfonctionnements des politiques patrimoniales contemporaines. Ces dernières, selon lui, ne correspondent plus aux intentions unitaires telles qu'elles avaient été définies par la monarchie de juillet.

Les multiples travaux publiés depuis les années 1990 ont conduit à progressivement mettre l'accent sur les politiques qui mettent le patrimoine en œuvre, tout en rendant compte des différentes significations que véhicule ce concept. Désormais, la notion d'invention, voire de réinvention perpétuelle du patrimoine, fait consensus (Vadelorge, 2003).

2. Le patrimoine selon la convention de la protection du patrimoine culturel et naturel (UNESCO 1972) :

Constatant que le patrimoine naturel et culturel mondial est de plus en plus menacé de disparition, l'UNESCO a tenu une réunion à Paris le 16 novembre 1972 au bout de laquelle la convention de protection du patrimoine culturel et naturel a été adoptée. Celle-ci considère comme :

2.1. Patrimoine naturel

Aux sens de la convention, sont considérés comme :

1- Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique.

2- Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

3- Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

« Nous tenons à signaler que la définition n'arrête pas d'évoluer, des changements fondamentaux en matière de concept et de perception du patrimoine se sont produits depuis 40 ans, A chaque convention, recommandation et chartes, il y a développement d'idées, changement de critères de sélection, évolution de politique et champ d'intervention »
(BOUSSERAK Malika, *op.cit.*)

2.2. Patrimoine culturel

se définit comme l'ensemble des biens, **matériels** ou **immatériels**, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) ; cet ensemble de biens culturels est généralement préservé, restauré, sauvegardé et montré au public, soit de façon exceptionnelle (comme les Journées européennes du patrimoine qui ont lieu un week-end au mois de septembre), soit de façon régulière (château, musée, église, etc.), gratuitement ou au contraire moyennant un droit d'entrée et de visite payant.

2.2.1. Le patrimoine dit « matériel » :

Est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.). Comme il est souvent considéré **comme le patrimoine bâtis**

Le « patrimoine bâti » comprend l'ensemble des biens présentant une valeur patrimoniale dont il s'agit de garantir la pérennité. Selon l'approche traditionnelle, aujourd'hui encore dominante, le patrimoine bâti s'identifie aux « monuments remarquables » (châteaux, églises, places, jardins...), à l'architecture vernaculaire ou même industrielle, jusqu'à comprendre le « petit patrimoine populaire » : un répertoire d'objets singuliers et autonomes auxquels s'appliquent les outils de protection, d'entretien, de conservation et de restauration. (Merlin P., Choay F. (dir.) (2000).

Dans un second temps, l'attention s'est élargie, à l'instar du patrimoine naturel, du monument prestigieux isolé à l'ensemble ordinaire à valeur patrimoniale. (*Le patrimoine, outil de développement territorial. 2001-2002*)

Ce glissement de la thématique – de l'objet au tissu qui l'englobe – se revête dans le SDER et le CWATUPE qui préconisent un renouveau urbain s'appuyant sur les ressources du bâti existant (*Id. ; p. 122*), selon les principes de la « conservation intégrée » (Encadré). Les effets concrets de cette évolution de la thématique sont-ils déjà visibles sur le terrain et pris en compte par les outils opérationnels actuellement disponibles ?

Tout comme le paysage, le patrimoine bâti relève de la structure culturelle d'une société : il témoigne de techniques, usages et modes de vie qui portent la marque de valeurs et cultures sédimentées dans le temps. Le patrimoine bâti construit donc l'épaisseur sémantique du territoire et l'inscrit dans l'histoire en établissant des liens identitaires et symboliques entre la société, les activités du quotidien et leur organisation spatiale. (*Le patrimoine bâti - Conférence Permanente du Développement Territorial Wallonie*)

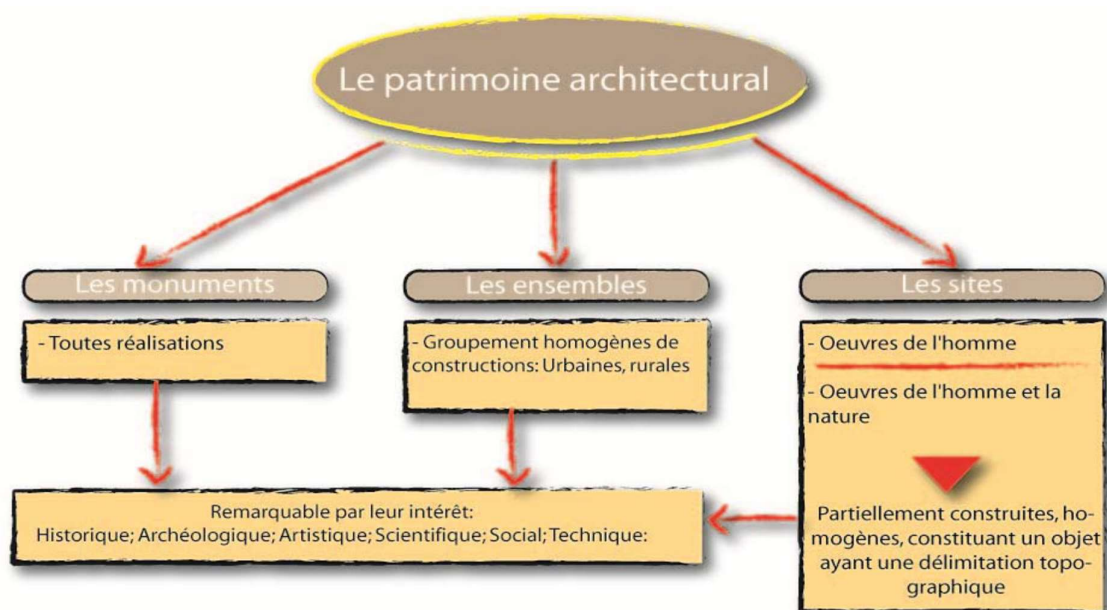


Figure 05 : Type de patrimoine architectural (source)

1. Les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

A la lumière de ces remarques, nous pouvons discerner trois catégories de monuments historiques : (*convention UNESCO 1972*) :

a- Chefs d'œuvre

Nous appellerons **chefs d'œuvre** les bâtiments dont l'architecture transcende les mœurs constructives de l'époque. Au-delà de toute considération historique, c'est avant tout une œuvre d'art, pourvue d'une **valeur artistique singulière** prévalent. (*STAVY ARCHITECTES -mars 2015*)

« *Un monument, au sens originel du terme, désigne une œuvre érigée avec l'intention précise de maintenir à jamais présents dans la conscience des générations futures des événements ou des faits humains particuliers* » (RIEGL, Aloïs - 1903)

Les chefs d'œuvre sont des lieux dont la qualité architecturale suffit seule à légitimer le bâtiment. Empli de visiteurs, mitraillé de flashes, bardé de magasins de souvenirs, ce sont des bâtiments dont l'usage a été transcendé et écrasé sous le poids de la virtuosité de son architecture.

Abou Simbel, Pompeï, le Duomo de Florence, Chambord, Versailles, la Tour Eiffel, la villa Savoye... Les chefs d'œuvre n'ont souvent pas d'autre usage que celui d'offrir leurs charmes aux visiteurs, même lorsque l'usage initial du monument n'est pas obsolète, il est généralement relégué à un second plan

Dans certains cas, les chefs d'œuvres sont toutefois affectés à un usage. C'est par exemple le cas du musée du Louvre, dans l'ancien Palais Royal. (STAVY ARCHITECTES -mars 2015)

b- Mémoires

Nous appellerons **mémoires** les lieux témoins de faits historiques marquants, qui se distinguent par une **valeur historique singulière**.

« *Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre* » (CHURCHILL, Winston - 1946)

La deuxième catégorie de monuments qui a attiré notre attention rassemble les lieux qui ne tiennent pas leur singularité de leur valeur artistique, mais des faits historiques auxquels ils sont rattachés. Le terme « **mémorial** » ne devra donc pas être compris comme un monument dressé *a posteriori* en l'honneur d'un événement, mais une construction ayant pris part à cet événement. La conservation de ces lieux n'est plus alors liée à la valeur esthétique d'un site, mais à un véritable devoir de mémoire. (STAVY ARCHITECTES -mars 2015)

Les premiers artisans de la conservation du patrimoine prennent conscience de cette distinction entre le mémorial et le chef d'œuvre. Ludovic Vitet inclut dans sa mission la conservation des « *édifices du royaume qui, (...) par les événements dont ils furent témoins, méritent l'attention* ».

En effet, tandis que les hommes trépassent inéluctablement, emportant avec eux la mémoire de leur temps, l'art et l'architecture demeurent souvent les derniers témoignages d'un temps révolu.

Il sera parfois nécessaire de distinguer ces deux catégories de mémoires.

- Les **lieux de mémoire**, liés à un évènement majeur de l'Histoire
- Les **lieux de souvenir**, théâtre de faits moindres, mais suffisamment marquants ou insolites pour mériter d'être pris en compte.

Dans chacun de ces cas, nous différencierons également les lieux dont la construction est contemporaine et liée à l'évènement historique (camps d'extermination, ligne Maginot, bunkers...), et ceux dont la construction est antérieure et indépendante (Wagon de l'armistice de 1918 et 1940, quartier huguenot de Paris ou fut perpétrée la Saint Barthélemy, place Tien An Men à Pekin...) (STAVY ARCHITECTES - MARS 2015)

c- Vestiges du passé

Nous appellerons **vestiges du passé** les édifices qui ne se démarquent par une valeur singulière. Représentatifs de la production architecturale d'une époque, ils sont de fait des témoins privilégiés des époques qu'ils ont traversés. Cette catégorie concerne donc tous les bâtiments dont la **valeur artistique et historique** est **exemplaire**. (STAVY ARCHITECTES - MARS 2015)

« La notion de patrimoine historique désigne (...) l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé » (CHOAY, Françoise – L'allégorie du patrimoine - 1999)

Il est évident que les cas étudiés jusqu'alors ne concernent qu'une faible quantité de monuments, comparé au foisonnement des bâtiments qui jalonnent le monde. Hors, nous avons vu que tout bâtiment était un témoignage du contexte historique de sa construction, et des époques qu'il avait traversées. Cela vaut autant pour la ruine de maison antique, la ferme du Moyen Age, l'usine de l'ère industrielle, la barre de logement des années 50.

Si les chefs d'œuvre de l'histoire sont en quelque sorte la noblesse des monuments historiques, et que les mémoriaux, avec leur rôle éducatif, voire spirituel, sont l'équivalent de son clergé, il nous faut maintenant parler de ces architectures qui forment le tiers état de notre patrimoine.

Ces vestiges du passé sont des bâtiments ordinaires, et sont en ce sens plus représentatives de leur(s) époque(s) de construction que les chefs d'œuvres, qui dès leur conception se voulaient uniques et exemplaires.

Nous distinguerons les bâtiments occupés et les bâtiments en friche, abandonnés et dépourvus de tous usages. (STAVY ARCHITECTES - MARS 2015)

2- Les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science. (*STAVY ARCHITECTES - MARS 2015*)

3- Les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique. (*STAVY ARCHITECTES - MARS 2015*)

2.2.2 Patrimoine immatériel

Selon la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adopté le 17 octobre 2003 le patrimoine culturel immatériel (PCI) – ou patrimoine vivant – est la source principale de notre diversité culturelle et sa continuation une garantie pour une créativité continue et est défini ainsi :

« On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. » (*Convention UNESCO 1972*)

1- Les composants du patrimoine culturel immatériel :

- **Traditionnel, contemporain et vivant à la fois :** le patrimoine culturel immatériel ne comprend pas seulement les traditions héritées du passé, mais aussi les pratiques rurales et urbaines contemporaines, propres à divers groupes culturels.
- **Inclusif :** des expressions de notre patrimoine culturel immatériel peuvent être similaires à celles pratiquées par d'autres. Qu'elles viennent du village voisin, d'une ville à l'autre bout du monde ou qu'elles aient été adaptées par des peuples qui ont émigré et se sont installés dans une autre région, elles font toutes partie du patrimoine culturel immatériel en ce sens qu'elles ont été transmises de génération en génération, qu'elles ont évolué en réaction à leur environnement et qu'elles contribuent à nous

procurer un sentiment d'identité et de continuité, établissant un lien entre notre passé et, à travers le présent, notre futur.

- **Représentatif** : le patrimoine culturel immatériel n'est pas seulement apprécié en tant que bien culturel, à titre comparatif, pour son caractère exclusif ou sa valeur exceptionnelle. Il se développe à partir de son enracinement dans les communautés et dépend de ceux dont la connaissance des traditions, des savoir-faire et des coutumes est transmise au reste de la communauté, de génération en génération, ou à d'autres communautés.
- **Fondé sur les communautés** : le patrimoine culturel immatériel ne peut être patrimoine que lorsqu'il est reconnu comme tel par les communautés, groupes et individus qui le créent, l'entretiennent et le transmettent ; sans leur avis, personne ne peut décider à leur place si une expression ou pratique donnée fait partie de leur patrimoine. (*Convention UNESCO 1972*)

2- Les domaines du patrimoine immatériel :

La Convention définit également des domaines dans lesquels le patrimoine immatériel peut se manifester :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
- Les arts du spectacle ;
- Les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel s'effectue à deux échelles différentes : une sauvegarde à échelle nationale, notamment avec la mise en place d'un inventaire du PCI dans chaque État partie, et une sauvegarde à échelle internationale qui s'organise en deux listes de sauvegarde et un registre. (*Convention UNESCO 1972*)

2.1 La religion

La religion est une notion difficile à cerner, qui se manifeste selon Sylvie Grenet, par un « ensemble de doctrines et de pratiques ayant pour objet les rapports de l'âme humaine avec le sacré et en fonction duquel une communauté de croyants partage certains sacrements, rites ou un code moral » 1. Par son étendue mystique, sa nature controversée et conflictuelle, elle a cadencé la vie humaine depuis des temps immémoriaux. (*Eid, Paul et Avila, Ramon. La place de la religion dans l'espace public*)

Une religion se conçoit le plus souvent comme un système de pratiques et de croyances en usage dans un groupe ou une communauté, mais il n'y a pas de définition qui soit reconnue comme valable pour tout ce qu'il est permis aujourd'hui d'appeler religion. (*Jean-Paul Willaime, Sociologie des religions*)

Le terme latin religio a été défini pour la première fois par Cicéron comme « le fait de s'occuper d'une nature supérieure que l'on appelle divine et de lui rendre un culte » (*Cicéron, De l'invention oratoire, II, 53*)

Dans les langues où le terme est issu du latin, la religion est souvent envisagée comme ce qui concerne la relation entre l'humanité et Dieu. Dans le Coran, le terme Dîn, qui peut être considéré comme équivalent de celui de religion, désigne avant tout les prescriptions de Dieu pour une communauté. (*Mohammad Ali Amir- Paris, 2007*)

2.2 Le culte : défini selon plusieurs réflexions ;

- Honneur qu'on rend à la divinité. Le culte du vrai Dieu. Le culte divin. Les théologiens distinguent trois sortes de culte : celui de latrie qui n'appartient qu'au souverain être ; celui de dulia, qui se rend aux saints ; et celui d'hyperdulia qu'on doit à la sainte Vierge. La réponse des Juifs était aisée : Les illusions des magiciens n'ont jamais un effet durable, ni ne tendent à établir, comme a fait Moïse, le culte du Dieu véritable et la sainteté de vie. [*Bossuet, Discours sur l'histoire universelle*]

- Dans les religions **polythéistiques**, honneurs qu'on rend aux dieux. Le culte des idoles, des faux dieux. Les Chinois rendent à leurs ancêtres une espèce de culte. Qui oserait raconter les cérémonies des dieux immortels et leurs mystères impurs ? Leurs amours, leurs cruautés, leurs jalousies et tous leurs autres excès étaient le sujet de leurs fêtes, de leurs sacrifices, des hymnes qu'on leur chantait, et des peintures que l'on consacrait dans leurs temples ; ainsi le crime était adoré et reconnu nécessaire au culte des dieux. [*Bossuet, Discours sur l'histoire universelle*]

- Religion considérée dans ses manifestations extérieures. Interdire, abolir, rétablir un culte. La liberté des cultes. Après avoir marqué que les Romains avaient honoré les dieux sans statues pendant plus de 170 ans, Varron ajoute que, si l'on avait conservé cette coutume, le culte des dieux en serait plus pur et plus saint. [*Rollin, Histoire ancienne*]

- Le culte extérieur, les cérémonies qui se pratiquent au dehors des temples. La religion des Natchez se bornait à l'adoration du soleil ; mais cette croyance était accompagnée de beaucoup de culte, et, par conséquent, suivie de mauvais effets. [*Raynal, Histoire philosophique ..*]

- Le culte domestique, les prières, les lectures pieuses, etc. qui se font en commun dans la famille. Par extension, vénération profonde. Ils rendaient à sa mémoire une sorte de culte. Impatient des cultes qu'on rend à la fortune d'un ministre. [Hamilton, *Mémoires du chevalier...*]

- Un **culte** est un ensemble de pratiques d'hommage ou de vénération rendu par un groupe à une divinité, un être vivant mythique ou réel, un inanimé ou un phénomène à qui ce groupe reconnaît une dimension « de supériorité, d'excellence ou de sacré » et attribue des qualités remarquables ou exceptionnelles qui peuvent être considérées comme exemplaires. Le culte est un des éléments des **religions**. Par extension, le terme peut s'appliquer à des valeurs morales (justice par exemple) ou sociétales (patrie par exemple). (*Alpha Encyclopédie, 1969-1970*)

Culte et étymologie

Culte vient du latin cultus, dérivé du verbe colere, qui veut dire au sens propre « cultiver » et par extension « rendre un culte ».

Rendre un culte, c'est donc « cultiver » une relation avec une divinité et vouloir la faire « fructifier » pour le plus grand bénéfice moral et matériel (paix, richesse, prospérité, bonheur, « salut », santé, etc.) de l'individu ou de la communauté qui le pratique.

Culte et religion :

On appelle culte l'ensemble des pratiques publiques et/ou privées d'une religion par lesquelles se manifeste le rapport des croyants à leurs dieux, soit pour les invoquer, soit pour les prier, soit pour les remercier. Il est l'élément central de toute religion, le moment où les fidèles se réunissent et communient avec les divinités et entre eux

2.2.1 Les principaux actes culturels sont : (*Convention UNESCO 1972*)

- Le sacrifice, la libation, l'offrande et l'éducation ;
- La prière (invocation, louange, demande, etc.) ;
- Le chant et la musique ;
- La lecture de textes sacrés ;
- La prédication qui a un rôle important dans les religions abrahamiques ;
- les pèlerinages, processions.

2.2.2 Lieu du culte

Un lieu du culte est un endroit, généralement un édifice, dans lequel se réunissent les pratiquants d'une religion pour prier et célébrer un culte au cours de cérémonies. Les lieux du culte ont un caractère sacré aux yeux des croyants. Ils ont une architecture particulière, propre à chaque religion, mais aussi à chaque culture. (*André Vauchez, Rome, 2000*)

3.2.2 Type de lieux de culte

Les édifices religieux étaient de tout temps, des lieux vénérés et respectés. Ils étaient les centres autour desquels jadis, s'organisaient toute la vie politique, sociale et économique, les centres du pouvoir décisionnel et spirituel...Ils suscitaient toujours l'intérêt, leurs beautés attisent continuellement la sensibilité. On estime que « l'esthétique architecturale, associée au caractère ésotérique des messages inscrits dans les formes et les pierres, en fait (d'eux) des lieux vénérés et respectés » (Ribordy L., 2010).



Figure 06 : les différents types de lieux de culte (source Wikipédia) traité par auteur

1- Avant l'ère chrétienne :

Il existait plusieurs édifices culturels à savoir ;

- **Religion romaine :** Temple romain, Fanum
- **Religion grecque :** Temple grec
- **Religion égyptienne :** Temple égyptien
- **Zoroastrisme :** Temple du feu
- **Culte de Mithra :** Mithraeum
- **Religion étrusque :** Temple étrusque
- **Religion mésopotamienne :** Ziggurat

2- Christianisme

a- Catholicisme

L'église :

Une église est un édifice religieux dont le rôle principal est de faciliter le rassemblement d'une communauté chrétienne. Son érection est commanditée par le clergé, financée par les dons ou les dîmes imposées aux laïcs, réalisée par les artistes et artisans. Sa construction obéit

à un ordonnancement architectural évoluant au fil des siècles selon son importance et sa fonction. (Wikipédia)

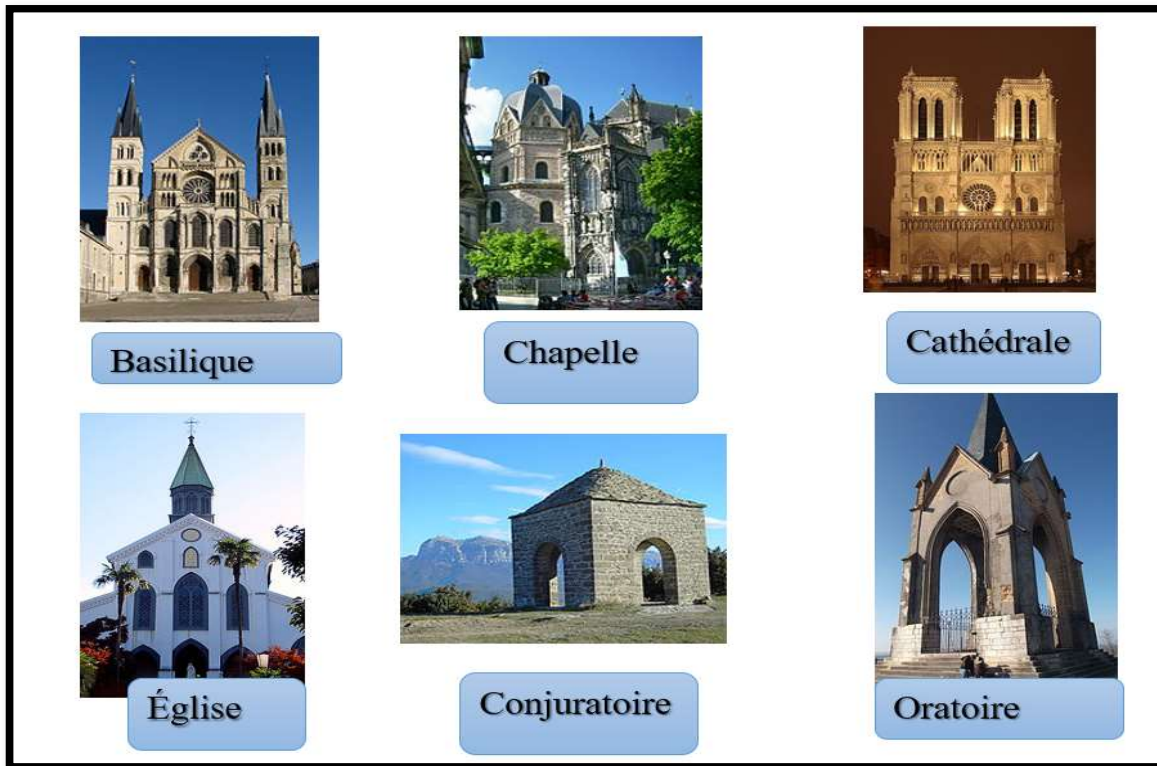


Figure 07 : les différents types de lieux de culte du Christianisme (source auteurs)

b- Protestantisme



Figure 08 : les différents types de lieux de culte du Protestantisme (source auteurs)

C- orthodoxe

Ce caractérise surtout par une **Architecture byzantine**. On appelle **architecture byzantine** le langage architectural qui s'est développé dans l'Empire byzantin et les pays marqués de son empreinte comme la Bulgarie, la Serbie, la Russie

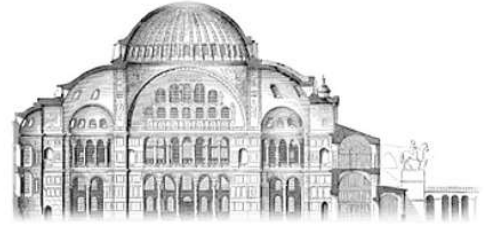


Figure 09 : le caractère des lieux de culte Orthodoxe (source Wikipédia traité par auteurs)

3- Judaïsme

Synagogue Une synagogue est un lieu de culte juif. L'origine de la synagogue, c'est-à-dire d'un lieu de rassemblement des fidèles dissocié de l'ancien rituel de l'autel du Temple, remonte peut-être aux prophètes et à leurs disciples ; originellement elle ne possède pas un caractère sacré, mais l'acquiert au fil du temps. *(Wikipédia)*

4- Islam

Mosquée Une mosquée est un lieu de culte où se rassemblent les musulmans pour les prières communes. L'ensemble architectural est le plus souvent entouré d'une ou plusieurs tours, ou minarets, dont le nombre n'est pas limité. Le toit est souvent en forme de dôme. C'est du haut d'un des minarets que le muezzin appelle à la prière au cours de l'adhan. Une mosquée est plus qu'un lieu de culte ; elle sert d'institution sociale, éducative : elle peut, ainsi, être accompagnée d'une **madrassa**, d'une bibliothèque, d'un centre de formation, voire d'une université. *(Wikipédia)*

3- La patrimonialisation

C'est le processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien, une espèce ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel, culturel ou religieux digne de conservation et de restauration. Il existerait une tendance de fond à la patrimonialisation dans les sociétés occidentales

3.1 Caractéristiques

Au XIX^e siècle, la patrimonialisation s'attachait à rendre une voix aux monuments altérés par le temps « dans un sentiment d'urgence dû à la hantise de la perte ». Aujourd'hui, au contraire, la patrimonialisation correspond plus à jouissance promise à une communauté par la (ré)appropriation de biens communs. *(Daniel J. Grange, Dominique Poulot, 1997, p. 30).*

Dans les sociétés occidentales, l'extension massive de ce qui fait patrimoine depuis le XXe siècle conduit certains auteurs critiques à parler d'un phénomène d'« inflation patrimoniale », qui pose de nombreux enjeux en termes de gestion, d'entretien, de valorisation et de vulgarisation. *(Marc Guillaume, 2000)*

Le concept de patrimoine commun de l'humanité émerge à la fin des années 1960 dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation. Conçu pour préserver les droits des pays en voie de développement sur les richesses naturelles « qu'ils n'avaient pas les moyens d'explorer et pour fonder leurs revendications d'une répartition plus équitable des ressources mondiales », il remet en cause la distribution du pouvoir et des richesses, si bien que les États répugnent à s'engager dans la patrimonialisation internationale et préfèrent s'en tenir à la « préoccupation commune ». *(Marie-Claude Smouts, Paris, IRD, 2005)*

La patrimonialisation des sites religieux a coïncidé avec l'émergence du tourisme de masse (concernant notamment les visiteurs qui hésitent souvent entre le pèlerinage stricto sensu et le tourisme religieux) et la baisse de la pratique religieuse à partir des années 1960. Conscientes de la paternité effective des lieux sacrés, les communautés locales pouvant bénéficier de ce tourisme sont inégalement portées par ce mouvement de réappropriation collective que constitue la patrimonialisation. *(Sylvette Denèfle, 1992).*

La patrimonialisation des lieux légendaires s'appuie non plus sur l'intérêt historique ou les richesses naturelles des sites culturels qui servent à légitimer leur importance aux yeux des visiteurs, mais sur l'utilisation de constructions imaginaires comme outils de valorisation touristique de ces lieux. *(Daniel J. Grange, Dominique Poulot 1997)*

3.2 Les facteurs de Patrimonialisation

Pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un événement déclencheur qui mette en cause son usage antérieur et/ou sa conservation : arrêt d'une activité, changement de propriétaire, projet de démolition... Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace.

Si le contexte social et culturel est favorable au processus de patrimonialisation, celui-ci ne va jamais de soi et suscite des contradictions fortes quant à l'usage des espaces concernés. Par exemple, la densification des espaces urbains dans une logique de développement durable peut entrer en contradiction avec la conservation de certains héritages architecturaux *(Veschambre, 2006)*. Sans parler de la pression foncière qui s'intensifie et qui pousse à des démolitions-reconstructions économiquement rentables.

Le processus de patrimonialisation est fréquemment associé à des formes de mobilisation voire de conflictualité. La notion de patrimoine est associée à l'idée de « bien commun » (Gravari-Barbas, Veschambre, 2003).

Il est évident que quand vous avez un monument, s'il fait patrimoine, c'est qu'il a quand même un certain nombre de caractéristiques particulières, qui font qu'il va être reconnu comme ayant une valeur spécifique, avec une série de valeurs, (Xavier Greffe, *L'économie du patrimoine*).

3.3 Les étapes de la patrimonialisation

Comprendre cette forme singulière de transmission propre au patrimoine culturel nécessite de décrire pas à pas la démarche par laquelle un objet est « patrimonialisé ». Pour détailler cette démarche, nous prendrons l'exemple de la découverte de la grotte Chauvet (Ardèche), en mettant en évidence les étapes de sa constitution en patrimoine culturel.

a- La découverte de l'objet comme trouvaille Nous voilà au point de départ de toute construction patrimoniale, la découverte d'une « trouvaille » : personne n'en connaissait auparavant l'existence, elle avait disparu de la vue des hommes et elle réapparaît de manière inattendue.

b- La certification de l'origine de l'objet : La valeur historique et la valeur d'ancienneté sont citées par l'historien autrichien Aloïs Riegl (1858-1905) comme deux des caractéristiques du patrimoine monumental. (A. Riegl, (1903), *Seuil*, 1984). La découverte de l'objet ne suffit donc pas pour lui reconnaître immédiatement valeur de patrimoine. Un savoir sur cet objet et sur son origine est certes indispensable. On essaie donc d'établir scientifiquement son origine en ayant recours, par exemple, à la datation au carbone 14. (*La Grotte Chauvet. L'art des origines*, Seuil, 2001.)

c- L'établissement de l'existence du monde d'origine. Cependant, que l'objet puisse être daté n'est pas encore suffisant pour qu'il devienne patrimoine. Encore faut-il que son monde d'origine ait effectivement existé. Des objets, que l'on croyait être les témoins d'une période préhistorique, perdent leur valeur du jour où on découvre que cette période n'a jamais existé, qu'elle correspondait à une hypothèse scientifique erronée. (*Comment se fabrique le patrimoine - Magazine*)

d- La représentation du monde d'origine par l'objet. Cette fonction de représentation du passé par ces « vraies choses » (selon le mot du muséologue Duncan Cameron) apparaît clairement lorsqu'on visite la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne), puis la reconstitution Lascaux II. Ces reconstitutions n'ont ni le statut ni la force d'un indice (d'un signe qui est lui-même une partie de la chose qu'il représente), elles ont seulement l'intérêt - certes non-négligeable mais d'une autre nature - d'une icône, c'est-à-dire d'un

signe qui ressemble à ce qu'il représente. Ce type de simulation, même si elle est issue de la recherche et se veut la plus fidèle possible, ne fonctionnera jamais pour autant comme patrimoine.

e- La célébration de la « trouvaille » de l'objet par son exposition. Lorsqu'on a ainsi saisi à sa juste importance le processus par lequel un objet devient patrimoine, sa visite par le public acquiert une autre signification. Visiter, c'est alors faire l'expérience d'une commune humanité qui nous relie à d'autres humains ayant vécu il y a 15 000 ou 30 000 ans. *(Comment se fabrique le patrimoine - Magazine)*

f- L'obligation de transmettre aux générations futures. Toutefois, pour que la dimension patrimoniale soit pleine et effective, un sixième et dernier moment est encore nécessaire : celui de l'obligation de conserver ces objets pour les transmettre aux générations futures. Si leur découverte a fait de notre génération, et plus largement de notre culture, les bénéficiaires de ces peintures, si la visite en tant que célébration de cette découverte, fait de chaque visiteur, à son tour, un bénéficiaire, nous n'en sommes pas moins aussi désormais les responsables. La valeur de ces objets appartient à cette humanité qui a inspiré leur création à ceux qui les ont faits. *(Comment se fabrique le patrimoine - Magazine)*

2. DEFINITION DES ACTIONS A MENE

1. Agir sur l'existant

« Aucune civilisation, aucun peuple, dans les temps écoulés, n'a entendu faire des restaurations comme nous les comprenons aujourd'hui. » (VIOLETT-LE-DUC, -1854)

Puisque l'on a vu que chaque bâtiment était un témoin unique de l'histoire qu'il avait traversé, toute décision sur l'avenir du bâtiment ne saurait être prise sans une connaissance de cette histoire. Ainsi, dans le cas d'un projet sur un site comprenant un bâtiment existant, il revient au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre de connaître suffisamment le site et son histoire pour développer un plan d'action en adéquation avec les particularités du lieu. *(STAVY ARCHITECTES - MARS 2015)*

2. Moyens d'intervention :

2.1. Dans le cas des ruines

« Du point de vue du culte de l'ancienneté, on ne doit pas veiller à une conservation éternelle du monument dans son état d'origine, mais à une représentation éternelle du cycle de la genèse et de la disparition qui demeure assurée si à l'avenir, d'autres monuments remplacent ceux d'aujourd'hui. » (RIEGL, Aloïs – Le culte moderne des monuments - 1903)



Figure10: *L'Abbaye Nouvelle du XIIIème siècle, à Payrignac, en Dordogne*
Source (STAVY ARCHITECTES - architecture et patrimoine - mémoire de recherche - MARS 2015)

La présence de ruines dans un contexte urbain est souvent à l'origine de la création d'un espace public paysagé (place, square...). Un tel projet instaurera une dialectique entre l'espace urbain et le bâtiment qui devra aboutir à une mise en valeur mutuelle des deux parties. Ainsi, les ruines de l'agora d'Athènes ont été transformées en jardin public, les arènes de Lutèce aménagés en square à dominante minérale, les rotondes construites par Ledoux le long de l'ancienne enceinte des fermiers généraux intégrées pour la plupart à un espace public (parc Monceau, place Stalingrad, esplanade de la Villette...).

2.2. La conservation

Il s'agit de prévenir la dégradation du temps sur un bâtiment, sans toutefois réparer les dommages existants, ni modifier l'aspect du bâtiment de quelque manière que ce soit. Cette solution permet de transmettre aux générations futures un témoignage tel qu'il nous a été légué.

Cette préoccupation est une conséquence directe et immédiate de la notion de patrimoine. Comme nous l'avons vu, c'est la prise de conscience de cette responsabilité envers les générations futures qui a abouti à la création du premier service des monuments historiques, chargé du sauvetage des monuments civils et religieux représentatifs de la grandeur de l'ancien régime face aux mutilations des révolutionnaires. (STAVY ARCHITECTES - architecture et patrimoine - mémoire de recherche - MARS 2015)

« Je dois veiller à la conservation de ces édifices en indiquant au Gouvernement et aux autorités locales les moyens soit de prévenir, soit d'arrêter leur dégradation » (VITET, Ludovic – 1831)

Par la suite, le devoir de conservation reste au coeur des préoccupations. Le culte de l'historique veut arrêter toute dégradation mais sans toucher à celles déjà accomplies qui justifient son existence. (...)» (RIEGL, Aloïs – *Le culte moderne des monuments* - 1903)

« Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité. » (Charte de Venise – 1965)

La dégradation d'un monument peut être due à une multitude de facteurs (pollution, incendie, tempête, vandalisme, pillage, ou simplement érosion). Sa conservation implique un examen attentif du bâtiment, et l'élaboration d'un traitement adapté à la spécificité de ses maux. Le recours à des techniques et matériaux nouveaux est généralement admis.

« Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience. » (Charte de Venise – 1965)

La conservation de certains monuments peut nécessiter le recours à des méthodes extrêmement complexes. C'est le cas du sauvetage des temples égyptiens d'Abou Simbel : pour prévenir l'enfouissement des temples antiques sous les eaux à la suite de la construction du barrage d'Assouan, l'UNESCO a dirigé une mission de sauvetage visant à déplacer le monument troglodyte de quelques centaines de mètres. La colline entière a été découpée en blocs, puis acheminée vers le nouveau site et réassemblée sur une gigantesque coupole en béton.

2.3. La restauration

Il s'agit de guérir le bâtiment des dommages qu'il a subi au cours de sa vie, afin de lui redonner toute son ampleur.

« Au cas où une restauration apparaît indispensable par suite de dégradations ou de destruction, elle recommande de respecter l'œuvre historique et artistique du passé, sans proscrire le style d'aucune époque. » Charte d'Athènes – 1931

« La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse ». Charte de Venise – 1965

La restauration semble ici une intervention rigoureuse et scientifique de reconstitution.

La plupart des monuments historiques sont le résultat d'une succession de constructions, destructions, reconstructions, transformations. La restauration doit donc jongler avec la singularité de chaque bâtiment.

La restauration ne se résume donc pas à une simple restitution. C'est, comme nous l'avons vu, le point de vue mis en avant par Viollet-le-Duc.

« Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer, ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. » VIOLLET-LE-DUC, Eugène - 1854)

Les dégradations d'un bâtiment font partie de son histoire. Certains se fondent sur ce constat pour s'opposer à la restauration systématique, au nom du respect de cette histoire.

« Sur une œuvre nouvelle, une dégradation prématurée nous gêne autant qu'une restauration récente sur une œuvre ancienne. C'est plutôt la perception du cycle nécessaire de la genèse et de la disparition qui plait à l'homme du début du XXème siècle. » (RIEGL, Aloïs - 1903)

2.4. La réhabilitation

« La réhabilitation comprend les améliorations matérielles qui sont nécessaires pour utiliser de façon adéquate une structure vide ou mal employée. La réhabilitation devrait toujours impliquer une réutilisation aussi proche que possible de la fonction originale pour faire en sorte que l'intervention et la perte de valeur culturelle soient aussi réduites que possible, ce qui s'inscrit également dans la logique économique » (ICCROM, Rome, 1996.).

Elle est une intervention portée presque exclusivement sur l'habitat en dégradation. Par mesure d'économie, il faut se soucier de leur durabilité, assurer la stabilité et la durabilité de la construction et offrir les conditions minimales d'habitabilité requises actuellement. Par la suite, le champ d'intervention a été élargi au domaine des équipements de la vie économique, sociale et culturelle, de façon à améliorer les conditions de vie par la dynamisation des activités. (UNESCO, *La réhabilitation Urbaine des quartiers anciens, le cas de Lisbonne, Actes de la conférence internationale, octobre 2001*).

2.5. La reconversion

De nombreux bâtiments ont été construits pour répondre à un besoin qui n'existe plus de nos jours. Le bâtiment est alors obsolète. La reconversion consiste à lui attribuer un nouvel usage.

« La Conférence recommande de maintenir l'occupation des monuments qui assure la continuité de leur vie en les consacrant toutefois à des affectations qui respectent leur caractère historique ou artistique. » *Charte d'Athènes – 1931*

Deux phénomènes peuvent aboutir au choix de la reconversion :

- Le site est choisi pour l'élaboration d'un projet dont le programme est déterminé par un besoin clairement identifié. Le bâtiment doit alors s'adapter à un usage, qui n'est pas forcément en adéquation avec la singularité du lieu. Exemples : reconversion du château médiéval des Eyzies en musée nationale de la préhistoire, de l'abbaye Saint-Germain à Auxerre en musée d'art et d'histoire, de la filature Motte-Bossut à Roubaix en archives du monde du travail, la Tate Modern Gallery de Londres...



Figure11 : étape de reconversion

(Source « À propos de la reconversion de bâtiments » de l'IFÉ)

La volonté de conserver le bâtiment aboutit à l'élaboration d'un programme. On cherchera dans un premier temps un usage qui ne nécessite aucune intervention architecturale. Il s'agira alors d'une simple réaffectation du lieu, plus que d'une reconversion. L'intérêt est multiple. D'abord financier, puisqu'il n'engage que des frais raisonnables d'aménagement et de maintenance. Historique ensuite, puisqu'il permet la conservation en l'état de vestiges du passé. Citons en exemple les docks de Dunkerque, dont les anciens entrepôts abritent aujourd'hui des expositions, spectacles, festivals, fêtes...

Il en va de même pour de nombreux lieux désaffectés : ateliers ouvriers, péniches, hangars... doivent souvent leur survie aux manifestations culturelles et événementielles qui s'y déroulent. Parfois, la recherche d'un nouvel usage aboutira à un programme qui nécessite

un projet de reconversion. Cette démarche a l'intérêt de permettre l'élaboration d'un programme en adéquation avec les qualités du bâtiment existant.

Toutefois, si la nouvelle affectation du bâtiment ne répond pas à un besoin réel du site, le lieu sera irrémédiablement déserté par ses potentiels usagers. L'élaboration d'un programme comme simple prétexte pour mettre en valeur le bâtiment ne suffit pas. Exemples : reconversion des thermes romains de Paris en musée de Cluny, du palais royal en musée du Louvre, du silo à grain d'Akron, dans l'Ohio, en hôtel de luxe, le Crowne Plaza Quaker Square, de la gare d'Orsay en musée du XIXème siècle, de l'usine de filature Le Blan à Lille en ensemble de logements HLM (*STAVY ARCHITECTES - mars 2015*)

La reconversion ne sera réussie qu'aux conditions suivantes :

- Le programme établi répond à un besoin réel.
- Le projet met en valeur l'existant.
- L'existant met en valeur le projet.

2.6. Réaffectation du patrimoine

La réaffectation est une des rares constantes dans l'histoire de l'architecture (DUCHESNE J.-P. HENRION P., 2005) En effet. C'est exceptionnel que des bâtiments anciens aient gardé la fonction pour laquelle ils avaient été construits. (*GMARDO et al.. 999*)

La réaffectation est une opportunité qui permet ainsi de prolonger l'existence du patrimoine afin de le transmettre aux générations futures.

Viollet-le-Duc, dans son dictionnaire raisonné de l'architecture du XIe au XVIe siècle. en 1845 rédige une thèse à propos de la restauration. Dans celle-ci, il insiste sur le rôle utile que l'édifice doit pouvoir jouer dans la société. De plus, il précise que l'adaptation à un usage qui permettrait d'être intégré dans la civilisation moderne est à préférer même si cela implique la modification détériorant quelque peu l'édifice de base. Nous devons ainsi jouer notre rôle d'architecte et pas seulement de restaurateur. (*Duchesne j-p. t henrion p, 2005*)

Plus proche de nous, on peut se référer aux différentes chartes élaborées par des spécialistes. (*Duchesne j.-f. et henrion p., 2005*)

- Charte d'Athènes, 1931 : La conférence recommande de maintenir l'occupation des monuments qui assure la continuité de leur vie en les consacrant toutefois à des affectations qui respectent leur caractère historique ou artistique.

- Charte de Venise, 1964 : Elle revoit le concept introduit dans la Charte d'Athènes nourrie par les enseignements de la seconde guerre mondiale. Celle-ci s'attarde à élargir la notion de patrimoine.

« La conservation des monuments est toujours favorisée par (affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir' et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes. » *Art.5 '' , charte Venise. 1964,*

- Déclaration d'Amsterdam. 1975 : Cette déclaration est une prolongation de la Charte de Venise. Elle recommande le choix d'une fonction garantissant la survie de l'édifice. Et elle amène l'idée du recyclage et la revitalisation plutôt que le gaspillage.

« La réhabilitation d'un ensemble faisant partie du patrimoine architectural n'est pas une opération nécessairement plus onéreuse qu'une construction neuve sur une infrastructure existante voire que la construction d'un ensemble sur un site urbain non urbanisé. Il convient, donc, lorsqu'on compare les Coûts comparatifs de ces trois procédés. Dont les conséquences sociales sont différentes de ne pas omettre le coût social. Y sont intéressés non seulement les propriétaires et les locataires, mais aussi les artisans, les commerçants et les entrepreneurs logés sur place qui assurent la vie et l'entretien du quartier. » (*Déclarations d'Amsterdam. 1975*)

Les chartes ne sont en aucun cas une obligation juridique pour les signataires. Mis à part que chaque pays a la responsabilité de les appliquer de manière adoptée par rapport à sa culture et ses traditions. (*PAQUET P.. 2011*) La Convention de Grenade de 1985 est la base juridique inspirée des chartes. L'article concernant la réaffectation est le suivant :

« Chaque partie s'engage à s'engager, tout en respectant le caractère architectural et historique du patrimoine :

- L'utilisation des biens protégés compte tenu des besoins de la vie contemporaine.
- L'adaptation, lorsque cela s'avère approprié de bâtiments anciens à usages nouveaux. » *Art.1 J (Convention de Grenade. 1985)*

En Belgique, la réglementation concernant l'importance de réaffectation se trouve dans le livre III du CWATUP. Ainsi, le chapitre 1 relatif à l'intégration du patrimoine dans le cadre de vie de la société contemporaine définit la conservation intégrée comme telle :

« Par conservation intégrée. il faut entendre l'ensemble des mesures qui ont pour finalité d'assurer la pérennité de ce patrimoine, de veiller à son maintien dans le cadre d'un environnement approprié. Bâti ou naturel, ainsi qu'à son affectation et son adaptation aux besoins de la société. » *Art.185 (CWATU)*

2.7. La rénovation :

La rénovation désigne les opérations par lesquelles un bâtiment ou l'un de ses éléments voit sa condition améliorée, par l'utilisation de matériaux neufs, modernes en remplacement des parties

endommagées ou obsolètes. Le plus souvent il s'agit d'une construction neuve après démolition totale

La rénovation désigne les opérations par lesquelles un bâtiment ou l'un de ses éléments voit sa condition améliorée, par l'utilisation de matériaux neufs, modernes en remplacement des parties endommagées ou obsolètes. Le plus souvent il s'agit d'une construction neuve après démolition totale. Cette démolition fait différer la rénovation de la restauration, remise en l'état initial, et de la réhabilitation, qui a pour but de rouvrir un lieu fermé, ou ouvert mais pas aux normes les plus récentes. Une rénovation fait parfois partie d'un plan de reconversion ou de restructuration... (STAVY ARCHITECTES - mars 2015)

Il peut s'agir d'un quartier ou d'une ville ; on parle alors de rénovation urbaine (avec en France une Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) ou de renouvellement urbain, éventuellement dans le cadre de la ville reconstruite sur elle-même pour limiter la périurbanisation et ses effets environnementaux et fonciers néfastes.

Une rénovation bien pensée et bien conduite peut considérablement améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment (voire le rendre positif en énergie, et éventuellement intégrer une dimension biodiversité/puits de carbone et adaptation au changement climatique. Mais elle est aussi source de flux de matériaux, d'énergie, d'eau et de déchets pouvant être plus ou moins bien gérés. Mi-2017 Promotelec a lancé un nouveau « Label rénovation responsable » pour valoriser l'impact carbone de l'exploitation du bâtiment ; complétant le label « Label énergie positive et réduction carbone E+C » qui prend lui en compte l'impact carbone dans la construction neuve ... (Stavy architectes - mars 2015)

2.8. La reconstruction

Selon la charte de Venise, la restauration « s'arrête là où commence l'hypothèse » pourtant il est dit que « **la volonté de restituer un volume perdu peut justifier la reconstitution d'une forme présumée** » Cette démarche devra toutefois s'appuyer sur des recherches historiques solides, et des comparaisons avec des monuments similaires, et ne sera en aucun cas dictée par un choix formel empirique.

2.9. La transformation :

« C'est l'opération qui comprend la restructuration interne appelée restructuration édilistique, elle comporte une opération mixte de restauration de quelques parties d'édifices et la démolition et la reconstruction des autres parties. Ces transformations partielles s'opèrent tout en respectant la consistance et l'usage de l'organisme originaire. Les parties reconstruites doivent être aussi facilement identifiables » BOUSSERAK Malika op. cit, p60

La transformation peut contenir l'opération de l'assainissement qui peut être étendue à la réfection du milieu et à leur transformation avec le maintien des caractères essentiels. BOUSSERAK Malika op. cit., p60

2.10. La réanimation et la revitalisation urbaines :

« Revitaliser, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien public. Les approches patrimoniales, économiques, environnementales et socioculturelles ne s'opposent pas, non seulement elles se complètent mais leur articulation conditionne le succès sur le long terme. » (UNESCO, Juillet 2008.)

Elle vise à :

-Intégrer et associer les tissus urbains historiques au développement de la ville et du territoire.

-Mettre en valeur l'espace public tout en protégeant durablement les ressources culturelles et naturelles.

-Maintenir la mixité des fonctions et créer du lien social tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants.

-Promouvoir l'identité de la ville, favoriser la créativité et la diversité culturelles.

-Développer un tourisme culturel maîtrisé associé au maintien de plusieurs secteurs d'activité.

3. Synthèse

Cette étude tire à notre sens sa force et ses limites de la volonté initiale de mettre en évidence les questions qu'il convient de se poser avant toute intervention sur l'existant, sans apporter aucune réponse préconçue. Cette réflexion refuse ainsi les solutions génériques, et valorise la responsabilité des maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre amenés à agir sur l'existant, en condamnant tous ceux qui substituent des doctrines préétablies à leur réflexion personnelle et à l'étude de la singularité de chaque site.

D'une manière générale, l'intervention sur un édifice du passé sera réussie si elle instaure une relation trilatérale entre l'existant, le projet, le programme. Chacun de ces éléments ne sera justifiable sans la présence des deux autres.

Le nœud borroméen illustre bien ce principe. Pris deux à deux, les anneaux ne sont pas attachés. Mais l'agencement des trois forme un tout indivisible. Il suffira d'enlever un de ces anneaux pour disloquer la figure.

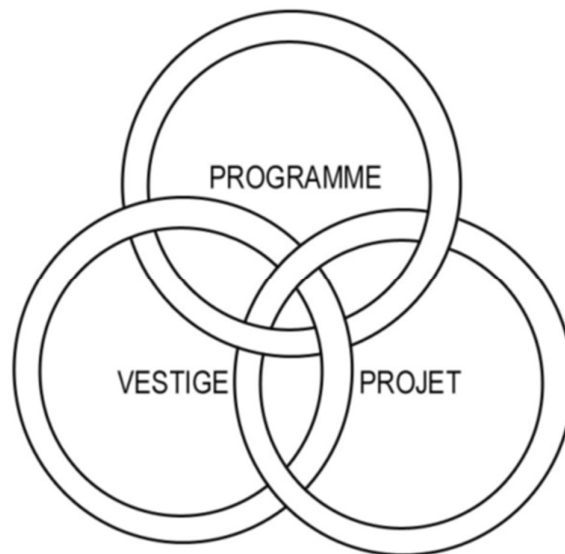


Figure12 : *relation trilatérale entre l'existant, le projet, le programme*
(Source Stavy architectes - mars 2015)

3. LE PHENOMENE DE LA RECONVENTION DES LIEUX DE CULTES

1. Un phénomène historique permanent

La pratique de reconversion d'édifices religieux est aussi vieille que l'humanité. L'histoire retient que les ruines des temples égyptiens, grecs ou romains, ont servi de carrières pour l'édification des nouveaux bâtiments, ceux qui étaient debout ont été reconvertis. Les premières églises étaient installées dans les anciens temples païens.

Dans les premiers temps du christianisme, le lieu de culte était avant tout le lieu de rassemblement de la communauté chrétienne, un lieu de prière et d'enseignement qui n'avait pas de forme spécifique.

En outre, le *Code Théodosien* (438) conféra aux églises la qualité de lieu d'asile pour les fugitifs, qualité qui était empruntée aux lois romaines sur les espaces sacrés. Cette législation civile participa elle aussi à la sacralisation des églises (*Claire Sotinel, 2005,)*

D'autre part, avec l'interdiction du paganisme et la proclamation du christianisme comme religion d'État, commença un premier phénomène de conversion des lieux de culte. En effet, la fermeture des temples païens par décision impériale, dans les années 380, ne s'accompagna pas de leur destruction systématique mais au contraire, bien souvent, de leur réaffectation au culte chrétien (*Dominique Iogna-Prat, 2012*).

Alors que le *Code Théodosien* stipulait qu'il fallait détruire les lieux de culte païens avec toutes les idoles, par la suite la position de l'Église évolua vers une christianisation des édifices païens. Ainsi, le pape Grégoire le Grand (590-604) recommandait aux missionnaires envoyés en Angleterre de faire passer les temples « du culte des démons à l'observance du vrai Dieu ».

Cette transformation nécessitait cependant plusieurs opérations : un rituel d'exorcisme des lieux à l'eau bénite, la construction d'autels et la déposition de reliques de saints (*des temples païens en églises. 2002*)

Durant cette période d'expansion missionnaire, la sacralisation des églises qui concernait l'ensemble de la Chrétienté semble avoir été favorable à la récupération des lieux de culte païens. *D. Iogna-Prat, op. cit., p. 265-284.* à l'image du Parthénon d'Athènes en Grèce qui fut reconverti en 609 et consacré à la vierge Marie.



Figure13 : étape de reconversion

Parthénon d'Athènes en Grèce (source Wikipédia)

2. Les lieux de culte, marqueurs des conquêtes

La conversion des lieux de culte n'est devenue que récemment un sujet de recherche spécifique pour les historiens. Jusqu'alors, ce phénomène apparaissait au détour des histoires de conquêtes, comme l'une des conséquences du basculement politique du territoire concerné.

C'est qu'en effet, il procède de dynamiques historiques de grande ampleur. Autrement dit, la transformation d'une église en mosquée (ou inversement) n'est pas un fait isolé, au contraire elle « traduit un rapport de force entre deux communautés qui se construisent en même temps qu'elles convertissent » Ainsi, ce type de transformation survient dans deux circonstances. *Pascal Buresi, « Les conversions d'églises et de mosquées .. 2000, »*

- lors de conquêtes territoriales d'une part – c'est le cas par exemple dans l'Espagne médiévale, avec l'avancée de la Reconquête chrétienne à partir de la fin du XIe siècle,

- Ou encore dans les Balkans, avec l'expansion de l'empire Ottoman à partir du XIVe siècle ; d'autre part, lors de l'élimination d'une minorité religieuse – par exemple, en Espagne et au Portugal avec l'expulsion des juifs et des musulmans réalisés entre 1492 et 1525, qui s'accompagne de la conversion de synagogues et de mosquées.

Deux exemples peuvent illustrer le lien entre conquête territoriale et conversion des lieux de culte.

Dans l'Espagne des XIe-XIIIe siècle, la conversion d'églises et de mosquées coïncida avec les affrontements militaires entre chrétiens et musulmans (*Idem, p. 337*). Si le mouvement

général était celui d'une avancée des chrétiens, les musulmans parvenaient parfois à regagner le terrain perdu, de sorte que la frontière restait mouvante. De part et d'autre, dans ce contexte de guerre sainte qui ne laissait pas de place aux concessions, la tendance était de convertir systématiquement les lieux de culte pris à l'ennemi.

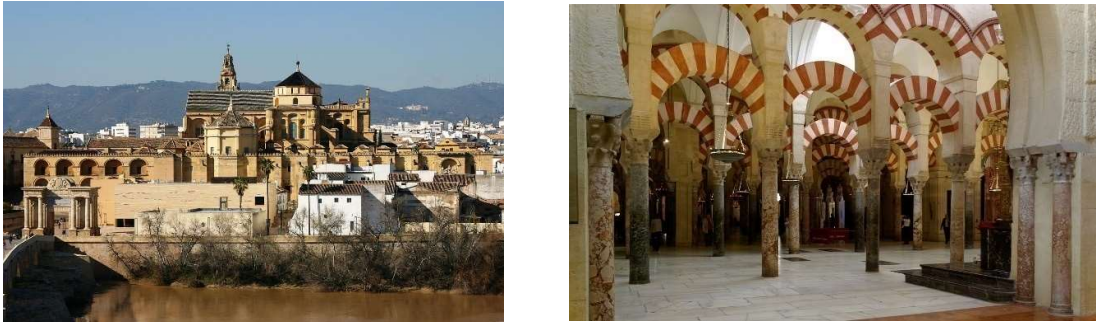


Figure 14 : mosquée de Cordoue (source Wikipédia)

Pour les chrétiens, les mosquées étaient considérées comme l'ancre de Satan, ce qui devait entraîner leur disparition. Pour les musulmans, les églises des villes considérées comme « terre d'islam » (dâr al-islâm) étaient soumises aux règles du djihâd, ce qui excluait tout régime de tolérance à leur égard. « D'un côté comme de l'autre, les conversions de mosquées ou d'églises succèdent en effet aux conquêtes. Les raids temporaires provoquent profanations ou destructions, mais les conquêtes territoriales durables sont suivies plus ou moins rapidement par la conversion des édifices du culte (*Idem, p. 342*). ». Dans les chartes ou les chroniques de la Reconquête, la conversion est d'ailleurs présentée comme le but et la justification de la conquête, et non comme une simple conséquence.

On retrouve ce même contexte guerrier lors de la prise de Constantinople par Mehmet II, en 1453. La basilique Sainte-Sophie, qui faisait l'admiration des conquérants, fut aussitôt convertie en mosquée et, dès le vendredi suivant, la prière y fut dite au nom du sultan. Six autres églises connurent le même sort. La capture de Saint-Sophie permettait à Mehmet II, amiral d'Alexandre le Grand, de se montrer en conquérant de l'islam, mais aussi de se placer dans la continuité de l'empire byzantin (*Stéphane Yérasimos, , 2000*)



Figure 15 : La basilique Sainte-Sophie (source Wikipédia)

En dehors des vagues de conquête, les périodes de crispation religieuse purent aussi se traduire par la conversion de bâtiments culturels chrétiens ou juifs [voir « Honoré par la gloire de l’islam » Mehmet IV, pieux et conquérant]. On voit alterner dans l’histoire ottomane des phases de conquête ou de durcissement, propices à la conversion des églises et des synagogues en mosquées, et des périodes de stabilisation des relations entre l’islam, religion dominante, et les minorités religieuses, qui pouvaient alors disposer de leurs lieux de culte quoiqu’avec des limitations. Situation des lieux de culte est ainsi un indice du climat général des relations interreligieuses ou interconfessionnelles. Etablir une carte et une chronologie de la conversion des lieux de culte, de l’Antiquité tardive à la période contemporaine, serait ainsi une façon d’appréhender les fluctuations de frontières entre grandes aires religieuses mais aussi le sort des minorités religieuses.

Cependant, il convient autant que possible de mesurer la part des récupérations de bâtiments, celle des destructions, et celle des lieux de culte laissés aux minorités lorsqu’elles sont tolérées. De plus, il faut tenter de comprendre les choix effectués par les autorités.

Procèdent-ils de la valeur symbolique du monument, d’une volonté d’appropriation du prestige culturel du vaincu, ou au contraire d’une volonté d’éradication ? Quelle est la part des critères d’opportunité économique, voire des logiques d’aménagement urbain (*Stéphane Yérasimos, 2000.*)

3. Le Changement de décor

Au lendemain d’une conquête ou, simplement, de la prise d’une ville par un parti religieux, la conversion des lieux de culte des vaincus n’est pas seulement un signe de victoire. Elle permettait aussi aux vainqueurs de disposer immédiatement de vastes édifices correspondant à leurs propres besoins culturels, sans s’engager dans une construction longue et

coûteuse. L'appropriation du lieu nécessitait cependant quelques aménagements qui pouvaient être soigneusement ritualisés.

Ainsi dans l'Espagne de la Reconquête, la première étape de la conversion du monument était un rite de purification par aspersion d'eau sur le sol et sur les murs. Du côté chrétien, on enlevait les tapis et les lustres des mosquées de même que le minbar, la chaire à prêcher. Puis venait le rite de consécration, avec la déposition, sous l'autel, de reliques des saints – rite qui, on l'a vu, marquait dans la Chrétienté la construction de nouvelles églises. Le minaret était pourvu de cloches mais surtout, il fallait réorienter l'édifice vers l'orient, direction de la prière chrétienne, par la construction d'absides. Une messe clôturait l'ensemble. Inversement, la transformation d'une église en mosquée s'accompagnait de la déposition des cloches, dont la sonnerie était remplacée par l'appel du muezzin, et du creusement d'un mihrab, la niche indiquant la qibla (direction théorique de La Mecque).

Ainsi, au moins dans un premier temps, la conversion d'une église en mosquée, ou inversement, suivait une procédure relativement simple. On retrouve cette routine d'aménagement rapide dans un autre contexte, toujours espagnol mais au début du XVI^e siècle. À Alzira dans la région de Valence, à l'été 1521, pendant la révolte populaire des Germanias lors de laquelle, sous la pression du pouvoir rebelle, les musulmans de la localité acceptèrent le baptême, la mosquée de la moreria (le quartier musulman) fut convertie en église. Avec le soutien des insurgés et de la population chrétienne, un prêtre conduisit une procession jusqu'à la mosquée ; les chrétiens enlevèrent les tapis, placèrent une image de la Vierge et entonnèrent le *Salve Regina*. Après quoi, les musulmans furent baptisés par petits groupes, dans le même édifice. Quatre ans plus tard, Charles Quint, après avoir reconnu la validité de ces conversions, décréta l'expulsion des musulmans du royaume de Valence et de tous les États de la couronne d'Aragon (*Isabelle Poutrin, Paris, Puf, 2012*). La conversion de la mosquée d'Alzira allait ici de pair avec celle des populations musulmanes du territoire

Cas récent

Dans les temps modernes le phénomène s'est accentué, le nombre d'édifices religieux désaffectés ou reconvertis a augmenté considérablement. La chute de l'empire ottoman a entraîné la reconversion de plusieurs mosquées en Bulgarie ou en Roumanie par exemple. Après les mouvements de libération nationalistes au Maghreb, nombreuses églises et synagogues étaient reconverties. Certaines sociétés occidentales connaissent une baisse remarquable de la religiosité, entraînant ainsi l'accroissement du nombre d'églises désaffectées et reconverties.

Les raisons varient et diffèrent d'un pays à un autre. Les fusions confessionnelles, comme celles survenues entre les luthériens et les réformés dans les Etats Allemands du XIXème siècle ou l'Eglise d'Ecosse et l'Eglise libre d'Ecosse en 1929, ont causé la reconversion de plusieurs édifices. En Russie, la révolution Bolchevique de 1918 était suivie par la fermeture, la reconversion et parfois même la démolition de nombreux monastères et églises. La persécution des juifs par les nazis avait entraîné la fermeture et la reconversion de plusieurs synagogues. Les mosquées ont également connu des profanations et des reconversions, notamment dans les territoires d'Europe jadis occupés par les ottomans. En Albanie et en Grèce, bien que des efforts soient déployés pour restaurer et sauvegarder les plus importantes mosquées, nombreuses sont celles qui demeurent délaissées ou reconverties à d'autres usages parfois inappropriés ; cinéma ou discothèque par exemple (*Routi P M., 1989, Op Cit, P. 30-31.*)

Les mouvements de colonisation du XIXème siècle puis de décolonisation du XXème siècle, avaient entraîné maintes reconversions d'édifices religieux. L'Algérie après l'indépendance en 1962 avait hérité de nombreux édifices des cultes non-musulman. Ces derniers étaient, en majeure partie, reconvertis. La pratique de reconversion des édifices religieux n'a pas cessé et pour diverses raisons. Aujourd'hui encore, les édifices religieux continuent d'être reconvertis. Entre la profanation et le mal nécessaire garantissant une nouvelle vie à l'édifice reconvertis, la problématique de reconversion des lieux culturels se posent toujours avec acuité. Si aujourd'hui avec le développement de la notion de patrimoine, la part est faite entre la conservation et la reconversion. Jadis la reconversion avait permis à de nombreux édifices de traverser les temps. Avant la reconnaissance de leur intérêt historique, la reconversion était le seul moyen qui permettait aux édifices d'échapper à la démolition en morceaux.

4. La problématique de reconversion des édifices religieux

Un édifice religieux est un lieu plein de symbolisme, il renvoie à une religion, affirme la présence et les certitudes profondes d'une communauté religieuse par sa présence sur un territoire donné. Ce qui le rend souvent au cœur d'enjeux politiques et socioculturels qui gouvernent et simulent tout fait de construction, conservation ou reconversion. Cela dit, un acte de construire de conserver sont bénis pour la société de croyants, pareillement celui de reconvertir et de réapproprier les édifices appartenant à une autre tradition religieuse.

L'action de la reconversion, stipule changer de fonction ou d'activité dans un bâtiment déjà existant. Si elle est appliquée à un édifice religieux Elle peut même être une déclaration de supériorité car cet acte revêt surtout de symbolisme. De ce fait, par sa présence au présent mais étant reconvertis, un édifice religieux réclame, **selon Choay**, collectivement deux mémoires « Celle, plus proche, d'une nouvelle instauration religieuse qui structure la vie

quotidienne et définit son horizon, et celle, plus lointaine, d'un passé temporel » (*Choay F., 1992, Op Cit, P. 36*)

Plusieurs facteurs entrent en action l'ors de la reconversion ils varient d'un endroit à un autre et d'une époque à une autre étant un fait historique permanent, Avant d'approfondir ces deux points, à savoir les facteurs de reconversion et une lecture historique de la pratique de reconversion, nous allons d'abord définir cette pratique.

Appliqué au domaine du bâtiment, la reconversion est la récupération d'un ancien édifice et sa réaffectation à une nouvelle activité, cela peut impliquer des transformations et une adaptation du bâtiment au nouvel usage.

Appliqués aux édifices religieux la reconversion et la réappropriation signifient la récupération d'édifices désaffectés, ayant jadis servis au culte, et leur affectation à un nouvel usage. La nouvelle activité peut être d'ordre cultuel, dans un culte autre que le culte initial, ou profane. Dues à multiples facteurs, la reconversion et la réappropriation des édifices religieux, peuvent impliquer des destructions et des modifications irréversibles.

5. Litige ; conserver ou bien reconvertir

En tant que besoin existentielle, La religion est un catalyseur pour une architecture lourde de symboles. Devenant ainsi la forme visible du sacré ce qui lui donne un statut particulier.

Dans toutes les cultures, on a œuvré pour assurer la continuité des édifices culturels par le choix de matériaux résistants aux risques du temps pour la construction et par le maintien continu. En effet, pour la communauté de croyants, l'acte de les bâtir devient solennel et celui de les préserver une obligation. Excepté les japonais qui ne conservaient leurs temples neufs que grâce au rituel de leur reconstruction (*Choay F., 1992,*)

Dès l'apparition de la notion de patrimoine, Les édifices religieux étaient proclamés monuments historiques. Selon (*Françoise Choay 29Ibid. P. 10*) ; dès la création en France de la commission des monuments historiques, en 1837, les édifices religieux spécialement du Moyen âge et les restes des temples antiques étaient déclarés monuments historiques. Dès lors, le patrimoine religieux prédomine le parc patrimonial de la quasi-majorité des nations. On estime qu'en France, les édifices religieux représentent une part importante des édifices protégés au titre des monuments historiques : sur [plus de 41 000 immeubles classés ou inscrits en 2002-2003, 31% sont des églises paroissiales, des cathédrales, des monastères, mais aussi des chapelles rurales, des temples (autour d'une centaine), des synagogues (59) et des mosquées (3) » (*Justine Pasquier30 Pasquier J, 2011*)

Néanmoins, même si l'édifice religieux est protégé, dès que les valeurs socioculturelles qu'il disperse disparaissent, il devient sujet à des reconversions.

L'histoire soutient que tout changement politique, social, culturel ou cultuel qu'expérimente une société, affecte les édifices religieux. Ils peuvent passer alors d'un culte à un autre, ou même d'un statut à un autre autrement dit d'un sacré à un profane parfois non approprié. Nombreux sont les édifices religieux reconvertis. Cependant, cette réaffectation, avait permis à l'édifice de survivre en prenant une nouvelle valeur d'usage.

Cela dit, malgré la dévotion vouée au patrimoine dans nos jours, certains édifices religieux se trouvent enco exclus de la sphère de protection pour des raisons idéologiques, politique ou socioculturelles.

6. Facteurs de reconversion

Les causes et facteurs qui entraînent la désaffectation puis la reconversion d'un édifice religieux sont variés.

Des changements politico-religieux aux catastrophes naturelles, les mutations géopolitiques, religieuses ou sociales, sans oublier la succession des civilisations,

D'abord les groupes socioculturels et politiques dominants, qui par prestige, exhibitionnisme, ou affirmation de la supériorité s'approprient toujours les édifices religieux des dominés.

Les édifices religieux sont les premiers à endurer des opérations de reconversion voir des démolitions après la fin des guerres. Selon (*Choay*³²) La fougue religieuse est pareillement un facteur non dérisoire, on estime que ce phénomène a probablement anéanti plus que les guerres elle-même. Dans les sociétés européennes, la laïcisation et la diminution de la pratique religieuse, sont également des phénomènes qui provoquent des reconversions a l'heure actuelle. Le manque de moyens financiers pour l'entretien des édifices peut également, entraîner la cession de la fonction ou la reconversion de certains édifices. Sans oublier la nature qui joue également un rôle destructeur ; les tremblements, inondations et autres.

Comme ces changements persiste toujours la reconversion et réappropriation des édifices religieux sont un fait historique permanent. Ainsi l'édifice religieux devient parfois l'unique témoignage de la contribution et de l'influence de tous ces facteurs réunis.

7. La reconversion, entre utilité et intérêt historique

Selon Françoise Choay la reconversion avait permis à de nombreux édifices de traverser les temps Avant l'apparition du patrimoine en tant que notion, même si elle a apporté des modifications à l'édifice. Car au début du christianisme, plusieurs édifices du paganisme ont été conservés. Les papes demandaient uniquement de les purifier en les aspergeant d'eau bénite et ne pas les détruire, mais seulement les idoles qu'ils abritaient.

A cette époque le motif de conservation d'un édifice était souvent, l'utilité et non l'intérêt historique. Ces conservations ne renvoyé pas alors à une démarche réfléchi. Bien que l'attraction intellectuel fût toujours réel vis-à-vis de ces édifices captivants par leurs dimensions, raffinements et par la richesse de leurs matériaux et ornements.

A ces époques la préservation était réduite à un réemploi de l'édifice, entier ou en morceaux. Ces mesures étaient certainement salvatrices pour quelques édifices, mais la frontière est difficile à tracer selon Choay, « entre les mesures dictées par l'utilité et celle qu'inspirent l'intérêt historique ou encore la volonté d'affirmer une identité par des monuments ». L'apparition du concept de patrimoine et la reconnaissance de l'intérêt historique de ces édifices avaient permis à mieux définir cette frontière. Aujourd'hui le patrimoine religieux, occupe une place prépondérante dans la trame patrimoniale de la majeure partie des nations. (Choay F., 1992, *Op Cit*, P. 36)

8. Les enjeux de la conservation du patrimoine religieux

Nombreuses sont les questions et les discussions qui portent sur le sens, l'intérêt et les enjeux de la conservation du patrimoine religieux. La définition, la sélection puis la conservation de ce patrimoine sont régies par deux facteurs principaux ; les jeux d'acteurs évoluant autour de ce patrimoine et les valeurs attribuées à celui-ci. Les acteurs chargés de la définition et de la gestion de ce patrimoine déterminent les valeurs. Ces dernières déterminent à leurs tours, les rapports au lieu et l'usage que l'on fait de ces biens. La sélection n'est jamais anodine, la conjugaison du cultuel au culturel, que symbolise le statut de patrimoine, attisent les enjeux culturels et identitaires. Sans oublier le rapport que l'objet entretient avec la mémoire collective.

Pasquier ajoute également, la problématique de rupture de continuité de la mémoire des lieux religieux. A cet effet, il estime que « la caractérisation d'un patrimoine nécessite de passer par une étape de reconstruction mémorielle du rapport à l'objet et que seule l'existence de cette mémoire (par extension d'un attachement) permettrait de valider la patrimonialisation » (PotopLazea A., 2010, *Op Cit*, P. 42).

Le fait qu'il renvoie à la religion rend le patrimoine religieux très particulier, c'est un élément constitutif de l'identité immanente de toute société humaine.

Cette caractéristique rend le fait de patrimonialisation des biens religieux plus complexe, et souvent assigné par les classes agissantes.

9. Synthèse

A terme de ce chapitre, nous avons pu constater le lien intime entre les édifices religieux et la pratique religieuse. C'est une notion de matérialisation spatiale du sacré, ces derniers sont toujours sujets de discussions. Bien qu'ils soient souvent honorés et adorés, ils sont aussi bannis, détruits ou au mieux reconvertis dès que les valeurs socioculturelles, qu'ils transmettent, disparaissent. Cependant la religion n'est pas le seul facteur des reconversions.

Les raisons varient d'une époque à une autre et d'une société à une autre. Toutefois, la reconversion persiste comme un phénomène constant dans l'histoire de l'humanité. Ce fait avait permis à de nombreux édifices de retrouver des nouvelles valeurs d'utilités et de traverser les temps bien que parfois peu préservés.

Cependant l'arrivée de la notion de patrimoine a fait la distinction entre la reconversion souvent allusive et la conservation patrimoniale de ces édifices. Car le patrimoine religieux est l'une des premières divisions à être hissée à ce rang. Cela dit, cette prédominance s'y continuellement heurté au symbolisme de cet héritage, faisant ainsi de sa patrimonialisation un acte plus délicate.

Les édifices religieux sont les figures les plus reconnaissables du patrimoine culturel. C'est aussi, eux qui concrétisent tous les enjeux de la patrimonialisation de l'héritage culturel. Cela dit de nos jours encore, le mélange qui se fait souvent entre culturel et patrimonial, cause des exceptions de certaines catégories d'édifices malgré leurs valeurs inséparables. Pourtant la reconnaissance de cette dernière catégorie de monuments ne peut qu'être bénéfique à la société. Elle lui permettra entre autres de se réconcilier avec son passé pour mieux projeter son avenir.

Partant de ce fait le prochain chapitre portera sur le cas algérien en ce qui concerne le patrimoine religieux et la protection des édifices religieux en générale.

4. PROCEDURE DE RECONVERSION

1. Le Choix de la fonction :

Il faudra donner une importance cruciale au choix de la fonction vu que la réussite du projet dépendra essentiellement de ce choix, donc il faut agir sur le bâtiment au cas par cas, ce qui apparaît très délicats

De ce fait, pour dégager une fonction appropriée à l'édifice on prend en compte tous les paramètres qu'on pourra déceler des différents exemples analysés

En pays occidentaux, Plusieurs études se sont déjà penchées sur le choix de la fonction la plus convenable pour la réadaptation d'une église. Mais même si certains d'entre eux ont établi une hiérarchisation, leur classement ne tiennent compte que d'une ou deux variables tout au plus ;

- Prenant l'exemple de *Derek Latham* qui a établi un classement des nouveaux usages des églises en fonction du côté architectural et fonctionnel de l'édifice dans son ouvrage "*Creative reuse of building* » (*LATHAM D., 2002*)

- James Douglas fixe, dans son livre « *building adaptation* », une première hiérarchisation sur la base des mêmes éléments changeants que *Derek Latham*. Se basant sur la variable économique, il introduit un nouveau classement. (*DOUGLAS, 2002*)

- L'étude réalisée par *You kyongAhn*, dans son mémoire intitulé, amène un nouveau classement selon la perception du public et donc le côté symbolique de l'édifice. (*You KYONG AHN, 2007*)

Cela dit, on remarque des altercations importantes entre les divers ordres notamment celui concernant la conservation symbolique du lieu. Et lorsqu'on met en relation le classement selon le facteur économique. Cependant de nombreux facteurs sont ignorés car elles dépendent de chaque cas appart comme la localisation de celle-ci, son histoire.... Donc Il n'est inévitablement pas possible de dégager une échelle générale applicable à tous les cas.

(*FLORENCE DAUBE 2011-2012*)

On pourra conclure alors qu'une fonction publique est la plus appropriée Pour maintenir l'intégrité architecturale et fonctionnelle de l'édifice, car son architecture de base est très convenable pour recevoir des grandes masses. (*DUCNESNE J.-P. ENRON P, 2005*)

On peut classer les différentes nouvelles utilisations en trois catégories distinctes :

- **Publique — culturel, social**

Salle d'exposition, musée, bibliothèque, fonctions sociales



- **Semi-publique**

Salle d'événement, salle de sport, salle de spectacles, salle multimédia



- **Fonctions privées**

Appartements, habitation, bureaux. Magasins, hôtel. HORECA...,



(FLORENCE DAUBE 2011-2012)

2. Critères de reconversion et

Dès qu'on choisit le type de reconversion et la fonction définis, une intervention architecturale adaptée sera sélectionnée pour les mettre en place dans l'édifice

Cependant, il faut savoir qu'il existe certains concepts directeurs qui guident les esquisses de projets de reconversion même si chaque bâtiment est un cas particulier, dont trois critères qui permettent de conduire l'intervention de reconversion sont retenus Ici ;

2.1. Réversibilité

La réversibilité est un critère qui doit être incorporé directement dans l'esquisse du projet de reconversion, puisqu'il a un caractère à la fois physique et philosophique. De ce fait, le respect de cette vision est impératif lors des interventions contemporaines ajoutées à l'édifice historique



La réversibilité peut être de deux types ;

- a) Réversibilité matérielle : elle concerne la manière de concevoir les adjonctions d'un point de vue technique comment la nouvelle structure se raccroche-t-elle à l'édifice existant.

Prenant l'exemple d'une structure métallique ; elle permet une totale autonomie de la structure originale de l'édifice et donne voie à une possibilité de démontage facile s'il le faut. (MORAY B, 2008).

- b) La réversibilité intellectuelle : est plus psychologique et est liée à la capacité du visiteur à faire séparation entre la partie ajoutée et l'édifice original afin de retrouver l'édifice originel

Ainsi, lorsque le projet sera réalisé, il doit être possible d'enlever mentalement tous les éléments contemporains ajoutés, dans un but de conservation mémorial de l'édifice historique.

Le principe de réversibilité est très important dans notre société actuelle où tout bouge si vite. Elle doit être vue comme un profond respect pour l'édifice et comme un manque d'assurance vis-à-vis de la réussite de l'intervention. (MORAY B, 2008).

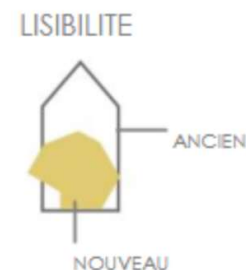
Le fait qu'il doit être possible de retrouver l'état originel de l'édifice à n'importe quel moment, Implique une ligne de conduite pour les interventions architecturales de reconversion qui doivent être les plus souples possibles. Toutefois, elle ne doit pas être poussée trop loin car elle risque de limiter les possibilités d'interventions architecturales.

Le meilleur exemple afin illustrer le principe de réversibilité mentale et matérielle est sûrement la librairie à **Maastricht** réalisée dans l'ancienne église dominicaine (étudié dans notre analyse thématique). (FLORENCE DAUBE 2011-2012)

2.2. Lisibilité

La Charte de Venise présente Un bon aperçu de ce qui fait le fondement de la lisibilité ; « *Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire. Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant* » (Art. 12 Charte e Verse, 1964)

Cela signifie donc que les ajouts contemporains servant à la nouvelle fonction doivent clairement se distinguer de l'édifice historique. Car par le détachement de la nouvelle intervention au style historique de l'édifice, le présent et le passé devront être



lisibles dans l'architecture du bâtiment, marquant ainsi et la coexistence de l'adjonction dans la composition architecturale, les matériaux utilisés. (FLORENCE DAUBE 2011-2012)

L'intervention doit former un ensemble harmonieux avec l'édifice historique. Donc les interventions contemporaines doivent faire réellement partie de l'édifice ne faisant que rajouter une couche supplémentaire marque de notre époque. Et la nouvelle couche se liera d'elle-même à l'édifice au fur et à mesure des années. (Art. 12 Charte de Venise, 1964)

« Il Faut donner la possibilité au temps à venir à avoir des liaisons continues. » (MORAY 8. 2008)

« La lisibilité est un concept subjectif variant selon les goûts et le sens de l'esthétique de chacun. Ainsi, chaque cas de reconversion devra être traité de manière isolée. (MORAY B. 2008)

2.3. Authenticité

Dû au fait qu'elle est beaucoup trop subjective, l'authenticité paraît comme la notion la plus ambiguë en vue de ;

- Les personnes en présence.
- Le caractère authentique d'un bâtiment est ce qui le caractérise.
- Ce qui fait que l'édifice ne ressemble à aucun autre.



Ce qui se traduit en général par ;

- Ses matériaux.
- Sa composition architecturale.
- Son vécu.
- La fonctionnalité.
- Sa symbolique.
- Son histoire.

Autant de paramètres qui rendent l'édifice unique. (ICOMOS. 2005)

Le critère d'authenticité serait en quelque sorte de poser un regard critique sur le bâtiment et ses différentes strates et de pouvoir dégager ;

- L'importance,
- La valeur
- La qualité des différents éléments de la composition
- La véracité de ceux-ci comme témoins du passé.

A la fin, le but serait de pouvoir :

- Déceler les éléments à mettre en valeur
- Ceux qui ne seraient pas indispensables de conserver
- Ainsi faire ressortir de l'intervention la réelle authenticité de l'édifice.

(FLORENCE DAUBE 2011-2012)

Il est donc primordial d'avoir une bonne compréhension de l'édifice et de ses différents éléments par le concepteur. (MORAY B., 2008)

2.4. Synthèse

Alors que le critère de Lisibilité permet d'identifier que ; la forme initiale est ancienne et que la seconde est contemporaine. La réversibilité souligne le fait que le bâtiment reconverti est l'addition de deux formes.

D'autre part l'authenticité es le critère qui engage l' intervention architecturale à mettre en avant les propriétés de l'édifice.

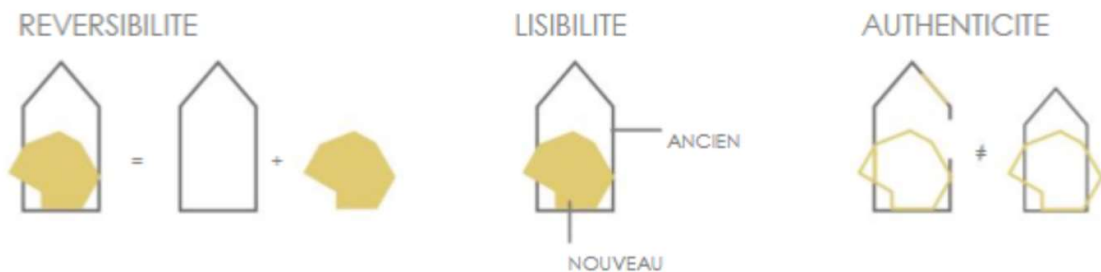


Figure 18 : schéma expliquant les concepts de réversibilité, de lisibilité et d'authenticité

(Source FLORENCE DAUBE 2011-2012)

Cependant, on peut percevoir qu'il y a un lien important entre ces trois critères, qui se résume dans l'idée de faire apparaître clairement les particularités uniques du bâtiment d'origine tout en gardant un principe de séparation vis-à-vis de l'édifice lui-même pour identifier sa nouvelle stratification.

« La contemporanéité des interventions nouvelles et leur réversibilité permettront de mettre en évidence l'authenticité de l'édifice. C'est finalement la cohérence de l'ensemble du projet, à chacune de ses étapes, qui permet d'obtenir une intervention positive. C'est-à-dire un projet contemporain en harmonie avec l'existant ; qui le respecte, le met en évidence et l'entraîne vers le futur. » (MORAY B., 2008)

3. Conservation de l'intégrité de l'édifice :

• Les critères principales étant mis en place, il est possible à présent d'imaginer une intervention architecturale contemporaine permettant de conserver l'intégrité de l'édifice. Pour se faire, il est indispensable de distinguer la notion d'intégrité de celle d'authenticité. (FLORENCE DAUBE 2011-2012)

L'intégrité associe deux idées.

• Celle d'intégralité qui signifie que le bien possède toujours tous les éléments permettant d'exprimer sa valeur et qu'il reste une partie assez importante ou bien permettant de témoigner de ses qualités. (STOVEL. N. 2007)

• La deuxième notion est le caractère intact répondant donc à la question, a-t-il subi des dégradations de ses qualités au cours des différentes interventions ou suite à un non entretien ? (STOVEL. N. 2007)

« Pour bien marquer la différence entre ces deux notions, on prendra l'exemple d'un mur ruine historique. Celui-ci est toujours authentique car les matériaux, la position sur le terrain,... sont restés les mêmes. Cependant, il est loin de représenter toute son intégrité et il ne permet donc pas une représentation complète ces caractéristiques montrant l'importance du bien dont il est issu. (ICOMOS, 2005)

3.1. Typologie générale

L'aspect architectural d'une église se conforme moins « naturellement » à une autre activité que celle d'y tenir une masse ;

- L'échelle des espaces est énorme.
- Les différents espaces sont ouverts l'un sur l'autre,
- Ils ne sont munis d'aucune cloison.

Ce qui soulève souvent certaine difficulté à reconverter une l'église, Cependant Il est capital de pouvoir maintenir ces particularités propres que ce soit intérieurs ou extérieures du bâtiment tout en injectant dans l'espace une nouvelle fonction. Car c'est ce qui permet de pouvoir identifier l'édifice comme étant un lieu de culte.

La transformation d'un édifice religieux en un autre présente des défis techniques tels que ;

- L'organisation d'un espace intérieur vaste,
- La présentation des vitraux,
- L'enchaînement des ogives et des voûtes avec le nouvel espace et leur solidité
- La solidité du toit.
- La mise aux normes du bâtiment
- Les dépenses liées au chauffage. Du aux grandes hauteurs
- Acoustiquement, les églises sont connues pour leur longue réverbération. Hors, trop de réverbération diminue la compréhensibilité de la parole, à l'inverse, trop peu, nuit à l'effet d'harmonie

Deux écoles s'opposent ;

- L'une prônant un projet de reconversion avec une nouvelle structure indépendante de celle d'origine,
- À l'inverse La seconde cherche à reprendre la structure existante en la renforçant.

Il existe de nombreux systèmes d'aménagements permettant de remédier à cette sonorité, plaques de plâtres perforées, mousses absorbantes ou encore dispositifs acoustiques en suspension.

De ce fait, une telle architecture reste complexe à adapter en fonction de besoins précis malgré sa richesse architecturale. En outre, le coût du projet dépend fortement des arrangements constructifs, d'isolation, de mise en place d'éléments techniques ou encore de solidification des gros œuvres. (FLORENCE DAUBE 2011-2012)

3.2. Mode d'intervention

Pour intervenir dans ce genre d'édifice, il est tout d'abord important de décider quel type de rapport entre l'enveloppe historique et l'intervention contemporaine est la plus judicieuse. Dans ce contexte on Décèle trois types de manœuvres possibles :

- **Add on,**
- **Inside on,**
- **Change clothes.** (KLANEN R. & FEIREISS L..2009)

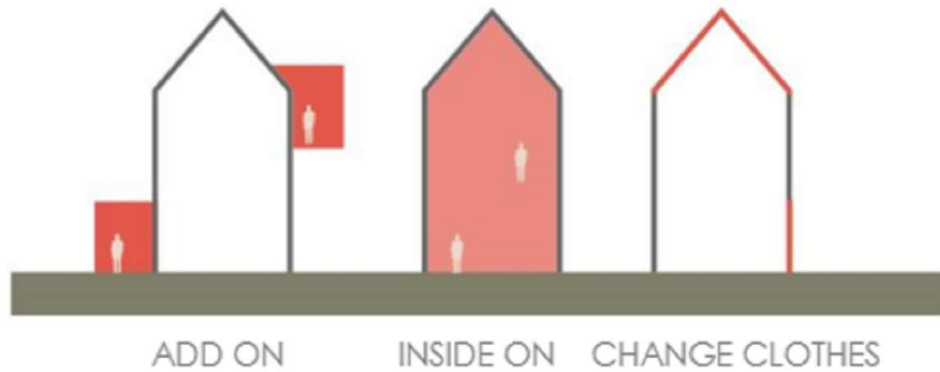


Figure19 : type de reconversion
(Source FLORENCE DAUBE 2011-2012)

Malgré le fait que les trois formes de transformation peuvent apparaître lors le cas des églises, on rencontre généralement la seconde uniquement. C'est assez rare de rajouter une extension supplémentaire Certaines reconversions intègrent un élément contemporain sur renveloppe qui est perçu de l'extérieur pour marquer la reconversion ce l'édifice. Cependant, de manière générale. On utilisera le plus souvent l'église comme une enveloppe, un écrin précieux contenant la nouvelle fonction. (FLORENCE DAUBE 2011-2012)

ADD ON :

Utilisé dans les cas où :

- Le programme pour la fonction choisie est trop large par rapport à la surface vacante.
- Lorsque certains éléments du programme ne savent pas s'intégrer dans l'édifice existant.



Dans ce cas, c'est mieux d'ajouter une extension à l'édifice au lieu de procéder à une démolition qui pourrait détruire les éléments expressifs à l'intérieur par manque de place pour la nouvelle fonction,

Aussi, il faudra songer à conserver l'intégrité architecturale de l'édifice, malgré le volume ajouté. Et ce, en concevant le style originel et la silhouette de l'extérieur de l'édifice d'origine, ainsi que le respect des critères de lisibilité, de réversibilité et d'authenticité, Ainsi, un bon choix de matériaux et de volume est indispensable.

D'autre part, il y'a la jonction entre l'église historique et l'extension qui doit permettre à la fois de ; relier les deux volumes et de montrer leur séparation. (FLORENCE DAUBE 2011-2012)

INSIDE ON

Utilisé dans pour une église qui a perdu sa fonction de base, elle servira d'enveloppe à une nouvelle fonction. Ce type d'intervention est le plus fréquent.

L'aménagement de l'espace interne varie selon l'activité choisie. On peut cependant classer ces espaces en deux grandes catégories ;

- Les espaces privés, qui demandent un cloisonnement important des espaces,
- Les espaces publics, ouverts, permettant du conserver un volume de taille importante sans cloisonnement,

L'organisation de ces deux types d'espaces à l'intérieur du volume de l'église va permettre un bon fonctionnement de la reconversion.

Il est important dans ce cas d'intervention de bien adapter le programme afin que celui-ci puisse rentrer dans la surface disponible sans gêner l'intégrité architecturale du lieu. Comme il serait judicieux de ne pas vouloir à tout prix optimiser les mètres carrés afin de pouvoir conserver la perception de volume de l'église. (FLORENCE DAUBE 2011-2012)

CHANGE CLOTHES

Utilisé particulièrement, lorsque certains éléments de l'enveloppe sont déjà dégradés et nécessite une restauration avant de travailler sur la reconversion. Et puisqu'il est nécessaire de restaurer cette partie de l'enveloppe pourquoi ne pas le faire de manière contemporaine plutôt que d'essayer de restaurer à l'identique.

En effet, il n'est pas possible de retrouver l'authenticité perdue d'un élément à cause du changement des techniques, des matériaux. De manière plus générale, il serait intéressant d'utiliser ce type de réalisation pour signaler de l'extérieur une reconversion de l'édifice. Ce qui peut susciter l'envie d'y pénétrer.

Ce type d'intervention peut être à toutes les échelles ; que ce soit simplement l'ajout d'une porte d'entrée contemporaine ou la reconstruction de la toiture. Le tout est de rester cohérent avec l'enveloppe de départ.

Cela peut être une modification de la forme de certains éléments, des matériaux utilisés.... La seule règle serait qu'on puisse lire la partie contemporaine et que mentalement il soit possible de revenir à l'édifice existant. (FLORENCE DAUBE 2011-2012)



3.3. Synthèse des trois types d'interventions

Malgré la différence entre ces trois options qui se présente, on constate qu'on peut toujours les combiner entre elles, que ce soit L'extérieur, ou l'intérieur de l'édifice, ou bien la frontière entre les deux. Pourtant on rencontre souvent le mode « *INSIDE ON* » parachevé par une des deux autres modes d'intervention qui soit visibles de l'extérieur. Cela dit, La combinaison des trois options qu'on a Quand plus d'espace est nécessaire, serait idéale. Car il serait possible de percevoir de l'extérieur le changement de fonction l'intérieur, et ainsi inciter les passants ou bien les touristes à entrer dans la bâtisse pour y découvrir le nouvel agencement intérieur. Cet élément d'appel de l'extérieur permet de montrer tout le dynamisme du projet.



Figure 20 : combinaison des types d'intervention

(Source (FLORENCE DAUBE 2011-2012))

4. Conservations des qualités architecturales

4.1. Typologie générale

Les églises ont plus au moins les mêmes caractéristiques architecturales :

- Sa spatialité particulière
- Sa volumétrie impressionnante.
- Des bâtiments assez élancés permettant, symboliquement d'être plus proche des dieux.
- L'apport de lumière est aussi très caractéristique avec ses baies étroites en hauteur et ses vitraux colorés.

Cependant, les qualités principales que l'édifice doit conserver sont : (YOU KYO4G AHN. 2007)

- La spatialité
- La qualité lumineuse qu'offrent les églises.

4.2. Mode d'intervention

Grâce à une étude des différents exemples rencontrés, il a pu être possible de dégager quatre typologies récurrentes d'aménagement intérieur d'espace. Chaque nouvelle fonction choisie peut trouver une ou des typologies répondant à ses besoins. (FLORENCE DAUBE 2011-2012)

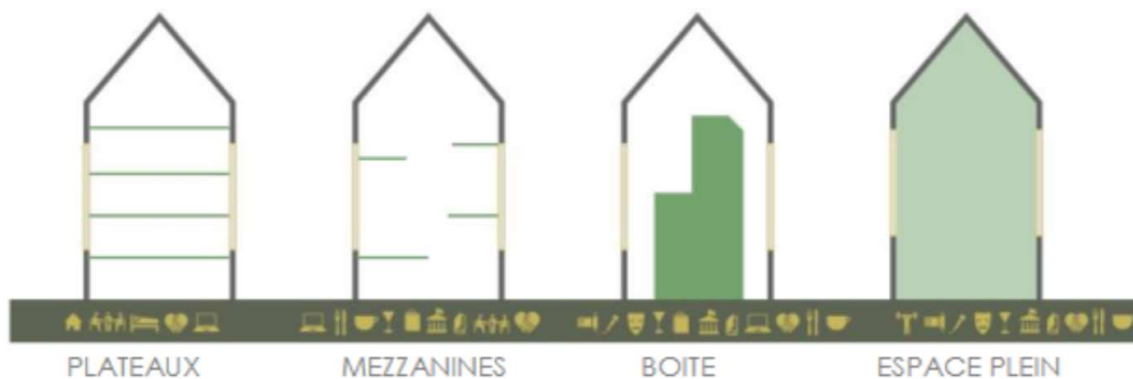


Figure21 : types d'aménagement intérieurs

(Source (FLORENCE DAUBE 2011-2012))

De manière générale, plus la forme du plan et la volumétrie de l'église seront compliqués plus sera difficile de conserver l'intégrité spatiale de l'édifice. De plus, si les espaces doivent être séparés on risquera de perdre la spatialité globale de l'édifice.

- Plateaux

Cette méthode est difficile à mettre en place si on veut conserver les qualités spatiales et lumineuses de l'édifice historique, vue celle qui cloisonne et divise le plus l'espace originel.



Comme elle présente assez de complications pour mettre en œuvre une visibilité de la volumétrie totale du monument. Vu que tous les corps qui caractérisent l'espace comme les voutes, les murs, les colonnades..., seront découpés prévenant une bonne vision d'ensemble. Ceci implique que ;

- La plupart des ouvertures qui sont généralement hautes et étroites, seront divisés par les étages.
- Les différents plateaux seront visibles par transparence de l'extérieur.
- La lumière pénétrera à l'intérieur de manière découpée contrairement à la l'apport lumineux unitaire de départ.

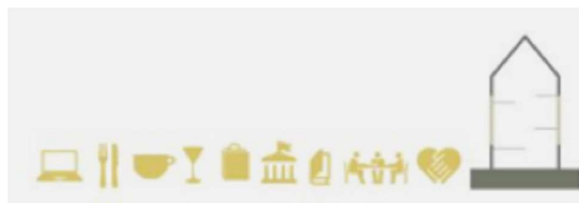
Cela dit, Malgré les gros problèmes d'intégrité architecturale qu'implique cette typologie, il est possible de conserver de manière ponctuelle une certaine intégrité dans l'église. Deux pistes sortent ici suggérées.

Conserver certains espaces sur une hauteur plus importante qu'un seul niveau. Afin de mettre en valeur certains éléments essentiels pour la compréhension de l'architecture du lieu ; un vitrage, une voute ou bien le cœur de l'édifice.

Travailler sur des cloisons transparentes serait aussi un bon moyen de faire communiquer les espaces en gardant une communication visuelle entre eux. Ainsi, la pénétration lumineuse dans les zones centrales pourra se faire de manière plus aisée.

- Mezzanines

Le système des mezzanines permet comme celui des plateaux de cloisonner verticalement l'espace. Cependant, cette typologie étant beaucoup plus légère et moins contraignante que celle des plateaux., permet de garder une vue globale sur l'entièreté du volume.



Ne contenant pas de cloison verticale, la lumière peut pénétrer entièrement dans l'espace. Un décalage de la mezzanine vers le centre de l'édifice peut éviter de couper une ouverture en plusieurs parties.

- Boite

Un autre système utilisé est celui de la boîte lorsqu'il est nécessaire d'avoir une fonction déterminée sur une grande surface cloisonnée.



L'espace de la fonction se trouve à l'intérieur de la boîte posée comme un objet dans l'édifice, les espaces résiduels autour de celle-ci servent généralement d'espace secondaire plus ouverts et lumineux d'où il est possible d'appréhender la hauteur de l'édifice.

Certaines fonctions ne nécessitent pas d'apport naturel de lumière ainsi, les salles de spectacle, concert, pourront sans problème être isolées grâce à ce système boîte indépendante ou centre de l'édifice afin de conserver les parties plus lumineuses à d'autres usages.

Ce type de fonction permettra donc de conserver les ouvertures dans leur intégralité et ainsi garder la qualité lumineuse initiale au bâtiment.

- **Espace plein**

Une dernière manière d'organiser l'espace serait de ne pas rajouter de nouvelles structures. Donc d'utiliser l'espace existant dans son intégralité,



Ce système est possible pour des fonctions ayant besoin d'un espace de grande dimension qui ne demande pas de cloisonnement. Il semble évident que cette solution est la meilleure afin de conserver l'intégrité architecturale de l'édifice car elle conserve la volumétrie et la manière d'amener la lumière comme à l'origine.

Cependant, il faudra aménager l'espace de manière à recevoir la nouvelle fonction qui est souvent une salle de spectacle, un espace polyvalent ou un musée. Ainsi, sera fréquent d'ajouter du mobilier ou des éléments architecturaux légers. Ces éléments doivent pouvoir bouger de manière à moduler l'espace.

Par exemple, il faudrait avoir la possibilité d'occulter les ouvertures au moyen d'éléments amovibles comme des panneaux ou des rideaux permettant de choisir d'ouvrir ou de fermer l'édifice en cas de besoin.

4.3. Synthèse :

Il est évident que ces différentes typologies peuvent être utilisées seules ou combinées avec d'autres afin de pouvoir accueillir ou mieux les différents espaces qu'ils soient ouverts ou fermés de la nouvelle destination de l'édifice. On retrouve souvent la combinaison d'une des deux premières typologies utilisées pour les espaces de taille réduite et une des deux dernières pour les espaces de grande dimension.

Les fonctions qui demandent un espace assez important sans cloisonnement sont les plus adaptées pour conserver une intégrité architecturale que ce soit pour la conservation de la spatialité d'origine ou l'apport de lumière. Cependant lorsqu'on veut implanter des fonctions qui demandent un plus grand cloisonnement des espaces, il est possible d'y intégrer des espaces à des endroits stratégiques qui permettront d'appréhender l'espace dans sa globalité.

VI. LE TOURISME

Le mot tourisme désigne à la fois une migration, le fait de voyager, pour son plaisir hors de son espace du quotidien, des lieux de vie habituels, et d'y résider de façon temporaire, mais aussi un secteur économique qui comprend l'ensemble des activités liées à la satisfaction et aux déplacements des touristes.

1. Définitions du tourisme :

Selon l'organisation mondiale du tourisme (OMT) Le tourisme représente un ensemble d'activités liées à des personnes qui se déplacent en dehors de leurs environnements habituel pour une durée limitée et dont la raison principale peut être un motif d'agrément personnel ou professionnel.

2. Les différentes formes de tourisme



Figure 22 : les différentes formes de tourisme

3. Typologie des lieux touristiques

Selon les relations entre le lieu touristique et son environnement urbain

Une première distinction entre les différents types de lieux touristiques

	Présence ou absence de capacité d'accueil	Présence ou absence de population locale	Fonctions touristiques et urbaines diversifiées
Site touristique	-	-	-
Comptoir touristique	+	-	-
Station touristique	+	+	-
Ville touristique	+	+	+

Figure 23: les différents types de lieux touristiques

4. Type de lieux touristiques.

Site touristique : type de lieu touristique créé par « invention » (c.a.d. par le regard & l'usage des touristes). Lieu caractérisé par le passage (sans fonction d'hébergement).

Comptoir touristique : type de lieu touristique créé par ou pour le tourisme et maîtrisé par un acteur (le promoteur en général). Lieu fermé caractérisé par : une réglementation spécifique, la fonction d'hébergement et l'absence de population résidente permanente.

Station touristique (& station à fonction urbaine) : type de lieu créé et conçu pour le tourisme qui se caractérise par la fonction touristique qui est toujours dominante malgré la présence d'une population permanente.

Ville-station : lieu urbain investi et diverti par le tourisme qui aboutit à la juxtaposition d'un quartier touristique -de type station- au sein d'une agglomération déjà en place.

Village ou ville touristifiés : lieu urbain investi et subverti par le tourisme qui en devient la fonction essentielle.

Village à fonction touristique : lieu urbain investi et diverti par le tourisme qui s'est inséré dans certains

Espaces de la ville, sans pour autant modifier fondamentalement la structure et les fonctions urbaines.

Ville étape : lieu urbain investi et diverti par le tourisme mais où la fonction touristique se limite à l'hébergement.

5. Les infrastructures touristiques

Généralement, on considère que les musées, les institutions culturelles, les sites patrimoniaux et les parcs sont des infrastructures touristiques, mais la jouissance et la réussite des expériences touristiques exigent également une infrastructure publique de qualité. il comprend ;

- Sites patrimoniaux et lieux de mémoire
- Les musées historiques et centres d'interprétation dans le cadre d'une valorisation des savoir-faire de Basse-Normandie, de son identité
- Parcs à thèmes et de loisirs d'intérêt régional ou départemental au regard d'un examen des projets au cas par cas, Parcs animaliers (boutiques, salles pédagogiques..., à l'exclusion des offres de restauration)
- Transports touristiques liés à la découverte du territoire avec visite commentée obligatoire
- Parcs et jardins

6. Équipement touristique

Ensemble des aménagements, modes d'hébergement, modes de transport, entreprises de services touristiques qui constituent l'infrastructure touristique d'une région ou d'un pays.

7. Type d'équipement touristique

- Bureau d'accueil touristique
- Bureau d'information touristique
- Centre de congrès
- Centre Infotouristes
- Centre touristique
- Kiosque d'information touristique
- Relais d'information touristique
- Hébergement touristique
- Les offices de tourisme

7.1 L'office de tourisme

L'office de tourisme est un centre d'information dont la mission est « l'accueil, l'information et la promotion du tourisme » sur le territoire concerné à destination du public ou des visiteurs, allant des simples habitants locaux, aux excursionnistes et en passant par les touristes L'objectif de la structure est de faciliter le séjour touristique des visiteurs.

Cette structure publique dans la plupart des pays est généralement située dans un ou plusieurs points stratégiques du territoire, notamment où le flux de personnes est important tel

qu'une gare, un port, un aéroport. (*Offices de Tourisme de France, Rapport d'activité 2013, 2013, 37 p.*)

7.2 Missions de l'office de tourisme

Les missions d'un office de tourisme sont définies aux termes des articles L133-3 et L133-9 du Code du tourisme

L'office de tourisme se voit confier en gestion directe (organismes de droit public : régie, EPIC) ou en gestion indirecte (organisme de droit privé : association, SEM, etc.) avec mise en œuvre le cas échéant d'une délégation de service public (loi du 29 janvier 1993 dite « Sapin ») les missions :

- D'accueil et d'information des touristes ;
- De promotion touristique de la commune ou du groupement de communes, en coordination avec le CDT et le CRT ;
- De coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Il peut également être chargé de missions complémentaires :

- Élaboration et de la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique, notamment dans les domaines de l'élaboration des services touristiques, de l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs ;
- Des études ;
- De l'animation des loisirs,
- De l'organisation de fêtes et de manifestations culturelles ;
- Commercialisation des prestations de services touristiques ;
- Être consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques. (*Articles L.133-*

3 [archive] du Code du Tourisme)

8. Tourisme en Algérie :

L'histoire, la géographie, le climat, les potentialités touristiques, la politique touristique entreprise ces dernières années, tout concourt à faire de *l'Algérie* un des bastions du tourisme mondial aux attraits multiples.

Potentiel touristique en Algérie

L'Algérie avec **1200** Km de côte sur la mer méditerranéenne est un des plus grands états de *l'Afrique*, vaste **2** millions et demi de Km², elle a le plus beau désert du monde qu'est un gisement touristique extraordinaire, *l'Algérie* a aussi d'autre richesses, d'autres beautés et la

diversité des paysages naturels et artificiels, des lieux non contaminés, des côtes non encore anthropiques, et surtout a l'avantage d'être un pays vierge en fait de tourisme.

Ce tourisme peut aussi répondre à un besoin national, que permettre à *l'Algérie* de mettre en valeur sur le pourtour méditerranéen, toutes ces richesses pour satisfaire un besoin international.

Les capacités touristiques

L'Algérie a héritées à l'indépendance (1962) environ **5922** lits répartis, par type de tourisme comme suit (tableau) :

Tourisme	Urbain	Sahari en	Bal néaire	Climatique	Totale
Nombre de lits	2377	487	29 69	090	5922

PARTIE ANALYTIQUE

1. La reconversion des lieux de culte en Algérie

1. Le paysage religieux algérien :

Située au cœur de l'Afrique du Nord, l'Algérie est peuplée depuis près d'un 1,7 million d'années. Durant sa longue histoire, elle a connu le passage de nombreuses civilisations ; allant des phéniciens jusqu'aux français, en passant par les romains, les byzantins, les ottomans... Chaque nouvelle occupation était accompagnée d'une modification du paysage religieux. En effet, terre de saint Augustin et des premiers musulmans arrivés en Andalousie, l'Algérie est cette terre de brassage culturel où sont entremêlés et fondus de nombreux cultes et pratiques religieuses. Elle a connu des siècles de paganisme où se sont entremêlées les croyances séculaires locales au Baal phénicien et au Jupiter Romain. Puis après des siècles de christianisation triomphante, l'arianisme Vandale avait sonné le glas du culte du Christ sur cette terre. L'arrivée de l'islam changea encore un fois la donne en sa faveur. Celui-ci n'était plus menacé en tant que culte dominant qu'avec l'arrivée des français

Dans ce qui suit nous allons tenter de cerner la politique française en ce qui concerne l'édification des lieux de culte non musulman en Algérie (*Nessark naouel/2014*)

2. Les pratiques constructives

Les dernières découvertes dans le domaine du bâtiment étaient souvent suivies avec attention, et afin de prendre en compte l'amplification de la colonisation, on a inventé une architecture extensible, selon Burth-Levetto Stéphanie, Ce concept, appliqué aux églises par la décision ministérielle du 27 avril 1857, consistait « à élever un bâtiment de corpulence suffisante pour l'exercice du culte, en ménageant dans sa structure des moyens d'extension pour les années à venir » (*Burth-Levetto S., 1994*)

On remarque que La contrainte du cout jouée un rôle majeur dans le choix des matériaux et techniques de construction, de ce fait les directives données lord de la colonisation stipulaient (*Nessark naouel/2014*)

L'utilisation de matériaux locaux et d'un style architectural simple.

- La concordance au climat et à la nature du sol furent également exigées.

Le plan type fut Le dernier système mis en place à partir des années 1850, il consiste en l'élaboration d'un corpus de plans-modèles, déterminant ;

- Les grandeurs,
- Les dispositions générales de la composition
- Le coût global de la construction des édifices.

A partir de ce concept on a ordonnancé les églises suivant l'ampleur de l'agglomération en cinq catégories (*Bador I., 1997*) ;

- La première catégorie concernait les chapelles et oratoires villageois destinés à accueillir entre cent et deux cent personnes. Elles devaient contenir un chœur une nef et une sacristie. Nous citerons à titre d'exemple l'église de la Robertsau (voir annexes).

- La seconde catégorie englobe les églises des villages érigées en paroisses de deuxième classe et qui devaient contenir 400 personnes. Elles devaient comporter un chœur, une nef sans bas-côtés, une chapelle et une sacristie. Nous citerons l'église de Biskra .

- La troisième catégorie comporte les églises de bourgs et de petites villes. Elles devaient comprendre un chœur, une nef avec bas-côtés, au moins deux chapelles et une à deux sacristies. Elles sont destinées à accueillir près de six cents personnes. Pour cette catégorie les constructions en voûte étaient recommandées. A l'exemple de l'église de Souk Ahras.

- La quatrième catégorie est celle des églises des villes de deuxième ordre. Elles devaient comprendre un chœur, une nef avec bas-côtés, de deux à quatre chapelles et deux sacristies. Elles étaient destinées à recevoir entre 800 et 1500 personnes. Le voutement était également recommandé pour cette catégorie. Nous citerons entre autres l'église de Sétif.

- La cinquième catégorie englobe les églises de chefs-lieux d'arrondissement, ces dernières étaient peut nombreuses pour établir des directives propres.

Ladite directive limitait considérablement la marche de manœuvre des architectes. Ces derniers étaient conditionnés par le strict respect des plans préétablis et des restrictions budgétaires (*Burth LevettoS.,1997,OP Cit*)

3. Les styles adaptés :

On remarque souvent que Les églises bâties au début de la colonisation n'étaient que des répliques des églises de compagnes et villes française, ce qui n'échappaient pas à la règle générale régissant les constructions coloniales en Algérie (*Nessark Naouel. 2014*)

Vu que l'incarnation du culte dans un bâtiment avait tardé, les lieux de culte était souvent installé dans des bâtis déjà existant, L'architecture religieuse chrétienne en Algérie n'a finalisé son aspect qu'après l'installation du culte en tant qu'institution éthique, elle était souvent victime d'une monotonie due notamment, à l'application du plan type ;

- La permanence du clocher.
- Les similitudes dans l'aspect extérieur

Le XIX^{ème} siècle est connu par son architecture éclectique et historicisante. (Nessark naouel.2014)

Le néo roman fut adapté en Algérie pour les lieux de culte catholique de cette période.

- **Le gothique** venu du Nord est par conséquent, appliqué aux édifices religieux des villes du Nord.
- **Le roman** a admis que sa place est au Sudainsi que le néo **roman** Laroche C., 2008, Op Cit, P. 1-27

Néanmoins cette règle était Parfois transgressée dans certaines églises comme celle de Saint Bonaventure à Alger en style **néo roman**, avec des traces du style gothiques toutefois. Le style architectural adopté pour l'église de Cherchell, et bien qu'il s'inscrive dans la lignée des styles historicisants est le gréco-romaine plutôt que le roman. (Nessark naouel/2014)

- **Style byzantin** fut adapté vers la fin du siècle dans la quête de l'exotisme orientale ou selon Oulebsir d'un référent commun aux civilisations du pourtour méditerranéen
 - Le **néo byzantin** ou plutôt sa formule mixte le romano- byzantin est alors réinvesti en Algérie dans la Basilique Notre Dame D'Afrique à Alger.
 - Le **style néo-mauresque** à partir des années 1900, voir jusqu'à la célébration de centenaire, voir l'église sacré cœur d'Oran.
 - A partir des années 1930, l'architecture religieuse chrétienne en Algérie s'est basculée vers **l'architecture moderne**. Nous citerons entre autres des réalisations telles, l'église Saint Paul sainte Rita de Tony Socard à Belcourt ou encore le Sacré Cœur d'Alger d'Hérbé et le Couteur, caractéristique par sa structure hyperboloïde couvrant le centre de sa nef. (Cohen J-L, Oulebsir N, Kanoun Y., 2003)
- L'architecture **islamo-mauresques** fut un refuge systématique pour les architectes dans la conception des temples juifs (Jarrassé D., 2011,)

Durant le XX^{ème} siècle l'émergence d'une nouvelle classe moyenne de juifs, contribuera à l'adoption d'une architecture moderne dans les synagogues

Le dernier point relatif aux édifices religieux sous la colonisation française est la loi de 1905 rendu applicable en Algérien à partir de 1908. En effet cette loi avait des retombées juridiques, économiques et même architecturales et stylistiques sur les édifices religieux.

(Laroche C., 2008, Op Cit, P. 1-27)

4. État des lieux des lieux de culte non musulman en Algérie

En bien de culte non musulman l'Algérie a hérité de :

- 350 églises catholiques
- 30 temples protestant
- 130 synagogues
- 1 seul église anglicane (L'église anglicane de la Sainte-Trinité d'Alger)

Les édifices religieux de culte non musulman ne constitue que 0.7% des bien culturel classé sur la liste nationale des biens culturels protégé, l'inventaire supplémentaire comporte quantàlui (05) cinq édifices religieux de culte non musulman sur un peu plus de 280 édifice que contient la liste de 2013 (*Nessark naouel/2014*)

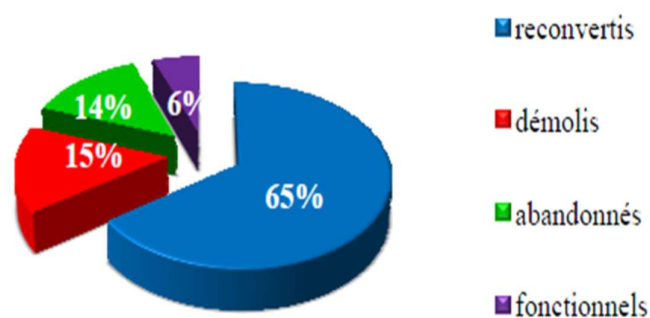


Figure18 : état des lieux des édifices de culte non musulman après l'indépendance

(Source ((*Nessark naouel/2014*))

5. Type d'intervention dans les lieux de culte non musulman en Algérie :

Selon les estimations du ministère de la culture, le patrimoine religieux dans sa globalité représente 25% des biens culturels protégés en Algérie. Dont 18 % en tant que monuments isolés et le reste (7%) est inclus dans des secteurs sauvegardés. (*Nessark naouel/2014*)

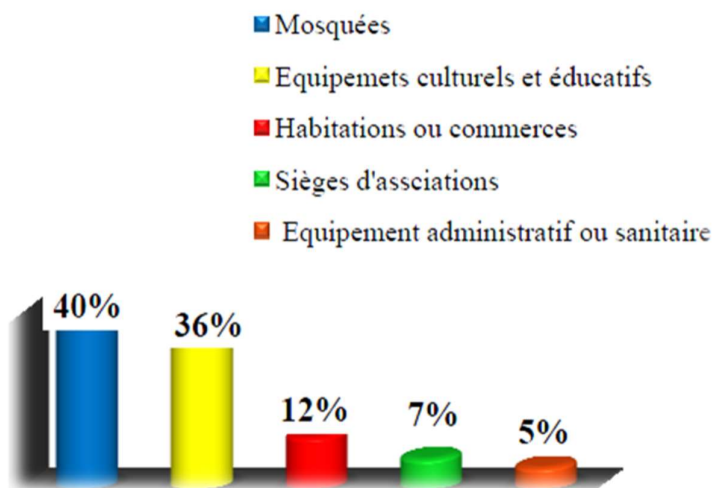


Figure 19 : Type de reconversion des édifices de culte non musulman après l'indépendance (source (devenir des édifices religieux de culte non musulman des XIX^{em} et XX^{em} siècle))

6. Représentation de la ville d'intervention

1. Présentation de la ville Tlemcen

Tlemcen ville d'art et d'histoire et ancienne capitale du Maghreb central à l'époque Zianide présentant un remarquable patrimoine architectural qui témoigne du passage de nombreuses civilisations

A travers les âges Tlemcen a été le terrain d'une série de culture (résultat des différentes colonisations) marquant profondément sa structure urbaine et sa forme.

1. Situation géographique :

a- Tlemcen dans le cadre international :

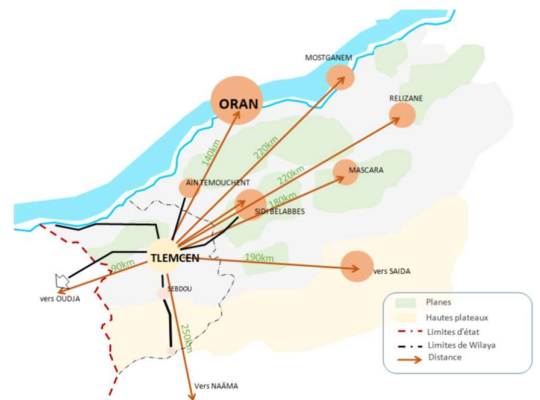
La wilaya de Tlemcen se situe à l'extrémité nord-ouest du pays, elle est délimitée par :

- **Au nord** par la Méditerranée
- **Au sud** par la wilaya de Naâma
- **A l'est** par Ain Temouchent et Sidi – Belabès
- **A l'ouest** par : Oujda (Maroc)



b- Tlemcen dans le réseau urbain national :

Tlemcen occupe une position excentrique par rapport au territoire national et se trouve à l'écart du réseau nord de communications, bloquée à l'ouest par la frontière marocaine, les voies ferroviaires et routières aboutissent aux deux grandes métropoles : Oran (600km) centre de développement industriel de la région ouest et ALGER la capitale.



2. Valeurs d'attractivité touristique :

a- La valeur géographique :

- Une ville frontalière avec le Maroc : deux postes frontalières.
- Une ville à cheval entre le Nord et le Sud.
- Un Climat méditerranéen Favorable à tout type d'activité.

b- La valeur historique et culturelle :

- Ville d'art et d'histoire avec des vestiges et monuments, l'artisanat, la musique Andalouse et la cuisine Tlemcenienne.

- Tlemcen dispose d'un patrimoine culturel et historique riche varié entre sites historiques et touristiques (Mansourah, La médina, El Eubbad, inhumé Sidi Boumediene, le Méchouar, le grand bassin, Plateau de Lalla-Setti, les cascades d'El Ourit); et monuments historiques (Minaret et ruines de Mansourah, Le Minaret d'Agadir, Palais Royal de Mechoir, Musée, Bab El Karmadine, grandes mosquée, mosquée sidi el haloui...)

- Une diversité des équipements culturels qui reflètent la vocation historique et culturelle de Tlemcen citant: musée d'art et d'histoire, palais de culture, bibliothèque, centres culturels...

- Une disponibilité en matière d'hôtellerie citant: Ibis, Renaissance, Pomaria, Agadir, Zianide, résidence Stambouli...

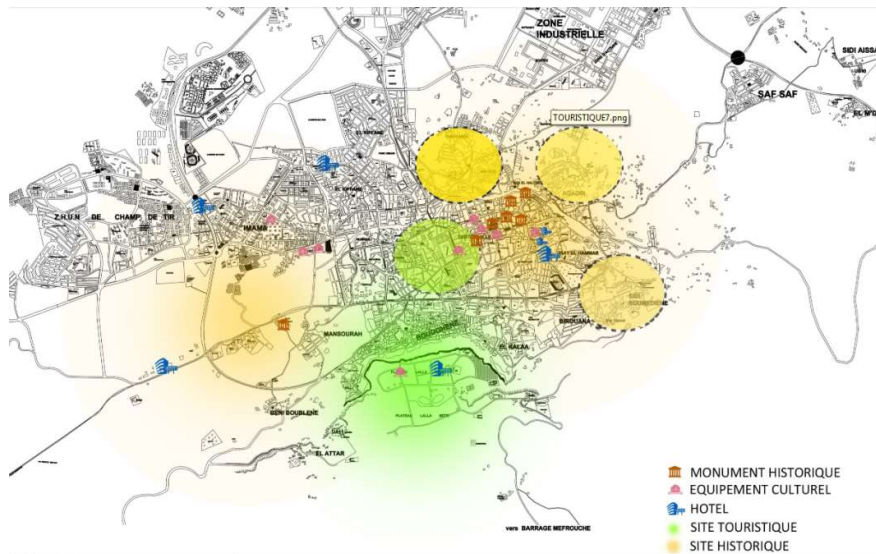


Figure 23: les valeurs touristiques de la ville de Tlemcen
(source PDAU) traité par auteur

c- Valeur naturelle :

- Forêts et campagnes
- Les sources thermo-minérales.
- Tlemcen a un immense avantage de bénéficier du plateau de lala Setti et des forêts environnants

d- La valeur des moyens de transport :

- L'Aéroport International De ZENATA. Le Port MARITIME
- L'autoroute EST-OUEST.
- La Rocade Côtière.
- Ligne De Chemin De Fer (Tlemcen – Bel abbés).

En outre, Le tourisme occupe une très grande place dans l'économie car il est créateur d'emplois, et tous les indicateurs montrent que l'activité touristique s'est accrue et la tendance se poursuit aujourd'hui, grâce à la manifestation de « *Tlemcen capitale de la culture islamique* ».

Etant l'un des secteurs qui connaît le plus fort taux de développement économique dans la région de Tlemcen, puisque la saison estivale a drainé plus de 8 millions d'estivants, le tourisme est désormais l'un des pôles attractifs de la région, et il représente une source économique non négligeable. Pour atteindre les objectifs d'ici à l'an 2025, les décideurs du secteur sont à pied d'oeuvre pour atteindre l'objectif tracé

3. Etude de paysage urbain :

a- Topographie :

Tlemcen a une superficie de 9020Km², représentant une très grande variété de paysages

La ville de Tlemcen représente une diversité au niveau de sa composition géographique, elle s'inscrit entre le massif jurassique des monts de Tlemcen.

De ce fait, l'espace du groupement est très contrasté,

La forte déclinaison relevant une succession d'ensembles géographiques relativement distincts

Son milieu physique est très riche et divers, on trouve des forêts, des terrains agricoles, maquis, oueds....

La ville de Tlemcen se compose de plusieurs types de reliefs ; qui se distingue selon leurs altitudes en : mont, plaines et les plateaux.

Elle repose sur une série de Collines :

- Plateau LallaSetti **1000 m.**
- Tfatiset **874 m.**
- El-Koudia **679 m.**
- Ain-El-Hout **651 m.**
- Boudjlida **650 m**

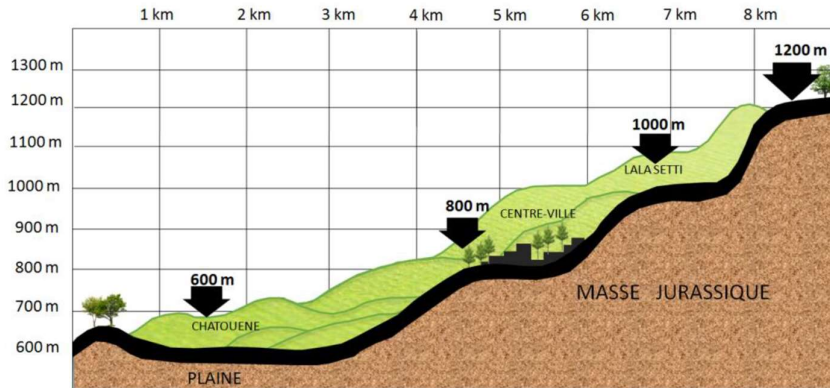


Figure 24 : Carte de topographie de Tlemcen

b- Climat :

Le climat de groupement de Tlemcen, Mansourah, et Chetouane se caractérise par deux saisons contrastées :

- Une saison sèche.
- Une saison humide
-

4. Aperçue historique de la ville

Tlemcen est une ville d'art et d'histoire qui a été édifiée à l'époque romaine. Elle s'est enrichie architecturalement à travers le temps avec les apports stylistiques des différentes dynasties. Cette ville a été classée secteur sauvegardé en 2009 par décret exécutif.

Période romaine (201 - 429 apr. J.-C.):

Le premier noyau urbain de Tlemcen est Pomaria qui signifie champs de pommes en latin. Parmi les preuves qui témoignent sur l'existence de Pomaria le bain, le reste du temple d'Auslivia, les soubassements des remparts, les pierres sur les faces Sud et Est du minaret de la mosquée d'Agadir. (walid hamma, abdelkader djedid, mohammed nabil ouissi)

Périodes des conquêtes arabes, des révoltes berbères et la prise des Idrissides (670 - 1078 apr. J.-C.) :

Après la conquête des arabes de Pomaria et la chasse des romains, les berbères (à l'origine païens et chrétiens) ont été islamisés. Dès alors, Abou El Mouhadjir Dinar a édifié une nouvelle ville musulmane sur les ruines de l'ancienne cité romaine entre 670 et 765 (Kassab Baba-Ahmed, 2007). Elle s'appelait Agadir qui signifiait en berbère (amazighe) enceinte. A cette époque, Agadir était constituée que d'une kasbah où vivaient les chefs arabes et les berbères occupaient les tentes. (walid hamma, abdelkader djedid, mohammed nabil ouissi)

Périodes des Almoravides (1078- 1147 apr. J.-C.) :

Après la victoire des berbères almoravides sur les arabes idrissides (la ville devint berbère et ceci jusqu'en 1517 date de l'arrivée des Turcs), Youcef Ibn Tachefine a édifié une nouvelle cité à l'Ouest d'Agadir, dont l'appellation est Tagrart qui signifie en berbère site surélevé. Tagrart est localisée actuellement en plein centre-ville et ses tissus urbains se positionnent majoritairement au Nord-Est et une partie au Nord-Ouest. Le reste de la ville était inoccupé comme le confirme Marcais G. « l'enceinte circonscrivant Tagrart était assez vaste, n'étant jamais occupée totalement » (*walid hamma, abdelkader djedid, mohammed nabil ouissi*)

Périodes des Almohades (1147- 1236 apr. J.-C.) :

Après avoir écarté les Almoravides du pouvoir, le roi berbère Abdel Moumène El Masmoudi s'empara de la ville. Tagrart à cette époque n'a pas connu de développement de nouveaux tissus urbains, vu que la cité était annexée à Marrakech. Par contre, une extension de ses remparts était réalisée vers le Nord et l'Ouest (Barges, 1859), ce qui a permis d'augmenter sa superficie. Cette extension s'est faite en deux temps, en 1161 par Abou Imran vers Tafrata (Barges, 1859) et en 1185 par Abou El Hassen vers El Matmar (Baron, 1852). (*walid hamma, abdelkader djedid, mohammed nabil ouissi*)

Périodes des Zianides (1236-1517 apr. J.-C.) :

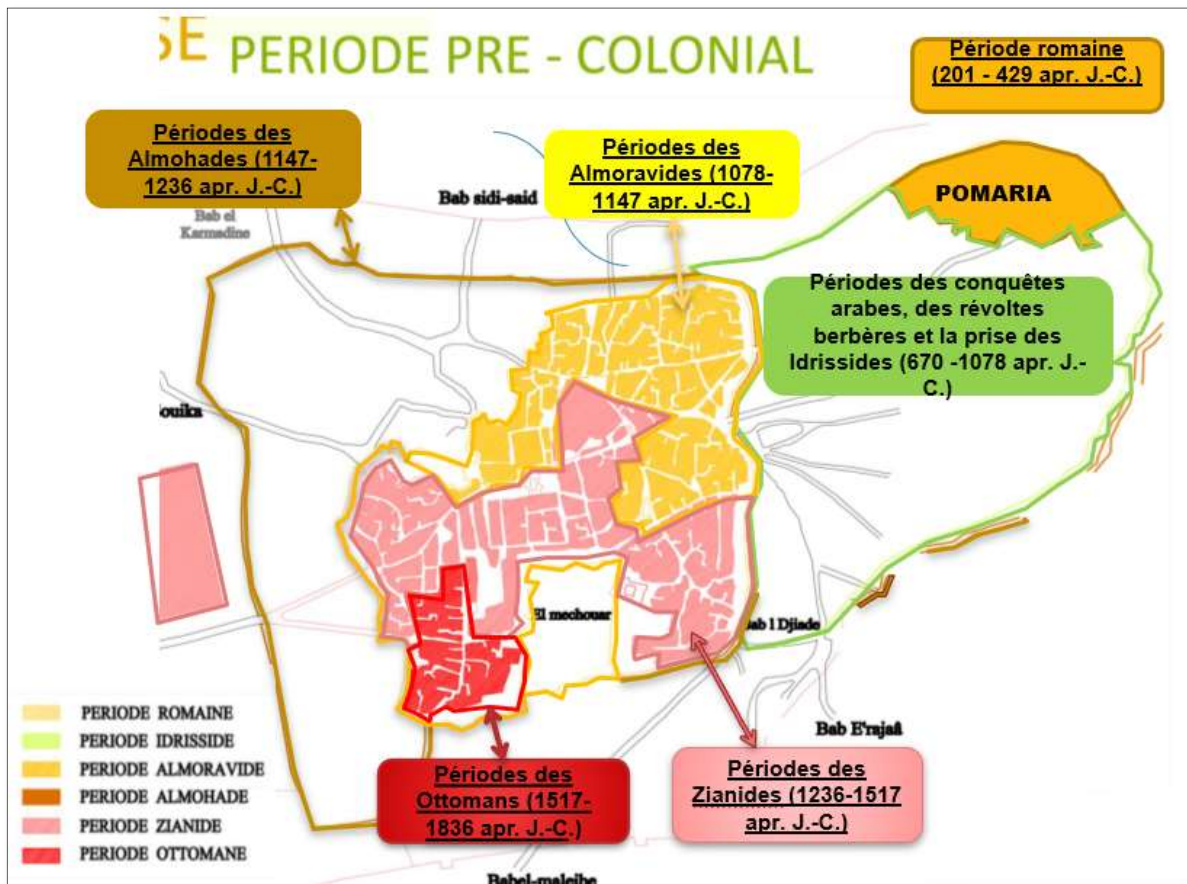
Après la chute des Almohades, Yaghmoracène s'empara du pouvoir et fonda le royaume des BanouZiyane qui sont issus de la grande tribu berbère de Zenata. A cette époque, le roi a réussi à fusionner Agadir et Tagrart en une seule ville et lui donna la dénomination de Talamsane (Tlemcen actuelle) qui veut dire en berbère deux fontaines, tala (fontaine) m (préposition) sane (deux). (*walid hamma, abdelkader djedid, mohammed nabil ouissi*)

Périodes des Mérinides (1299-1358 apr. J.-C.) :

Durant le règne des Zianides, les Mérinides de Fès se sont incrustés à Tlemcen. Ces derniers sont originaires comme les premiers de la même tribu berbère de Zenata. Les Mérinides ont assiégé Tlemcen en deux temps (Bouali, 1984). La première fois c'était entre 1299 et 1307 par Abou Yakoub (fin de l'époque du règne du roi zianide d'Abou Said Othmane et le début de celui d'Abou Ziane) qui a construit le quartier de Sidi Boumediene et une nouvelle ville appelée Mansourah qui s'étendait sur cent hectares. La deuxième fois c'était entre 1335 et 1358 par Abou l'Hassen et Abou Inâne qui ont réalisé le quartier de Sidi El Haloui. (*walid hamma, abdelkader djedid, mohammed nabil ouissi*)

Périodes des Ottomans (1517-1836 apr. J.-C.) :

Après avoir connu la grandeur à l'époque des Zianides (capitale du Maghreb centrale). Le déclin de Tlemcen se dessine dès 1517 date de la prise de la ville par les Ottomans à leur tête Baba Aroudj qui lui succéda plus tard Salah Rais Pacha. Durant toute la période turque, Tagrart était leur base (L'Africain, 1980) car Mansourah était détruite par les Zianides et Agadir était abandonnée. De point de vue urbanistique, Tlemcen n'a connu qu'une extension au Sud-Ouest (Figure 9) de Tagrart où un quartier Kouloughli (bâb El Hadid) était construit. Un palais a été aussi réalisé au Nord-Est d'El Mechouar. (*valid hamma, abdelkader djedid, mohammed nabil ouissi*)



*Figure 25 : carte synthèse de la période précoloniale
(Source thèse de doctorat KASSAB BABA-AHMED)*

Périodes des Français (1836-1962 apr. J.-C.) :

Tlemcen fut pénétrée par les Français en 1833 et se sont installés définitivement en 1842 (Lecocq, 1940). On a établi des démolitions et des transformations architecturales à travers les changements spatiaux et stylistiques des édifices convertis en caserne qui sont les quartiers militaires de Mustapha, Beylik, Kissaria, Ksar El Bali, Mechouar Tunis, Ghourmala et Maezouz (Lecocq, 1940).

En 1845, les français ont établi un projet pour européeniser la médina de Tlemcen. Il consistait à aligner et élargir les ruelles musulmanes arboréssantes et aménagé des places.

En 1860, les services d'urbanisme français ont élaboré un nouveau plan pour la ville interne, dont la trame est en échiquier. Les concepteurs de ce projet ont voulu délocaliser le centre musulman (place des caravanes) au Nord vers Tafrata à travers l'aménagement de la place des Cavaignac et l'église Saint Michelle.

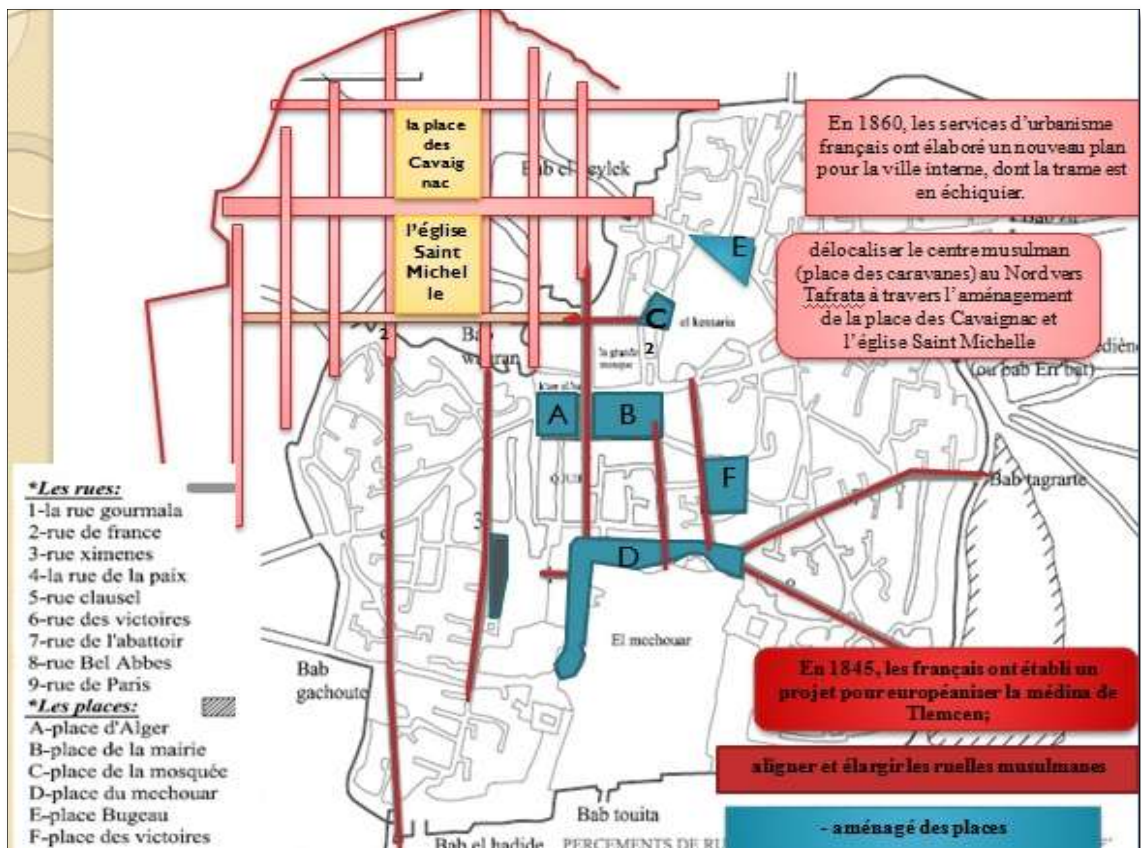
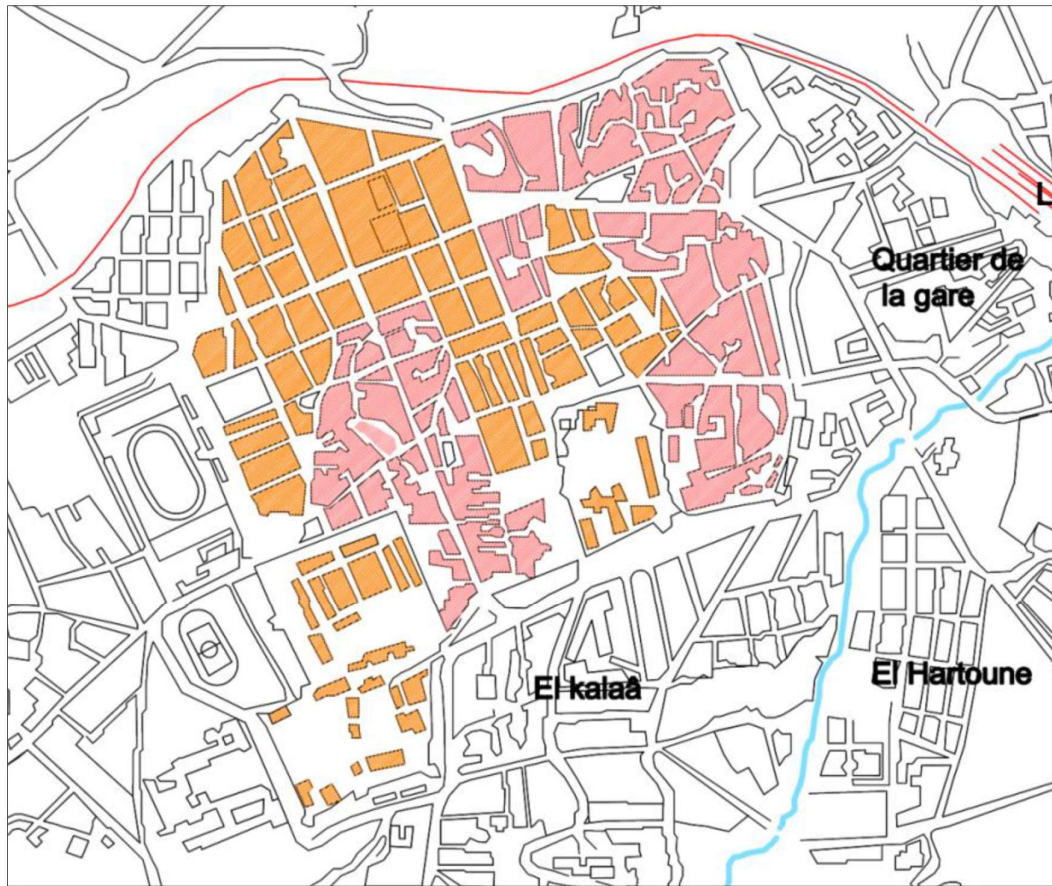


Figure :26 les étapes de la restructuration coloniale de la médina de Tlemcen (Source analyse urbain du noyau historique de Tlemcen) traité par auteurs



*Figure 27 : carte synthèse de l'intervention coloniale dans la médina de Tlemcen
(Source thèse de doctorat KASSAB BABA-AHMED)*

5. Lecture typo-morphologique de la médina de Tlemcen

Pour procéder à une analyse typo morphologique du tissu urbain de la ville de Tlemcen nous avons quatre facteurs a considéré :

1. **Le parcellaire** : c'est un système de partition de l'espace de territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles.
2. **La voirie** : c'est un système de liaison de l'espace de territoire. Il est constitué par l'ensemble des circulations de fonction et d'importance variables.
3. **Le bâti** : il regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine quelle que soit leur fonction (habitations, équipements) ou leur dimension.
4. **Les espaces libres** : est l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ses espaces soient publics (places, esplanades. Rues...)ou privé (cour, jardin...)

A la fin de la période coloniale, on distingue 03 Zones homogènes constituent le tissu de la Médina-les deux places jouent le rôle de pivot et articulation entre les différentes zones :

1. **Tissu historique** (l'Est et Sud-Ouest)
2. **Tissu colonial** (le Nord-ouest)
3. **Tissu historique ayant subi des interventions** (la partie centrale de la Médina)

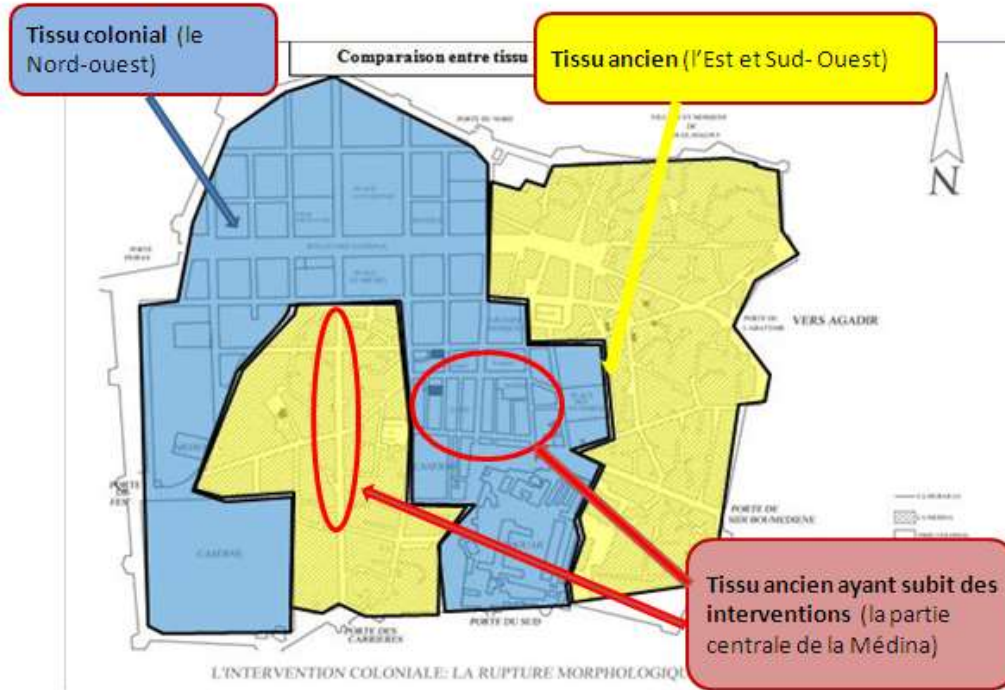


Figure 28 : typo-morphologie du tissu urbain de la médina de Tlemcen (source Auteur)

1- Tissu traditionnel

Le parcellaire

La parcelle constitue l'élément de base de composition de l'espace urbain traditionnel. de taille variant de 50 M & 400 m, se caractérise par Sa forme irrégulière

La voirie

La trame viaire est compacte, des 'oies étroites et sinueuses, on a une hiérarchie des espaces allant de public au semi public au privé : rue, ruelle, derb, skifa et impasse.

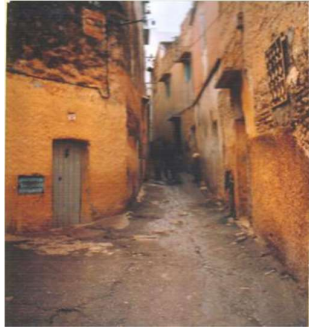


Figure 30 : l'impasse



Figure 31 : derb el Naidja

(source Didi Ilyes –2013)

Espaces bâtis

• Habitations : On a l'unité de voisinage (disposition successive des maisons en triangle), le style architectural est arabo moresque, elles comportent généralement des murs aveugles (système introvertie), d'une hauteur qui varient entre (RDC-RDCOI)

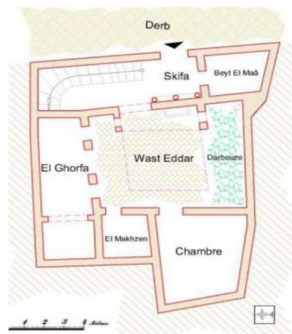


Figure 32 : types de maison traditionnelle

(Source thèse de magistère Didi Illyés –habita traditionnel)

• Equipements : L'ancien tissu se caractérise par la concentration des équipements de proximité qui se répartissent selon leurs fonctions (Moussala, des équipements de service tel que les fours, et bains, la plupart sont fermés).

Espaces libres

Les espaces libres (publics) de l'ancien tissu de la médina : Places, Tahtaha, Souk, Souika et la trame viaire (rue, ruelle, derb, skifa et l'impasse).



*Figure 29 : morphologie de l'emplacement de la mosquée par rapport à la Tahaa
(source thèse de magistère Didi Illyés –habita traditionnel)*

Avantage du tissu traditionnel :

- Symbole de vie sociale et communautaire très renforcée.
- Convivialité entre les familles du même quartier.
- On trouve les équipements nécessaires de tous les jours comme el ferrane, au sein de chaque quartier.
- Parfaite harmonie entre l'urbain et le social.
- Dépourvue de toute pollution,
- Offrant un climat un climat ponctuel par la réduction de la température qui provient de l'extérieure.

Inconvénient du tissu traditionnel :

- L'étroitesse des passages et des virages.
- Le mode d'habitat traditionnel répond à des normes et des valeurs qui ont changé, il ne répond pas aux nouvelles exigences liées au confort apporté par la technologie moderne comme la voiture et les commodités devenue nécessaires pour une famille comme le gaz, le chauffage. etc.
- Absence des espaces verts (publique)
- Absence de parkings et des aires de stationnement.

2- Tissu coloniale :

Trame parcellaire

Le tissu colonial se caractérise par des parcelles de forme géométrique et régulière (généralement rectangulaire). La parcelle est le résultat d'une division proportionnelle de l'ilot en superficie de 200m À 600 m²

Profitant des espaces Ouest non urbanisés, des boulevards et des rues ont été aménagés en adoptant la forme de damier s'inspirant des aménagements de paris selon les recommandations d'Hausmann.

Trame viaire

•la rue est assez large permettant la circulation mécanique et piétonne, bordée d'immeubles de 2 à 4 niveaux

•La naissance d'un axe Est-Ouest, boulevard national (colonel Lotfi) qui sera la colonne vertébrale de la ville coloniale dont la plupart des rues se convergent vers lui.

Espaces bâtis

•Habitations : de type individuel (RDC- RDC+O1),

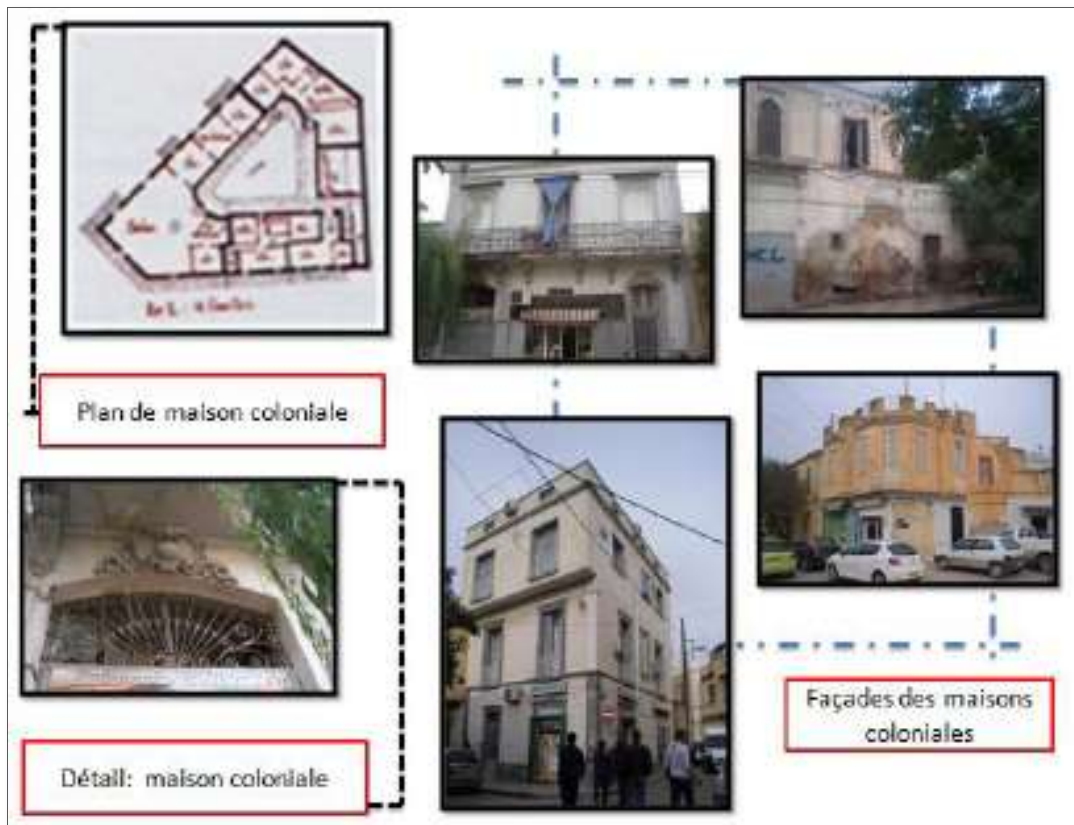


Figure 33: plan + façades + détail d'une maison coloniale (rue de paris-Tlemcen)

- Equipements : Edification de nouveaux équipements : poste, tribunal, église, ...
- Styles architectural : tout d'abord l'éclectisme, ensuite le néoclassique, après le néo mauresque et en dernier le style moderne

Espaces libres

- Les rues comme les trottoirs sont larges selon les normes et modèles européens.
- Les places sont de forme régulière occupant parfois de vastes étendus.

Avantage du tissu colonial :

- Une présence d'espaces verts dans la plupart des quartiers
- Un espace jardin privé pour les villas.
- Une intégration de réseaux AEP et électricité.
- Des rues larges et animées avec des commerces et la présence d'équipements de proximité.

Inconvénient du tissu colonial :

- Une incompatibilité des habitations avec notre système social et traditionnel.
- Absence des aires de jeux et des espaces de détente.

3- Le tissu ayant subi des interventions :

Issu de l'alignement et des opérations de restructuration menées pendant la période coloniale, ces maisons de typologie traditionnelle, se sont trouvées ainsi mutilées d'une partie de leur espace intérieur. Ils ont les mêmes caractéristiques du tissu colonial. La rue est assez large, bordée d'immeubles de 2 à 5 niveaux, caractérisée par des commerces avec vitrines qui occupent une surface importante des rez-de-chaussée des immeubles.

Selon des spécialistes certaines habitations qui ont subi au, ont gardé leurs caractéristiques architecturales d'intérieur (wast eddar) avec une façade coloniale.

Pour les places, les colons ont aménagé plusieurs places généralement créées sur des places préexistantes ou sur des terrains non construits ou occupés par des constructions à moitié effondrées qu'il suffisait d'aménager (la démolition de Madrassa Tachfinia pour l'aménagement de la place Amir Abdelkader).

6. Synthèse

La ville historique de Tlemcen présente un patrimoine architectural remarquable car chaque dynastie, chaque civilisation a laissé son emprunt qui est resté témoin durant des siècles. Ce patrimoine se divise en deux suivant l'époque et. Il s'agit du patrimoine arabo-mauresque et

celui datant de l'époque française (style européen) où chacun présente des caractéristiques différentes par rapport à l'autre (deux modes de réflexion et de vie différents), pourtant on remarque une cohabitation remarquable entre les deux.

7. La problématique dégagée :

- Déficit des aires de stationnement
- Réseau viaire étroit mal adapté à la circulation mécanique
- Problème de circulation
- Déclin de l'activité artisanale et son absence dans le centre historique
- Dégradation du cadre bâtis y compris des lieux de culte d'une valeur historique inestimable.
- Rupture urbaine entre l'ancien tissu et le tissu colonial
- Dépeuplement de la population de Médina
- Patrimoine de 19 et 20 siècles mal exploité
- Absence d'un équipement touristique de haute gamme
- Absence d'un équipement de loisir

8. Les lieux de culte dans la médina de Tlemcen

La médina de Tlemcen présente une variété considérable de lieux de culte de différentes religions dont ; Mosquée, Synagogue et église

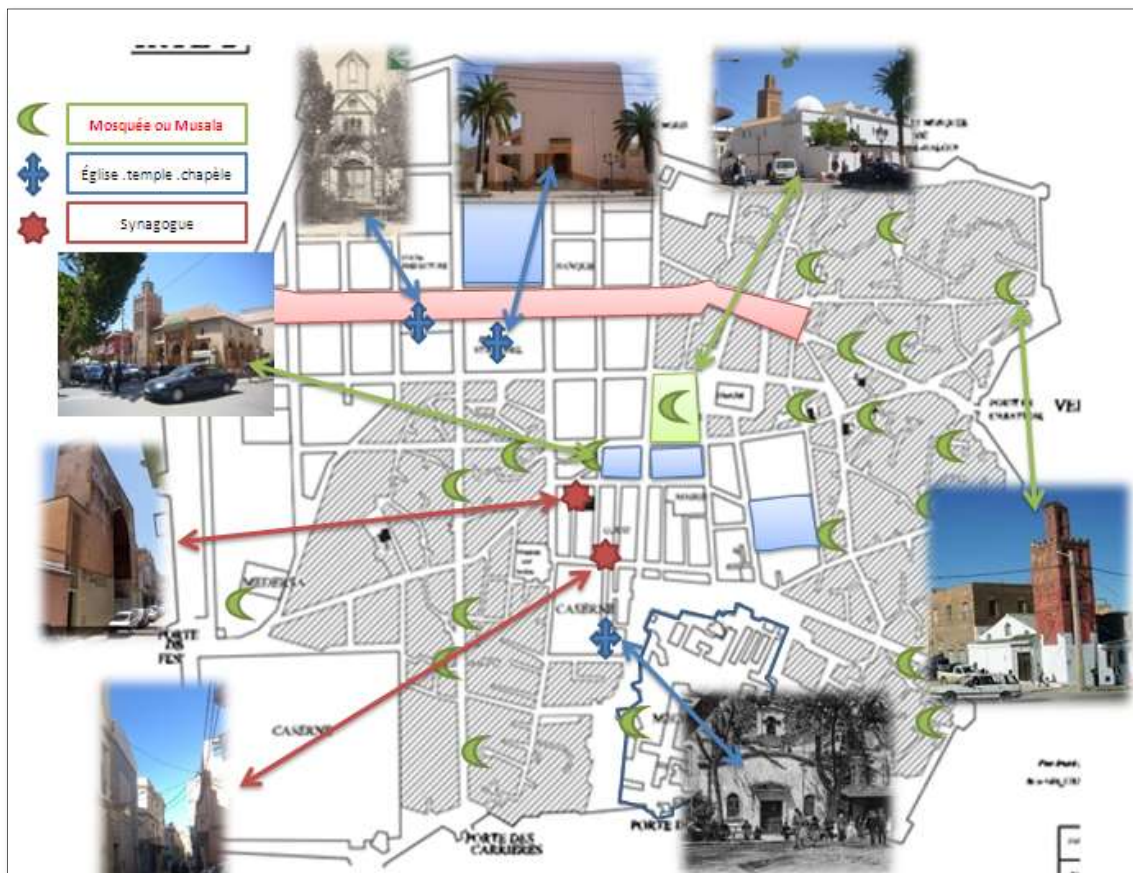


Figure 34 : La localisation des lieux de culte a Tlemcen (source Auteur)

Donc on compte environ ;

- 21 Mosquée et Mosala
- 02 Synagogue et église
- Une église, un Temple protestant, et une Chapel

9. Présentation des variantes d'étude

Parmi les différents lieux de culte non musulman présent dans la médina de Tlemcen on distingue ;



Figure 36 : Présentation des variantes d'intervention
(Source ; vue aérienne sur Tlemcen- Google.earth/traité par l'auteur)

c- Les deux synagogues situées au quartier juif : présentent peut d'option d'intervention vue ;

- L'étroitesse des passages.
- Le peu de visibilité
- Espace d'intervention très limité
- Pas d'aire de stationnement à proximité

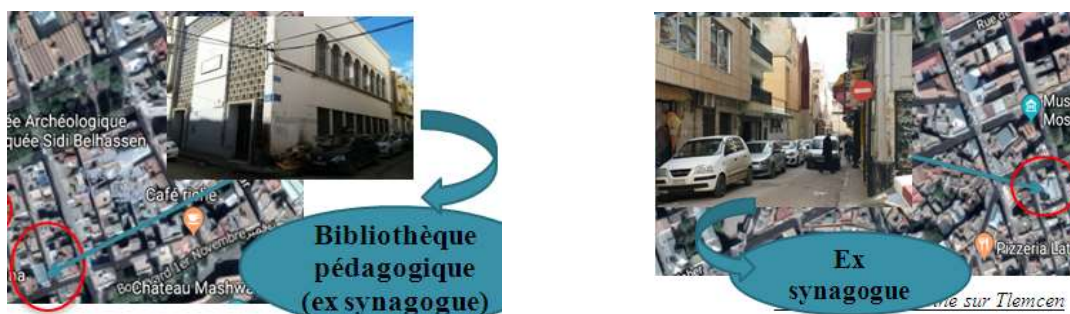
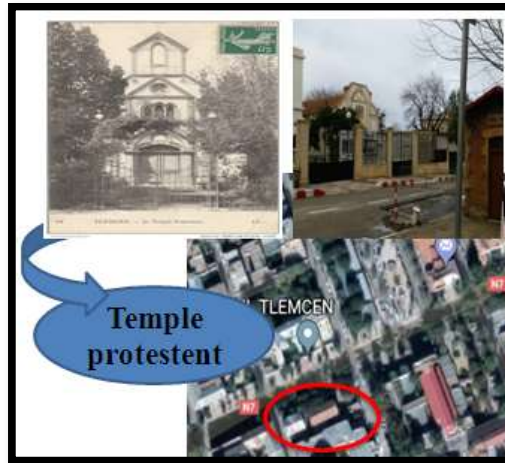


Figure 37 : Présentation des deux synagogues
(Source ; vue aérienne sur Tlemcen- Google.earth/traité par l'auteur)

d- Le temple protestant ; situé sur le boulevard colonel Lotfi

- Espace d'intervention très limité
- Pas d'aire de stationnement a proximité



*Figure 40 : Présentation du temple protestant
(Source ; vue a aérienne sur Tlemcen- Google.earth/trété par l'auteur)*

e- Eglise saint Michel ; situé sur le boulevard colonel Lotfi



*Figure 41 : Présentation de l'église saint Michel
(Source ; vue a aérienne sur Tlemcen- Google.earth/trété par l'auteur)*

Les avantages du site :

- Forte visibilité et lisibilité du site (la situation stratégique du terrain à la porte nord-ouest du centre-ville).

- Un espace urbain central avec une densité d'équipements à caractère éducatif, administratif et commerciale
- Le site est dégagé de quartes cotées
- L'accessibilité (facilement accessible depuis différentes parties de la ville).
- La proximité de plusieurs équipements structurants
- Le site est situé sur un axe piéton important
- Le site présente une surface assez importante, ce qui représente un atout majeur dans notre intervention

Synthèse

En comparant les donnés **structurant** de chaque variante ainsi que les avantages et les inconvénients de chaque site ; accessibilité, perméabilité, et structure de forme notre choix c'est opté pour l'église de saint Michel

Présentation du périmètre d'intervention

10. Approche historique du Bd Colonel Lotfi :



Figure 42 : Approche historique du Bd Colonel Lotfi (source auteurs)

11. Approche urbaine

- Les voiries structurant le boulevard

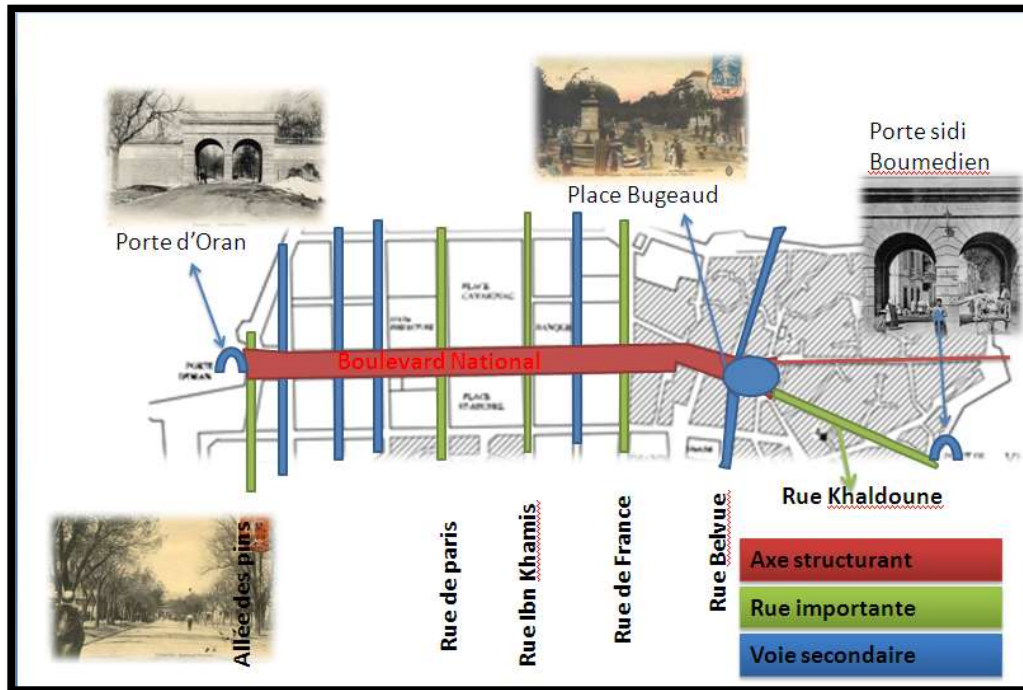


Figure 43 : Structure du boulevard COLONEL LOTFI (source auteurs)

- La trame parcellaire

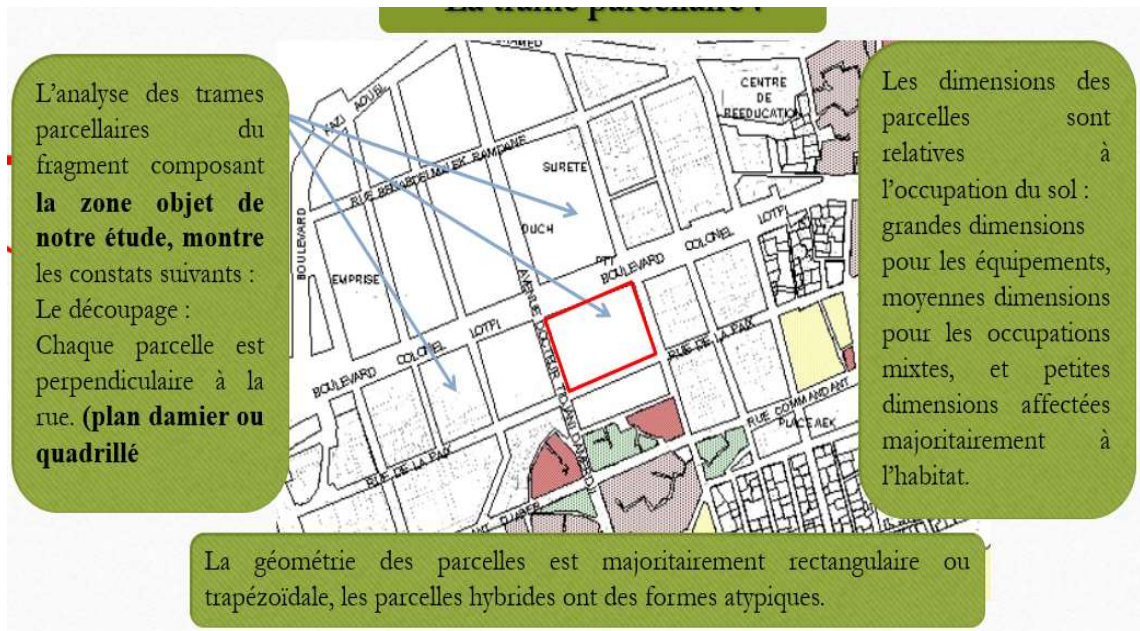


Figure 44 : trame parcellaire du périmètre d'étude (source POS médina traité par auteurs)

- Circulation :

-La circulation mécanique et piétonne est importante au niveau du boulevard qui encadre le terrain

-le site est marqué par le boulevard colonel Lotfi relie la porte d'Oran et le porte Sidi Boumediene

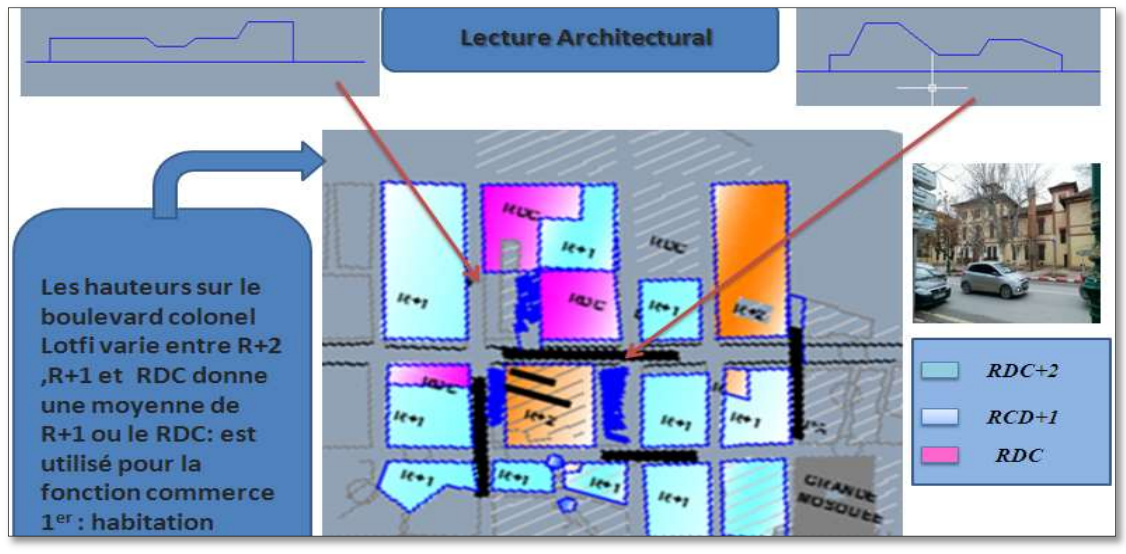
-Le site est repéré par plusieurs points : un carrefour important, la poste, la gendarmerie, le tribunal, et autres équipements structurants.



*Figure 45 : Flux mécanique et piétin avec point de repère
(source Google-earth) traité par auteurs*

12. Approche Architectural

Etat des hauteurs :



Typologie du bâti



Figure 46 : Typologie du bâti dans la zone d'étude

À partir de l'analyse du style architectural on constate que les des édifices qui entourent cette place stratégique ont un style riche en décor et ornements dû notamment aux couleurs, à la forme et aux proportions sont en bon état est donc ils possèdent une **valeur esthétique** importante.

Synthèse

Typologie de bâti	Etat de bâti	Style architectural	Les hauteurs
Purement coloniale	L'état des conceptions varié entre bonne et moyenne	➤ Néo classique pour toute les construction . Pour la bibliothèque publique (ex église sain Michel et le temple protestant) le néo roman ou	Une moyenne de R+1 RDC: commerce 1 ^{er} : habitation
			

13. Approche fonctionnelle.

Fonction urbaine :

La majorité des ilots qui entourent notre zone d'étude sont occupés par, des équipements et des commerces

Il existe plusieurs équipements autour du terrain :

- Administratifs.
- Educatifs.

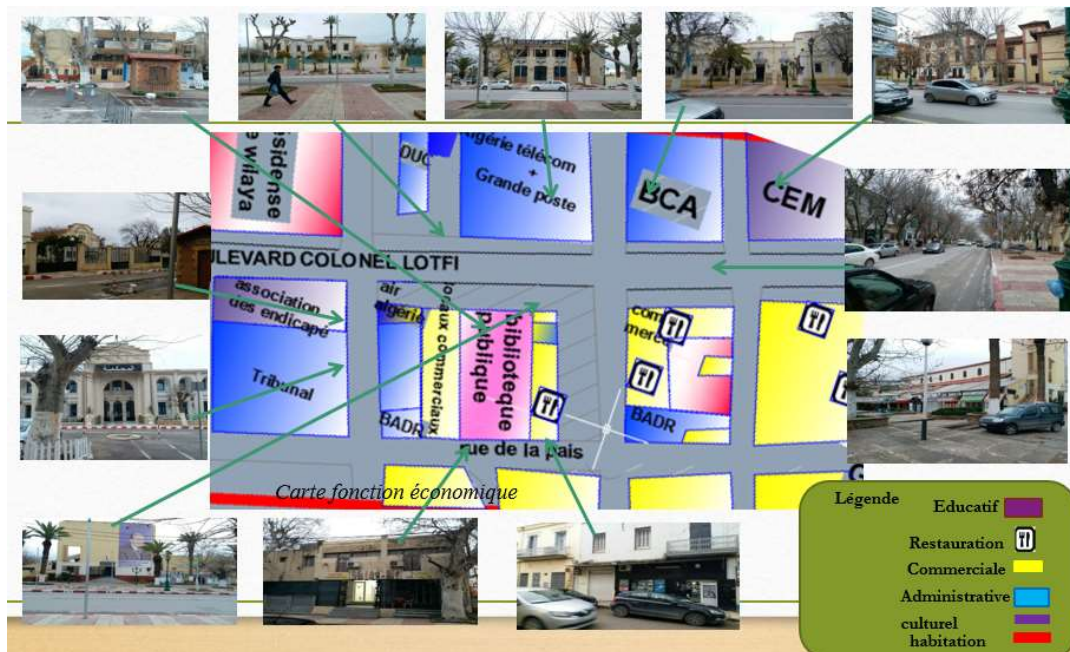


Figure 48 : Animation et fonction urbaine
Source de la carte et des photos : Auteurs du mémoire

Synthèse.

Cette zone dégage plusieurs avantages :

Sa localisation stratégique :

- La proximité des monuments de haut valeur patrimoniale : Grande mosquée, Mechouar, Musée d'art et d'histoire, Musée de l'écriture islamique (mosquée Sidi Belhassen).
- Les deux places, centre du noyau historique.
- Le passage de deux circuits touristiques principaux : Est-Ouest en allant d'Agadir vers Mansourah et Nord-Sud en allant du Mechouar vers Bab Quermadine en passant par la Grande mosquée.
- Existence du fondouk Mederssa dans la zone.

Son style architectural qui diffère d'un monument à un autre selon les différentes dynasties qui ont marqué leurs présences.

Ses équipements de différentes vocations :

- Vocation commerciale : la fonction dominante, ce sont des commerces qui se situent tout le long de la rue de Paris, rue de la Paix, boulevard colonel Lotfi, aux alentours des deux places et la Quissaria qui ne sont pas loin.
- Vocation culturelle et culturel : la grande mosquée et les deux musées.
- Vocation administrative : présence des banques.

7. Présentation le site d'intervention

1. Situation et proximité immédiate.

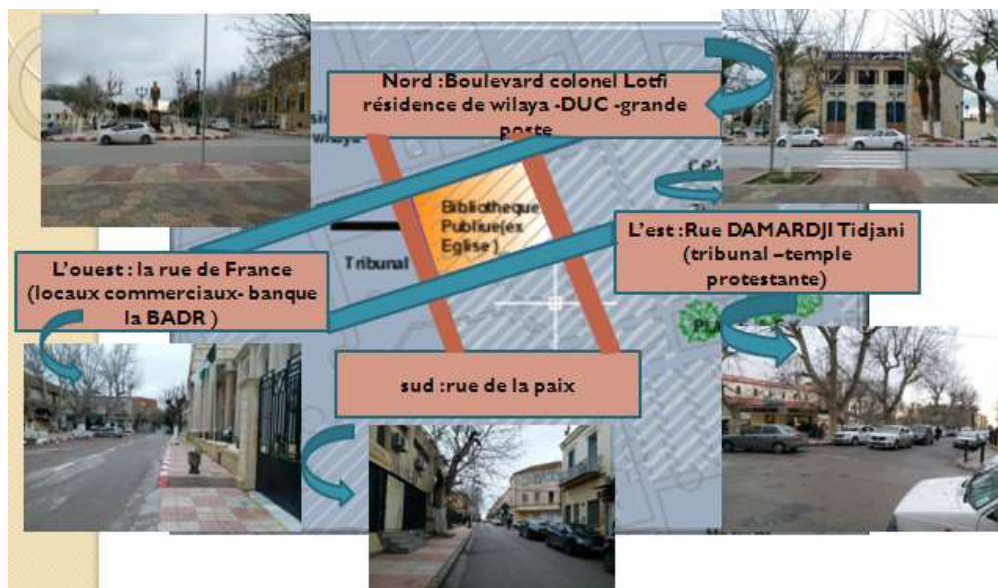


Figure 49 : Situation et proximité immédiate. (Source PDAU traité par auteurs)

2. Historique sur l'église saint- Michel

Sous la conduite de Viala Sorbier, architecte en chef de la Province d'Oran et avec la volonté du chanoine Brevet de construire une vaste et belle église, les travaux de construction d'une nouvelle église commencèrent en 1863 dans le nouveau quartier de Tafrata, sur un terrain vague près des champs d'orge et des vieux remparts de la ville et à proximité des bâtiments administratifs de la même époque

L'église Saint Michel figure parmi les principaux édifices que la colonisation Française nous a légués dans la ville de Tlemcen.

i. Aspect architectural :

Issu du style Néo-Roman qui prévalait en Europe occidentale entre le Xe et le XIIe siècle, et se caractérisant par l'emploi d'arcs en plein cintre. : *Les Usages du Patrimoine, Monuments, Musées et Politique Coloniale en Algérie (1830 - 1930), Edition de la maison des sciences de l'homme p 59*

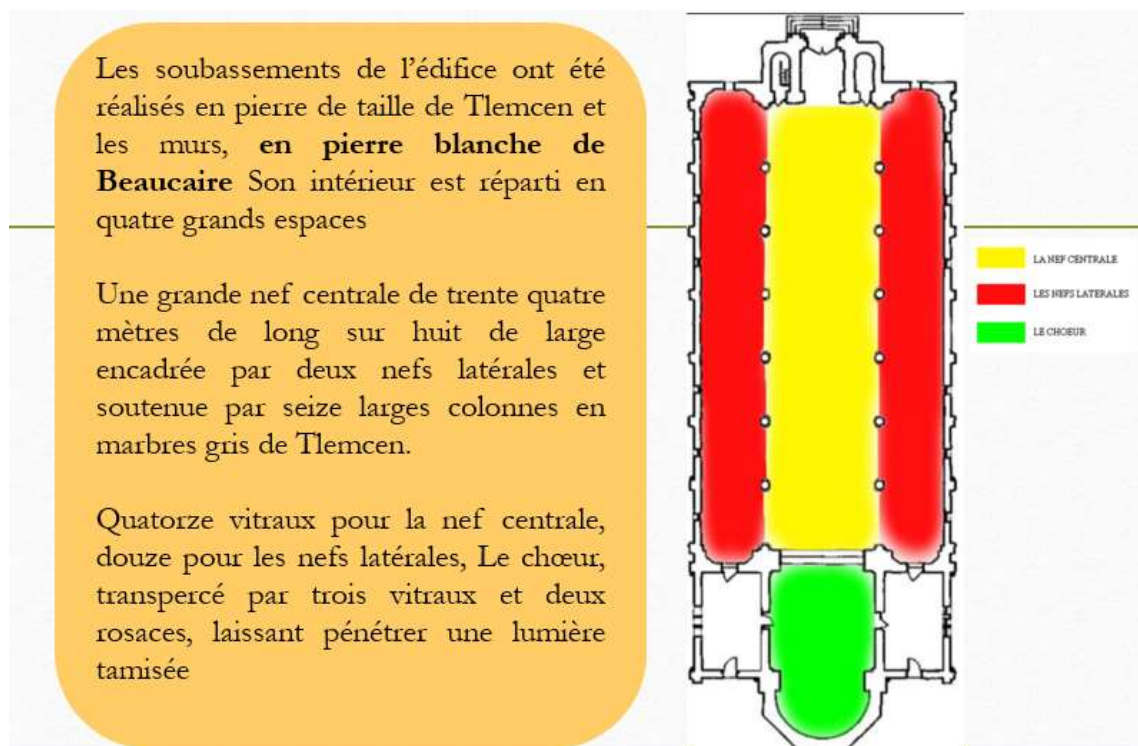


Figure 50: La composition spatiale du monument

(Source : thèse de magistère « LA REUTILISATION DES MONUMENTS ANCIENS »

AFFANE Charef Eddine Bachir) traité par auteur



Figure vue intérieure de l'église Saint-michel

Source internet

Toutefois, sa façade principale a été dominée par un clocher qui s'élevait à trente mètres du sol et qui abritait jadis trois cloches et, en 1935, on a fait placer une quatrième qu'on a nommée « la cloche de la paix » *Louis ABADIE, Op.cit, p 59*

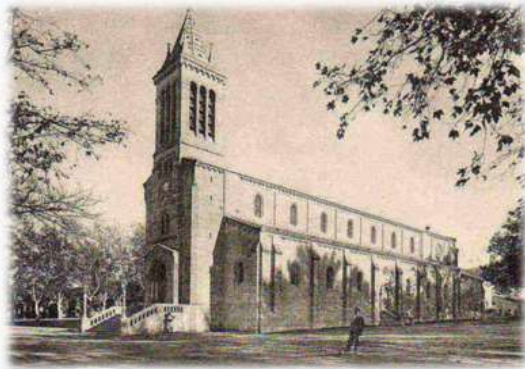


Figure 51: Vue générale sur les façades du monument après sa construction(Source : *Louis ABADIE, Op.cit, p 59* et www.facebook.com/groupe.S.O.S.Antiquité.Tlemcen.com)



L'église catholique de Tlemcen. — Dessin de Ph. Benoist, d'après une photographie de M. Pedra.

Vue extérieure de l'église saint-michel (Source le tour du monde par M.E DELORRAL)

ii. L'insertion urbaine :

Une implantation au cœur des lieux permettant la communication directe avec les autres bâtiments et espaces importants tels que la grande poste et la place 1er mai (Ex-Place Cavaignac).

- Un espace libre des deux côtés du monument facilitant la perception de l'espace urbain et en s'ouvrant sur le boulevard principal Colonel Lotfi (Ex-Boulevard National).



Cette place a fait l'objet en 1921 d'un aménagement et bitumage avec l'organisation d'allées et de jardinets

Figure 52 : *Vue sur la place Saint Michel après son aménagement*
(Source : thèse de magistère « LA REUTILISATION DES MONUMENTS ANCIENS »
AFFANE Charef Eddine Bachir) traité par auteur

3. Différentes reconversions du monument à travers le temps :

- 1860 à 1973 :

Durant la restructuration urbaine de la ville de Tlemcen En 1860, on a tracé de nouveaux axes routiers abritant les différentes installations publiques parmi lesquelles on aperçoit l'église Saint Michel.

Le monument a gardé sa fonction culturelle après l'indépendance jusqu'au mois de mars 1973 ou il a été rétrocédé à la commune de Tlemcen par le biais d'un contrat conclu avec l'évêque d'Oran afin de permettre à la direction du tourisme et de l'artisanat d'y organiser, après aménagement approprié, des expositions d'arts, ainsi que des manifestations à caractère artisanal et culturel. *(AFFANE Charef Eddine Bachir 2015)*

- 1974 à 1985 :

A partir du mois de janvier 1983, l'ancienne église Saint Michel a été louée au profit de la société nationale des nouvelles galeries Algériennes (SNNGA) de Tlemcen et cela pendant une durée de trois années pour accueillir un nouvel usage qui n'a pas été adéquat à la vocation culturelle du monument, il abrita un espace commercial appelé autrefois « Souk EL Fellah » [8]. Suite à cette nouvelle occupation, l'édifice a connu des dégradations surtout au niveau des enduits intérieurs et des revêtements de sol. *(AFFANE Charef Eddine Bachir 2015)*

- 1985 à 2004 :

Au milieu de l'année 1991, le monument a été mis à titre provisoire à la disposition de ces services. Cela s'est produit suite à la réintégration de l'édifice aux biens de l'état par l'arrêté n° 2502 du 12 juin 1991

Durant les années 90, le monument a été abandonné et vers la fin de l'année 1998, il a fait l'objet d'une nouvelle affectation, un espace d'expositions artistiques lui a été attribué. Cette nouvelle fonction a persisté jusqu'à l'année 2004. Pendant cette période, l'édifice a gardé son aspect intérieur sans pour autant l'affecté mise à part le renouvellement des enduits intérieurs et la peinture. *(AFFANE Charef Eddine Bachir 2015)*

- 2004 à nos jours :

En 2004, le statut juridique de l'église a été modifié. Elle devient un bien appartenant au ministère de la culture après avoir appartenu à la direction des domaines de l'état.

Les nouveaux propriétaires du bâtiment lui ont affecté une nouvelle fonction, celle d'une bibliothèque de lecture publique de la ville de Tlemcen pour être ensuite annexé à la nouvelle bibliothèque d'Imama inaugurée vers la fin de l'année 2012. *(AFFANE Charef Eddine Bachir 2015)*

4. L'impact de la reconversion sur le monument :

La reconversion successive de l'église Saint Michel a affecté la forme architecturale du bâtiment. Ainsi, l'aspect intérieur, l'aspect extérieur, les façades et l'allure générale de l'édifice ont subi des transformations.

Aspect extérieure

L'aspect initial du monument a complètement changé suite au revêtement de la façade initiale de pierre taillée en mortier de ciment.

En éliminant son clocher, la façade principale du monument a été camouflée par un grand Écran en béton armé

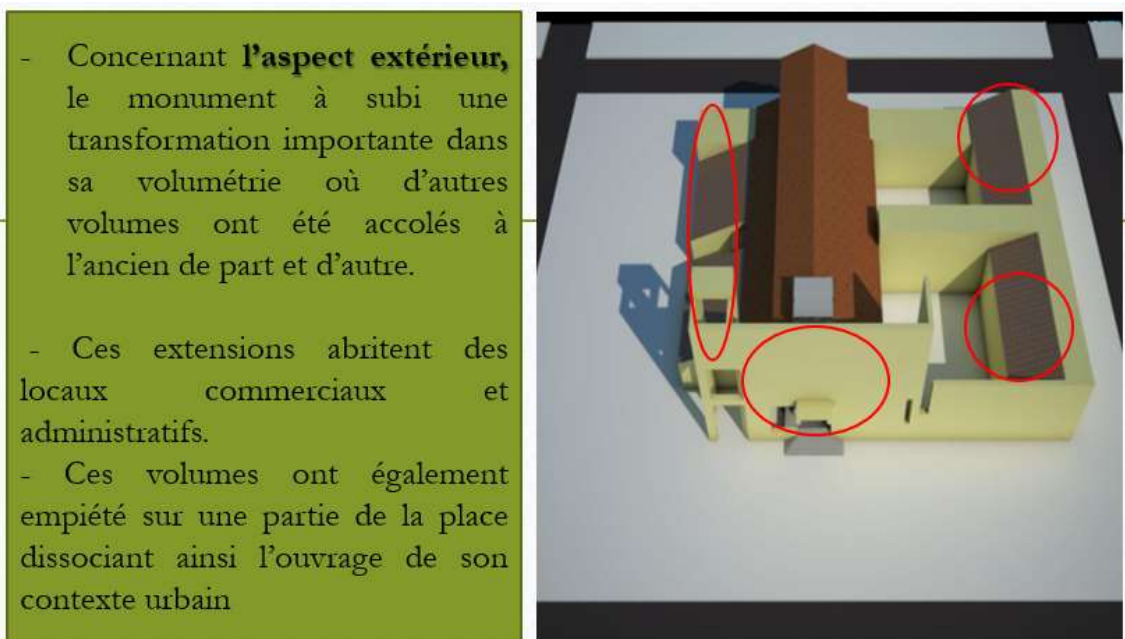
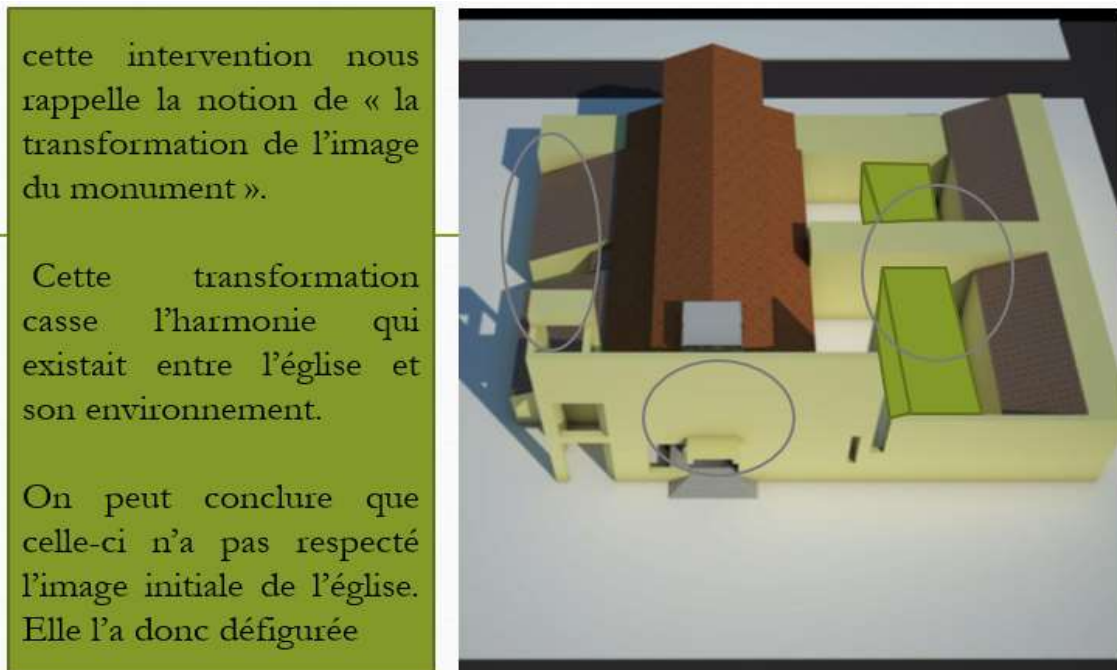


Figure 53: Vue générale sur l'aspect du monument après sa transformation

L'addition de volumes de part et d'autre du monument

(Source : thèse de magistère « LA REUTILISATION DES MONUMENTS ANCIENS »

AFFANE Charef Eddine Bachir) traité par auteurs



cette intervention nous rappelle la notion de « la transformation de l'image du monument ».

Cette transformation casse l'harmonie qui existait entre l'église et son environnement.

On peut conclure que celle-ci n'a pas respecté l'image initiale de l'église. Elle l'a donc défigurée

Figure 54: Vue générale sur l'aspect du monument après sa transformation

L'addition de volumes de part et d'autre du monument

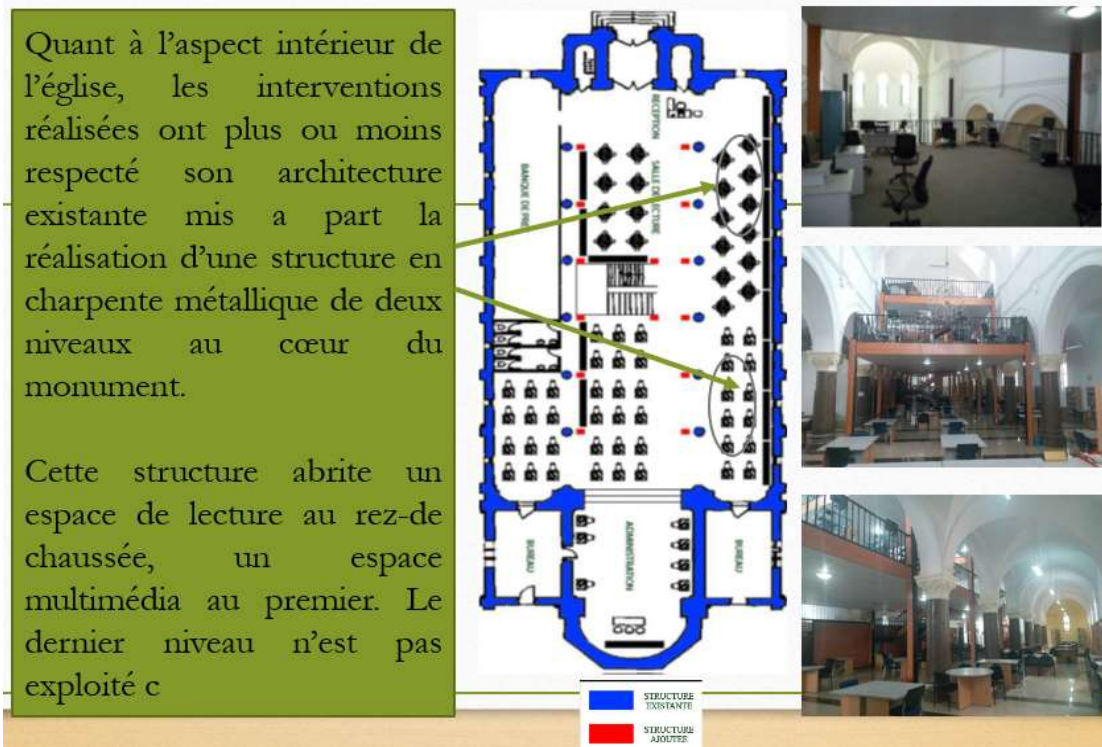
(Source : thèse de magistère « LA REUTILISATION DES MONUMENTS ANCIENS »

AFFANE Charef Eddine Bachir) traité par auteurs



Figure 55: L'addition de volumes de part et d'autre du monument (Source : Auteurs)

L'aspect intérieur



Cette structure nouvelle constitue une touche qui marque la présence contemporaine dans le bâtiment ancien tout en gardant la possibilité de revenir à la situation antérieure une fois

L'aménagement supprimé. Nous rappelons à ce stade la notion de « réversibilité » invoquée dans le chapitre précédent.

5. L'état du fait du site d'intervention

Le monument a été implanté au cœur d'un îlot d'une superficie importante, entouré d'une place qui s'appelait « Place de l'église » et devenue après l'indépendance « Place Kairouan ».



L'assiette d'intervention est composée comme suit ;

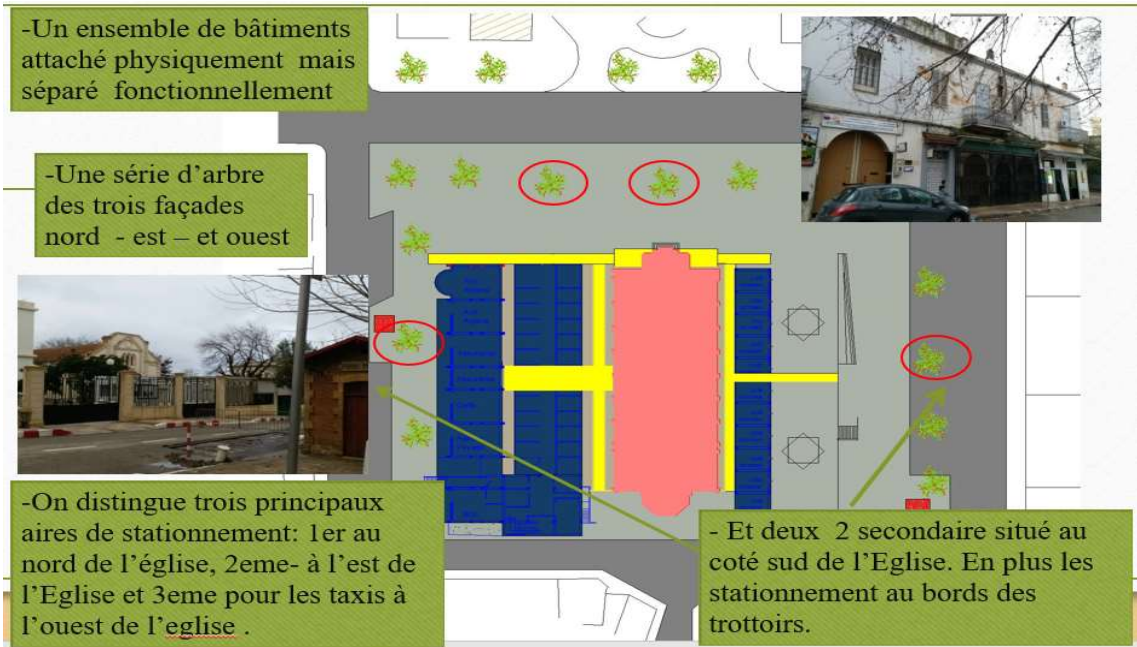


Figure 58: l'aspect générale de l'assiette (Source auteurs)

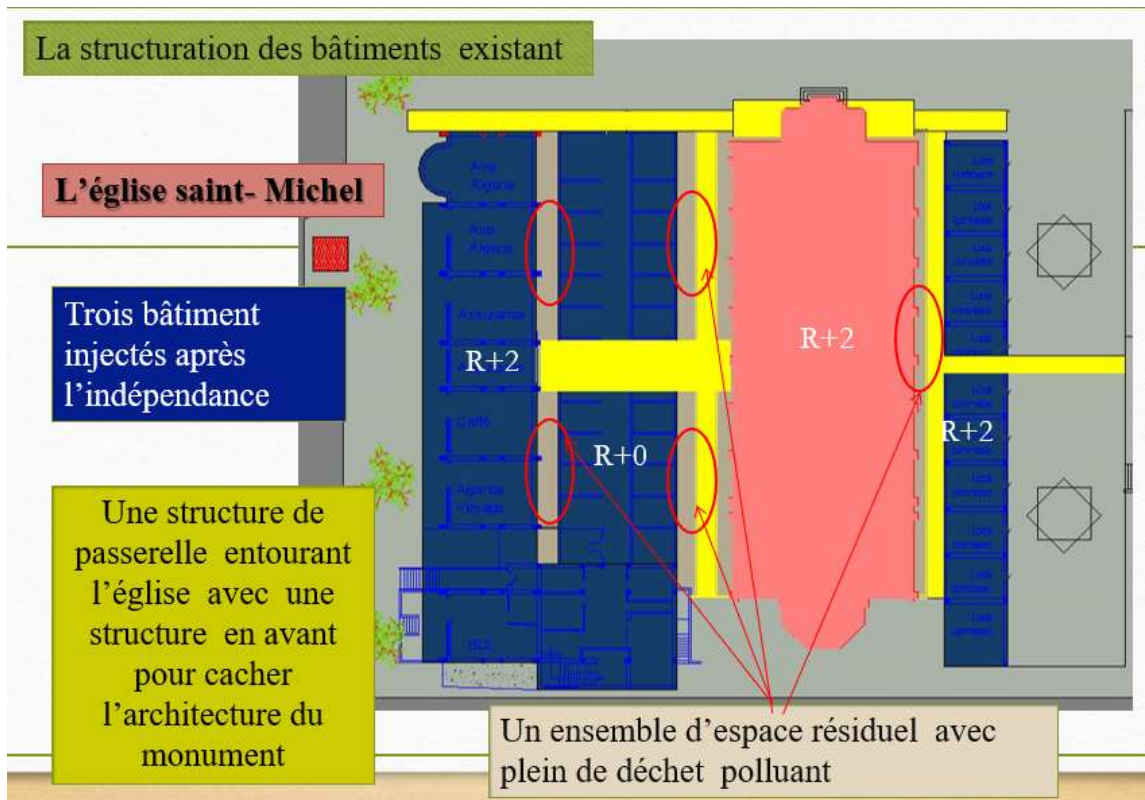


Figure 59: la structuration des bâtiments sur l'assiette d'intervention (Source auteurs)

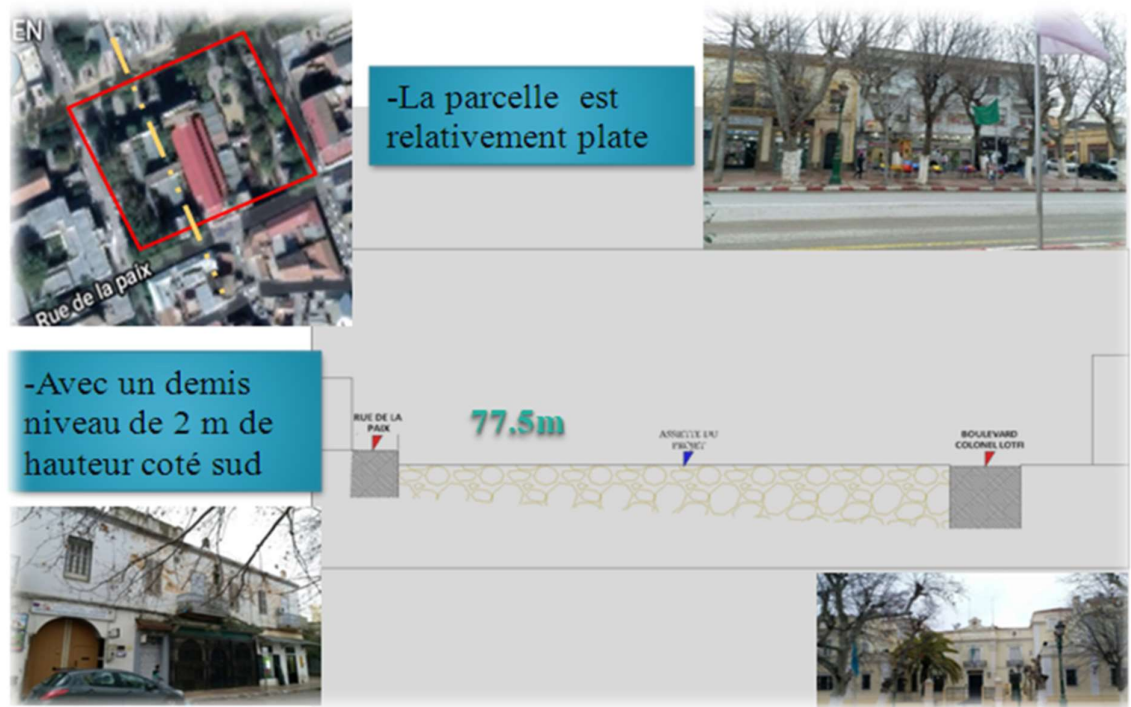


Figure 60 : coupe transversale sur l'assiette d'intervention (Source auteur)

6. Synthèse

- Notre zone d'étude présente un espace urbain central qui abrite une densité d'équipements à caractère éducatif, administratif et de commerce.

- Cependant le monument de notre intervention est devenu détaché de son contexte et ne communique plus désormais avec les bâtiments et espaces avoisinants ainsi que l'emprise au sol de la place est devenue réduite

- L'absence d'une relation spatiale complémentaire résulte de la mauvaise répartition de l'urbain de cette zone et la présence des espaces résiduels en délaissement total.

- Ceci explique l'absence d'une identification précise du site et plus particulièrement pour l'église.

- De ce fait, une reconversion des fonctions de la zone s'impose pour le mettre ainsi que son environnement immédiat en valeur.

7. Problématique spécifique.

Partant du constat fait juste au-dessus, nous pouvons dégager une problématique, qui se présente comme telle :

Comment pouvons-nous reconvertir l'église Saint-Michel en rétablissant le lien entre cette dernière et son environnement et faire de ce site un lieu accessible au grand public ?

Comment affirmer la place du KAYRAOUAN en tant que composant intégré du système urbain, en cherchant à revaloriser sa situation et sa forte valeur mémorielle aux yeux de l'histoire et du tourisme de la ville ?

De ce fait on procède à une analyse d'une variété de cas de reconversion des cas similaire de notre monument ainsi que des exemples concernant les office de tourisme soit nouvellement réalisé ou bien des cas des bâtiments reconvertis en office de tourisme

8. ANALYSE THEMATIQUE

1. Introduction :

Cette partie consiste à tirer des renseignements à partir des différentes réponses architecturales, programmatiques et contextuelles, relatives à notre problématique.

9. Critères de choix des exemples :

Dans notre étude nous avons choisis des exemples selon ;

- 1- Le type d'intervention
- 2- Selon la fonction injectée
- 3- Des cas de figure d'église reconverti en office de tourisme

10. Selon Le type d'intervention :

1. GARDEN MUSEUM - LONDRE

Le **musée du jardin** (anciennement connu sous le nom de musée de l'histoire du jardin) est le seul musée britannique d'art, d'histoire et de design des jardins. Le musée a rouvert en 2017 après un projet de réaménagement de 18 mois. [1]

Le musée du jardin se trouve dans l'ancienne église de St Mary-at-Lambeth

Adressee:
5 Lambeth Palace Rd, Lambeth **Londres**
Royaume unit



Figure 61 : présentation du musée

La création du musée







Au début des années 1970, St Mary's est restée une ruine, avec ses cloches, ses rails d'autel et ses meubles réutilisés dans les églises prospérant ailleurs.



En 1977 Les premiers volontaires ont restauré ce qui a survécu de l'ancienne structure et ont planté un jardin dans le cimetière, pour créer un musée du jardin. A l'intérieur on a placé

des roues qui pourraient être déplacées de la nef afin que le musée puisse organiser des événements.

Cependant, il a continué à être une coquille nue, avec un plancher de bois et de terre, et aucun chauffage, éclairage, ou drainage de son propre. Il n'était pas possible d'exposer des œuvres d'art ou des artefacts précieux, car ceux-ci nécessitent des espaces sécurisés et une protection contre la lumière et les changements dans l'environnement.

Contexte générale

Critère d'analyse	Fonction initiale	Cause de Désacralisation	1ere reversion	2eme reversion	
Fonction	l'église de St Mary-at-Lambeth	Déconsacré Elle est restée en ruine	Musée de l'Histoire du Jardin	Musée + un centre d'expositions et d'événements	
				1 er Phase	2 eme phase
Dates importantes	-construction En 1062, une église en bois fut construite sur le site par Goda	en 1972	créé en1977	créé En 2008	(2015-2017)
	 				
Espace /lieu d'intervention	Il est adjacent au palais de Lambeth sur la rive sud de la Tamise à Londres, sur Lambeth Road	//	l'église de St Mary-at-Lambeth	l'église de St Mary-at-Lambeth	l'église de St Mary-at-Lambeth + le Cimetière tout autour

<p>Style architectural</p>	<p>Construction en bois</p> <p>reconstruction en style victorienne</p>			<p>Technologie de bois préfabriquée mise au point en Suisse</p> 	<p>Technologie de bois préfabriquée mise au point en Suisse</p> 
<p>TYPE D'intervention</p>				<p>Injection d'une POD</p>	<p>Extension</p>
<p>Action et rajout</p>		<ul style="list-style-type: none"> - restauré ce qui a survécu de l'ancienne structure - planté un jardin dans le cimetière. 	<p>Sur des roues qui pourraient être déplacées de la nef afin que le musée puisse organiser un événement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - créé l'espace de la galerie temporaire, - ouvert le nave pour les événements, - trouvé un endroit pour mettre la collection permanent. En permettant également l'accès au haut de la boîte, - reconstituer l'Arche du XVIIIe siècle de Tradescant. 	<ul style="list-style-type: none"> - achever la restauration de l'ancienne structure - créé un espace supplémentaire pour agrandir de champ d'action du musée

materiaux de construction			-avec un plancher de bois et de terre, - aucun chauffage, éclairage, ou drainage de son propre	l'installation d'une structure en bois stratifié croisé	Bois stratifié croisé + bronze
Les enjeux	<p>-Les enjeux sociaux : redonné a la population du quartier du voisinage et même a la ville un espace de rencontre et de rassemblement.</p> <p>les enjeux architecturaux et urbanistiques : Développer les équipements structurants, d'échelle métropolitaine (notamment culturelle), ainsi qu'un projet touristique et culturel pour faire bénéficier le quartier de l'émergence d'une dynamique de cœur d'agglomération,</p> <p>-Les enjeux économiques : Susciter un développement économique par la diversité des offres de services,</p> <p>-Les enjeux patrimoniaux : Redonner une identité au monument, en requalifiant ses espaces et en injectant de nouvelles fonctions et de retrouver de l'habitabilité tout en conservant la valeur historique de l'église et lui donner une vocation culturelle et artistique.</p> <p>Enjeux scientifique et académique encourager les gens à regarder de plus près la plantation et ses valeurs écologiques.</p>				
Les objectifs	<p>Le projet avait trois objectifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inciter à entrer dans l'église et l'espace de cimetière pour afficher la collection - Deuxièmement, l'église devait être restaurée - ouvrir le bâtiment à la ville. Le site est un triangle aléatoire entre les murs de Lambeth Palace, une rivière, et les routes fréquentées. - offrir un espace public au milieu de Londres qui pourrait accueillir cette incroyable variété d'activités 				
Les contraintes	<p>Selon l'architecte Le défi était de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -résoudre les exigences pratiques d'un client dans les limites du budget, du site, -les protections statutaires de l'église, des tombes, des sépultures, des arbres et des vues du Palais de Lambeth. -En plus de cela, l'architecte doit créer un sentiment de lieu et d'atmosphère et Dow Jones a aspiré à faire une oasis de calme qui fait partie de la ville mais, aussi, une évasion momentanée. 				

Développement du musée

- Phase I (2008)

En 2008, l'intérieur du musée a été transformé en un centre d'expositions et d'événements par la construction d'espaces de galerie contemporaine.

Programme du musée

- La galerie principale du musée se trouve au premier étage, dans le corps de l'église. La collection comprend des outils, de l'art et des éphémères de jardinage-
- Une galerie sur la conception des jardins et l'évolution du jardinage.
- Trois espaces d'exposition temporaires qui examinent divers aspects des plantes et des jardins et qui changent tous les six mois

Le concept d'intervention

Dans le mémoire original, le maître d'ouvrage a demandé un « **POD** » (**forme de la boîte**), qui fait penser à de nombreux exemples d'interventions récentes dans les structures historiques qui signalent leur **autonomie de la structure environnante**, en termes de gousses.

Ceci pour être en mesure de rassembler tous les permanents collection qui était dans la nef, et le mettre au-dessus de cette boîte. Ce qui a résolu un certain nombre de problèmes en une fois. (<file:///D:/thematique/Design%20-%20Garden%20Museum.html>)

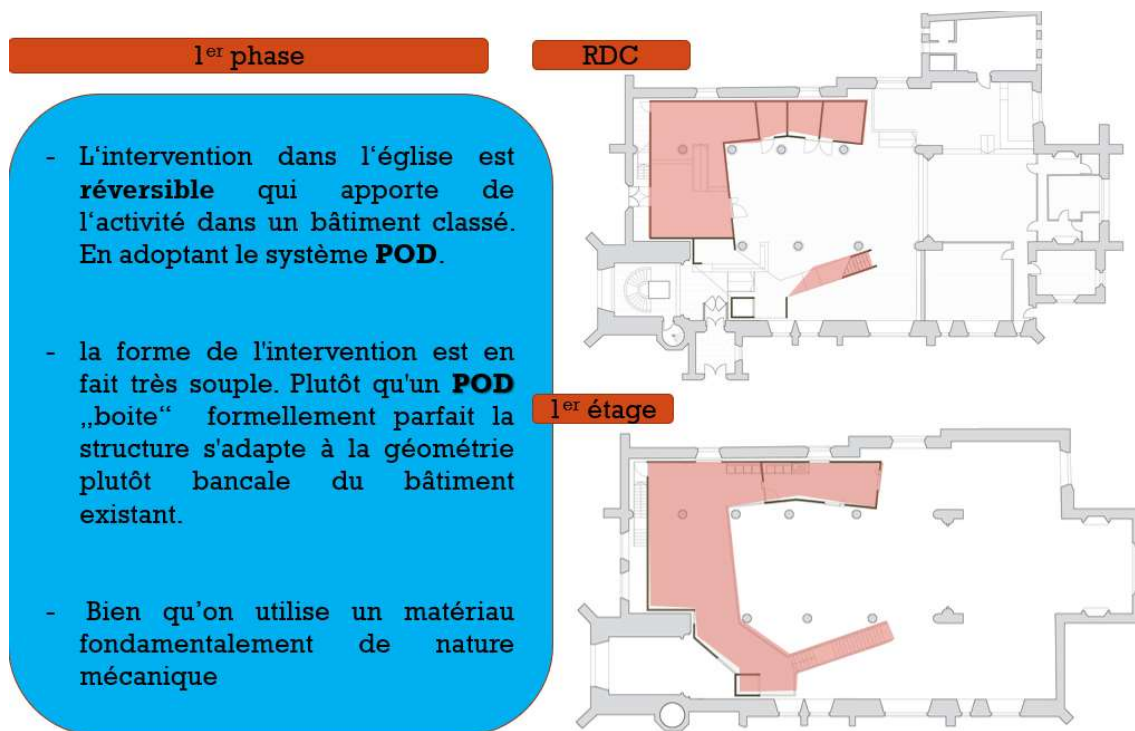


Figure 62 : Vue générale sur les différents niveaux du musée avec mode de projection

Source (<file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>) traité par

auteurs



Figure 63 : Vue sur les coupes transversale du musée

Source (<file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>)



Figure 64 : Vue sur les coupes longitudinal du musée

Source (<file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>)

Entre temps le maître d'œuvre a réalisé que pour répondre à ces critères, la construction aurait besoin d'être extrêmement robuste d'où le choix de tout construire à partir de **stratifié du bois croisé** (CLT).

L'utilisation de CLT a également permis de presque entièrement préfabriqué le projet

Figure 65 : Préfabrication : l'installation de la structure en bois stratifié croisé pour la première intervention, 2008

<file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>





Figure 66 : *Vue sur l'intérieure du musée*

Source (<file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>)



Figure 67 : *Vue en 3D du musée avec différents photos d'inérieur*

Source (<file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>) traité par auteurs

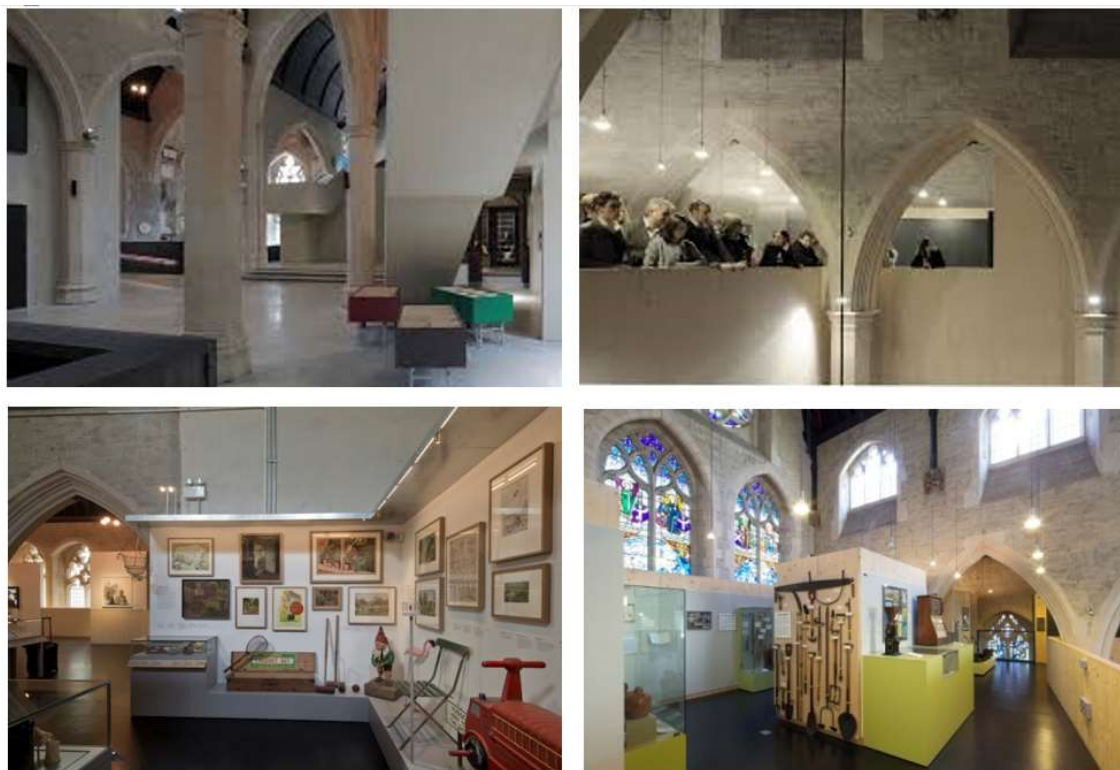


Figure 68 : Vue sur les différents espaces créés à l'intérieur du musée
Source (<file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>)

- Phase II (2015-2017)

2^{em} phase

- De 2015 à 2017, le Musée a entrepris une deuxième phase de travaux pour achever la restauration de l'ancienne structure et sa transformation en musée.
- On a projeté un nouveau bâtiment adossé au corps de l'église

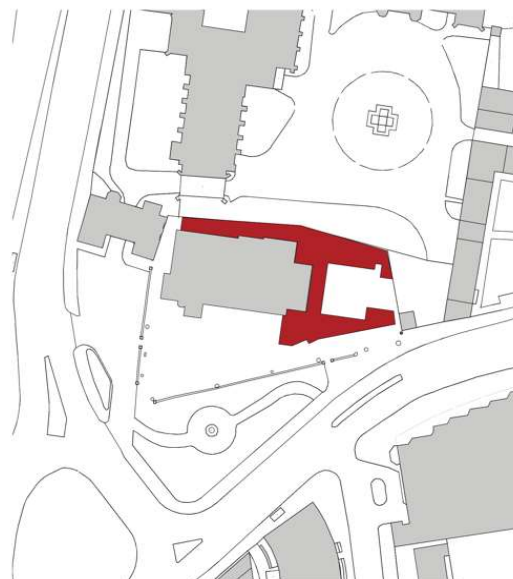


Figure 69 : vue l'extension du musée

Source (<file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>)

Le programme projeté

- Doubler l'espace d'exposition de la collection permanente, dont 95% étaient en magasin.
- Créer un espace supplémentaire pour les écoles et le travail de proximité,
- Créer un café plus grand donnant sur la route avec des services aux visiteurs modernes. Pour remplacer Le café qui occupait jadis une allée de l'ancienne église .
- Créer les premières archives du pays en matière de conception de jardins et de paysages ouverts au public sur rendez-vous.
- Le réaménagement comprenait également une plate-forme d'observation abaissée sur la tour médiévale, permettant au public d'accéder à la tour et profiter de la vue sur la Tamise à Westminster pour la première fois.

Le réaménagement du musée, achevé en 2017, comprenait deux nouveaux modèles de jardins:

- Le jardin **Sackler**, dessiné par Dan Pearson, se trouve au centre de la cour, remplaçant le jardin à nœuds,
- Et le jardin de devant du musée est conçu par Christopher Bradley-Hole.

Le concept d'intervention

Lors de la conception du projet d'extensions trois (03) contraintes imposé par « English Héritages »

- La verdure supérieure des arbres.
- Avoir deux bâtiments avec deux histoires construire la position R+1, en particulier parce qu'il interromprait une vue du palais de Lambeth
- On a aussi confronté des contraintes par le président du patrimoine anglais les "Reste des hommes" car il y a plus de 20 000 corps sur le site,



Figure 70 :

Le pavillon de deux étages dans le jardin : tôt montage du concept initial, 2014

Source(

file:///C:/Users/Saulius/Documents/GM-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf)



Figure 71 :

Tombe du Capitaine Bligh encadrée par les pavillons et la plantation, 2017

Source(

file:///C:/Users/Saulius/Documents/GM-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf)

Donc, cela nous a donné une matrice en trois dimensions qui est tendu au-dessous de la surface de la terre, et était contraint dans le plan par les murs existants, les tombes et les arbres.

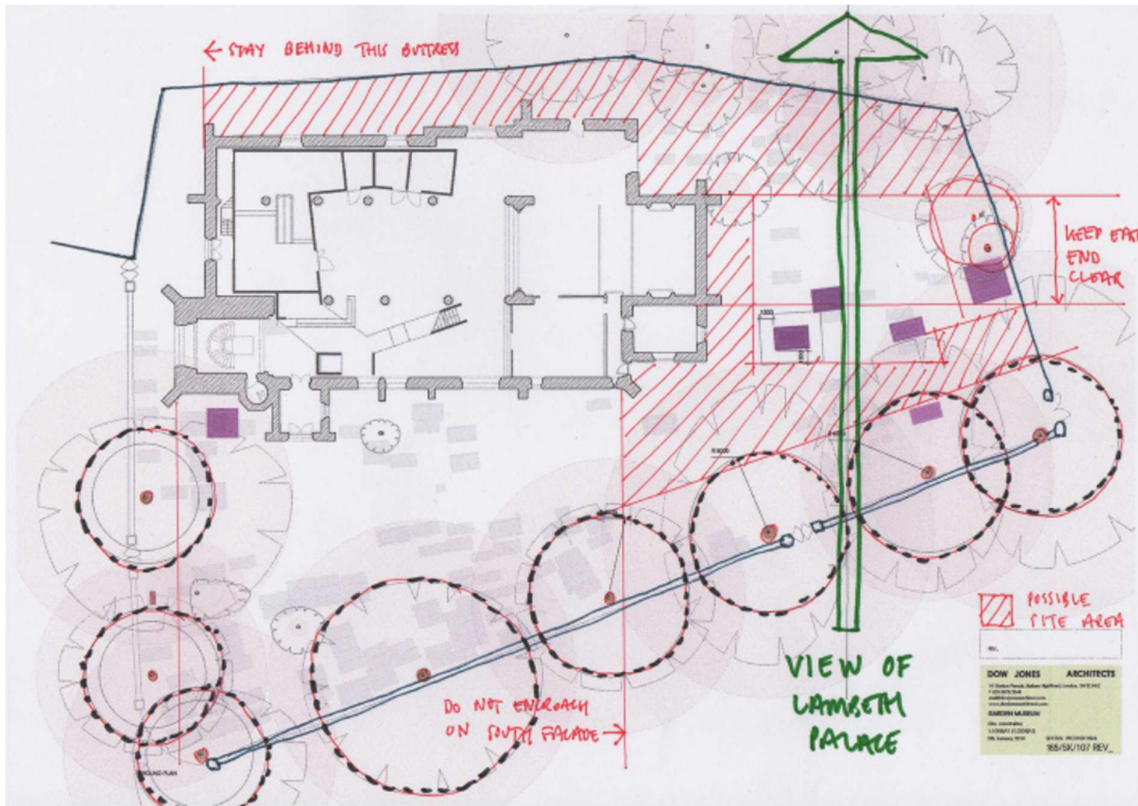


Figure 72 :Le plan des contraintes : diagramme montrant les domaines de développement Possibles dans le cimetière, 2014

Source (file:///C:/Users/Saulius/Documents/GM-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf)

Coupant à travers les arbres était une tranche d'espace qui a maintenu la vue du Palais de Lambeth. Le maître d'œuvre a dessiné ce modèle de trois dimensions et m'a superposé avec le programme établi pour pouvoir mettre le nouveau bâtiment

La nouvelle structure

La nouvelle structure a été construite à l'aide d'une **technologie de bois préfabriquée** mise au point en Suisse, qui **se suffit à elle-même, il n'est donc pas nécessaire de creuser des fondations** ou des fixations dans les vieux murs. Les trois pavillons liés qui forment l'extension sont le produit de la même composition techniques que nous utilisons à l'intérieur. Ils sont les frères et les sœurs de la structure interne, mais parce qu'elles sont dehors on les a couverts avec des carreaux de **bronze**.



Figure 73 : plan extension du musée 1^{er} étage

Source(<https://www.architectural-review.com/buildings/holy-orders-garden-museum-extension-london-uk-by-dow-jones-architects/10028301.article>)

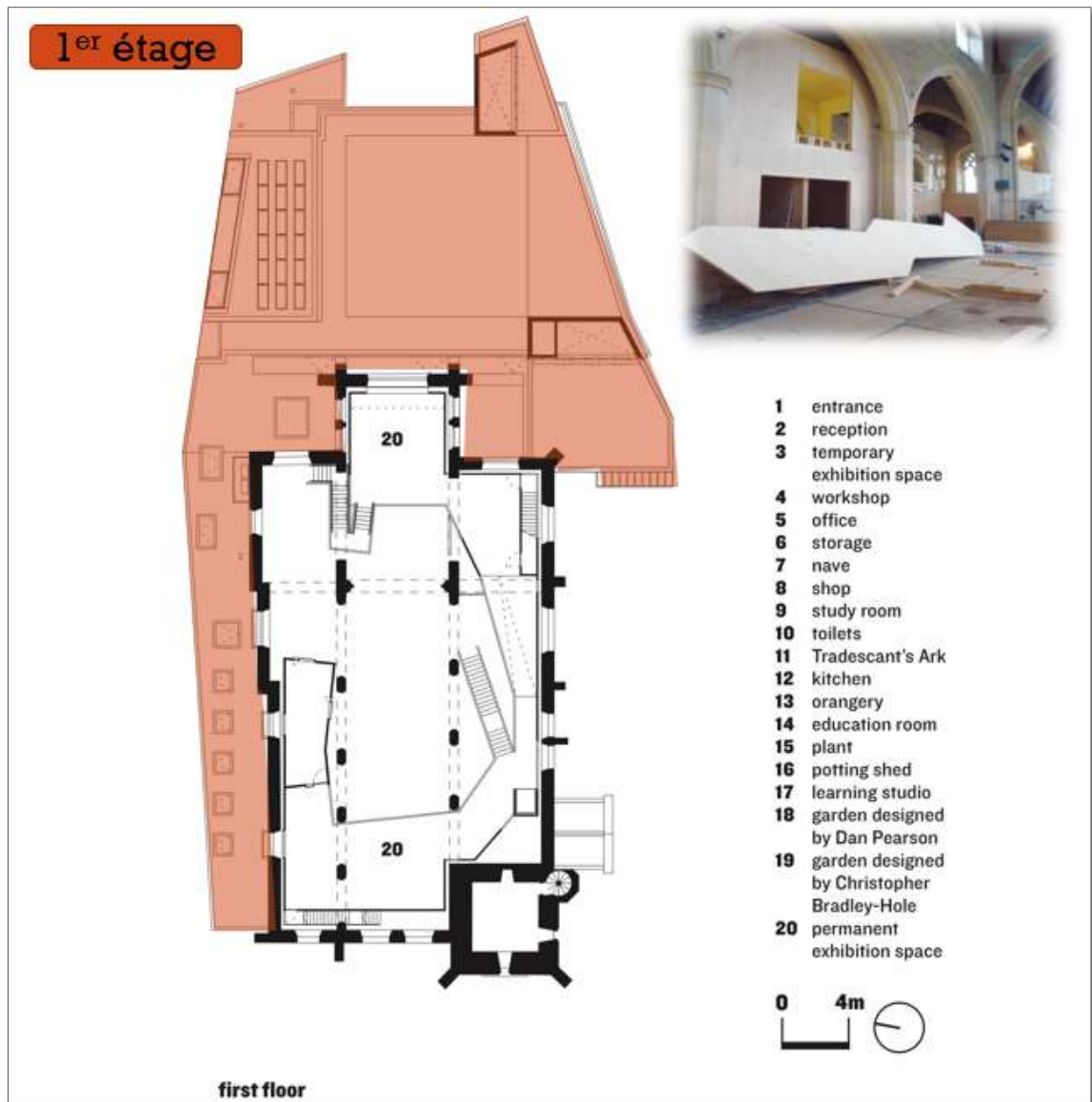


Figure 74 : plan extension du musée 1^{er} étage

Source (<https://www.architectural-review.com/buildings/holy-orders-garden-museum-extension-london-uk-by-dow-jones-architects/10028301.article>)

Dans la nécessité de trouver un matériel qui serait suffisamment différente de la pierre adjacente, maçonnerie et des arbres pour faire ressortir le bâtiment. On a opté pour quelque chose qui était dans la partie rouge du spectre ordonner que ce serait le contraire du vert de des arbres, mais parce qu'elles sont dehors on les a couverts dans les carreaux de bronze. Et **L'architecte** a soutenu que le bronze vieillirait dans un plus varié motif, faisant ainsi partie de la ville.

Le bronze est arrivé de Suède en bobines brillantes, mais a été coupé et plié en carreaux, son motif faisant écho à l'écorce fissurée de l'ancien arbres encadrés par les nouvelles fenêtres.



Figure 75 : Les bobines de bronze

Source

(file:///C:/Users/Saulius/Documents/G
M-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf)

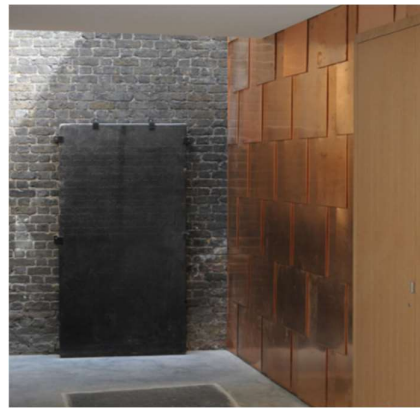


Figure 76 : l'utilisation de bronze

Source

(file:///C:/Users/Saulius/Documents/G
M-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf)

De ce fait

Le contraste entre la nouvelle et l'ancienne architecture est plus amplifié dans l'extension que c'est le cas avec le travail à l'intérieur de l'église. C'est un traitement de revêtement très distinctif, avec des nuances de certaines des premières maisons de Frank Gehry.

L'utilisation de **CLT** a également permis de presque entièrement préfabriquer le projet. Les panneaux sont tous arrivés sur le camion, numérotés de 1 à 276 et, commençant dans un coin, ils ont procédé à la construction comme une structure géante Lego.

Il a également été conçu pour laisser entrer autant de lumière naturelle que possible, créant un air de calme qui continue dans l'extension.

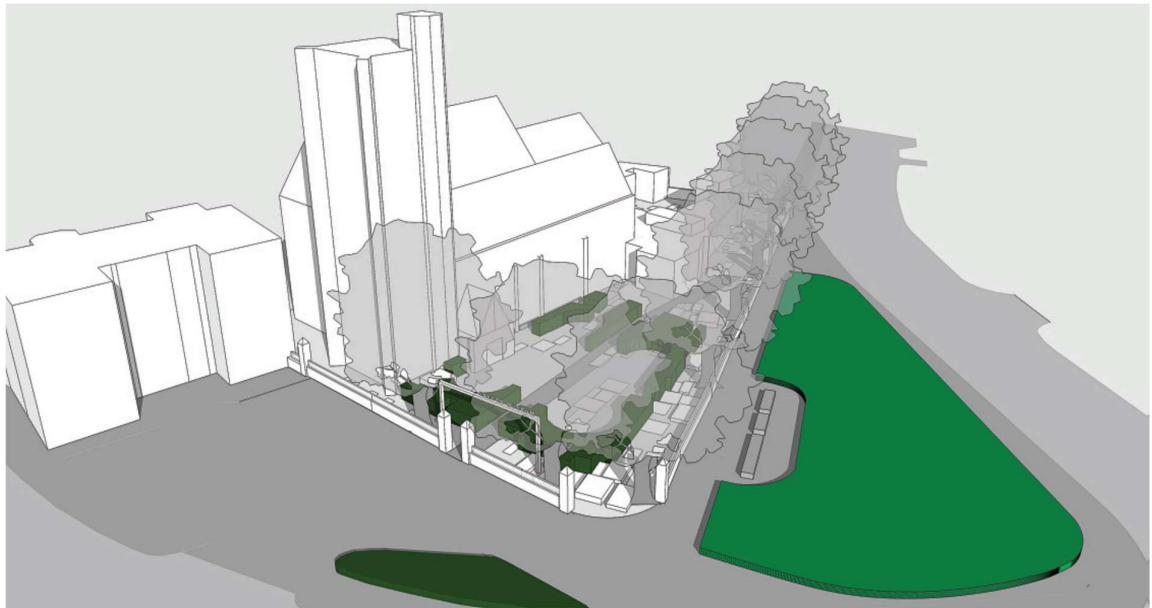


Figure 77 : concept de dessin pour le paysage de l'avant-cour dans le vieux cimetière, Christopher Bradley-Hole, 2016

Source (<file:///C:/Users/Saulius/Documents/GM-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf>)

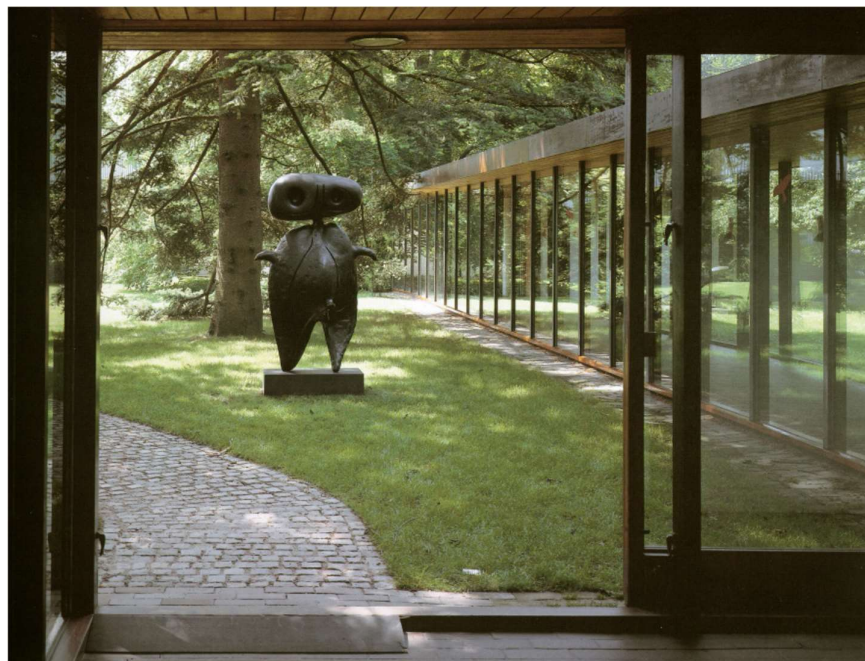


Figure 78 : Vue sur le jardin d'intérieure

Source (<file:///C:/Users/Saulius/Documents/GM-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf>)



Figure 79 : vue sur les trois pavillons injectés

Source (file:///C:/Users/Saulius/Documents/GM-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf)

2. LA LIBRAIRIE « SELEXYZ DOMINICANEN »



La librairie « Selexyz Dominicanen », pour laquelle **Merx + Girod** a reçu le prix d'architecte **Lensvelt** en 2007, accueille chaque année environ 700 000 visiteurs et présente 25 000 ouvrages et 45 000 volumes.



La librairie « **Selexyz Maastricht** », installée dans une ancienne église dominicaine du 13^{ème} siècle au cœur de Maastricht - Pays-Bas

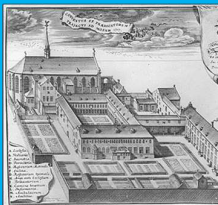


Adressee:
Dominicanerkerkstraat 1, 6211 CZ
Maastricht, Pays-Bas



Figure 80 : présentation de la librairie (source auteurs)

Contexte générale

Critère d'analyse	Fonction initiale	Cause de Désacralisation	1ere reversion	2eme reversion
Fonction	l'église dominicaine	Déconsacrée Confisquée par l'armée de Napoléon à des fins militaires	Une archive de la ville, un entrepôt et même un site ingrat pour le stockage de vélos	Librairies
Dates importantes	Consacrée en 1294 	en 1794	Depuis la désacralisation	Créé En 2005
Espace /lieu d'intervention	centre-ville de Maastricht. Pays-Bas	//	l'église dominicaine	L'église dominicaine
Superficie	750 m2			1,200 m2
Style architectural	Construction en style gothique			Une intervention au style contemporain
TYPE D'intervention				En mode réversible
Action et rajout		-À cause des bombardements, le bâtiment a subi beaucoup de cicatrices.		<ul style="list-style-type: none"> - installer une bibliothèque de plain-pied surdimensionnée. - des installations comme un ascenseur, des escaliers - des tables basses placées parallèlement à la nef centrale - la création d'un bar + un café

				- l'aménagement du sous-sol
materiaux de construction	La pierre taillée			L'acier noir
Les enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Créé un dialogue continu entre l'histoire et la modernité. - un projet aux multiples âmes, où la tradition et les solutions innovantes se rejoignent autour d'un bon livre. 			
Les objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - crée un espace de vente en profitant de la magnificence de l'architecture de l'église. - souligner les qualités spatiales du bâtiment, sa hauteur et son architecture exceptionnelle. 			
Les contraintes	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins de BGN en termes d'espace de vente de 1 200 m2 et compte tenu du fait que la superficie de l'église ne dépasse pas 750 m2 			

Le concept de réalisation :

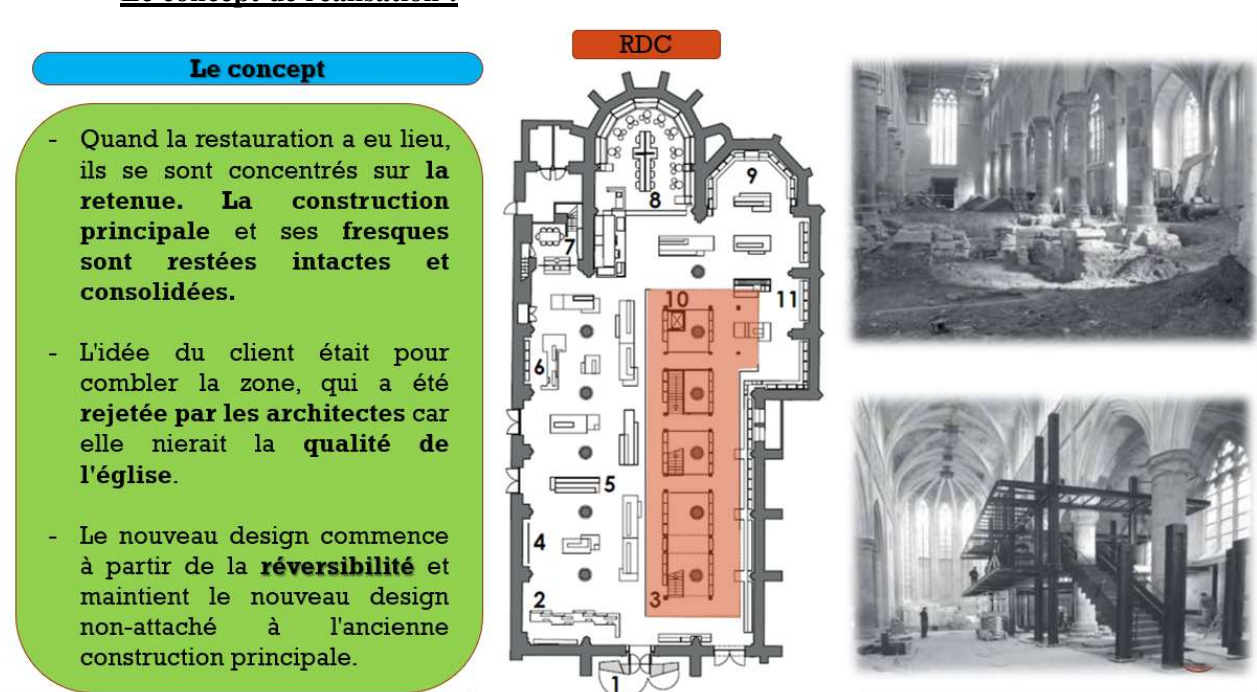


Figure 81 : Vue générale sur les différents niveaux de la bibliothèque avec mode de projection Source plans

(http://www.architectureaward.eu/sites/default/files/projects/verdin_elke_cultuur4_2017.pdf) traité par auteurs

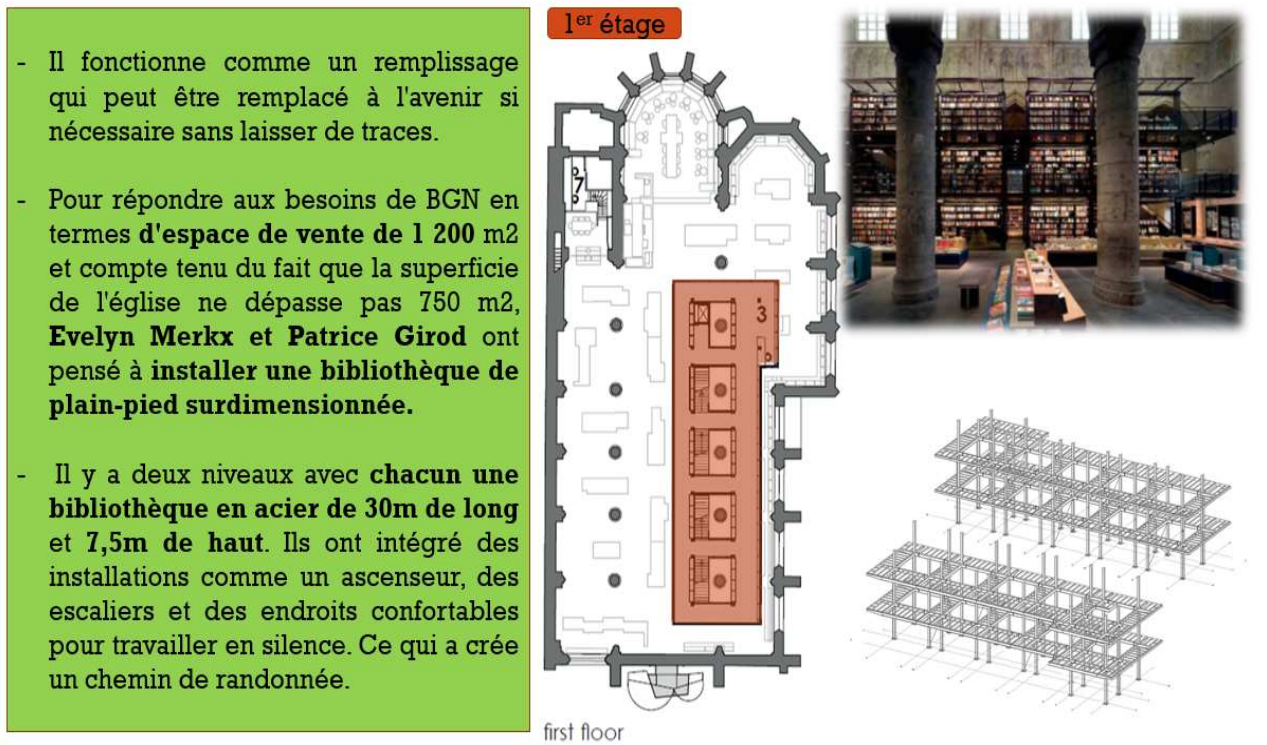


Figure 82: Vue générale sur les différents niveaux de la bibliothèque avec mode de projection Source plans

http://www.architectureaward.eu/sites/default/files/projects/verdin_elke_cultuur4_2017.pdf traité par auteurs

- La **matérialité de l'acier noir** et les balcons perforés créent un contraste avec les murs blancs de l'église.
- Le programme est réalisé de manière **flexible afin qu'il puisse avoir différentes utilisations.**
- Les deux **niveaux supérieurs compensent donc le manque de surface**, permettant l'utilisation transversale de l'espace.
- L'imposante bibliothèque créée par **Keijzers Interior Projects** est située sur le côté droit du bâtiment, entre les nefs centrales et latérales,

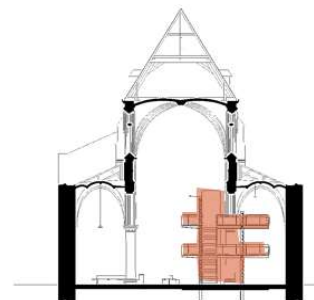
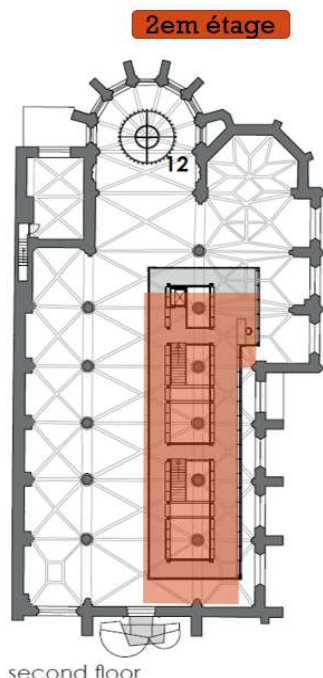


Figure 83 : Vue générale sur les différents niveaux de la bibliothèque avec mode de projection

Source plans (<http://files.messe.de/cmsdb/997/17428.pdf>) traité par auteurs

- Une autre intervention remarquable est le plan d'éclairage qui met non seulement en évidence les livres en vente mais aussi l'église en elle-même.
- Afin de respecter autant que possible l'intérieur historique, la majeure partie de l'éclairage est intégrée dans le volume nouvellement ajouté

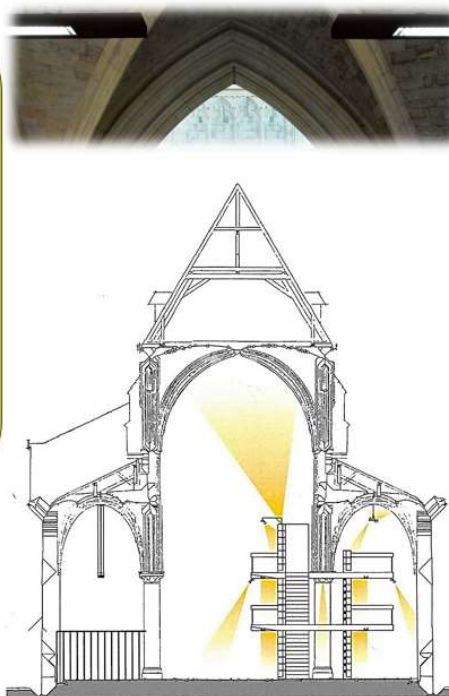


Figure 84 : le concept d'éclairage dans la bibliothèque

Source plans (<http://files.messe.de/cmsdb/997/17428.pdf>) traité par auteurs

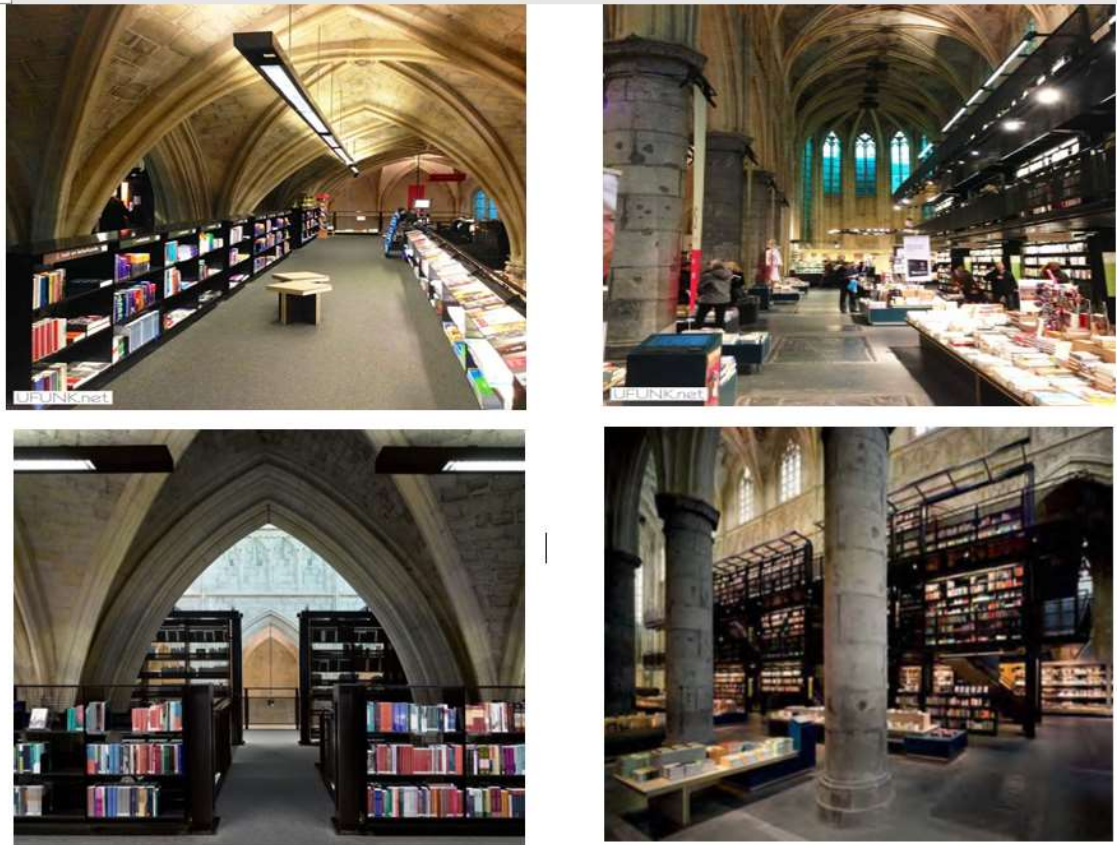


Figure 85: Vues différentes des aménagements au niveau de la bibliothèque
Source photos (<http://files.messe.de/cmsdb/997/17428.pdf>) traité par auteurs

Respectent les qualités historiques et architecturales de l'église

- **Perspective du patrimoine :**
- toutes les interventions sur le bâtiment ont été rendues **explicitement réversibles**.
- la **typologie de l'église** est non seulement respectée, mais même **soulignée**.
- Vu du sol, **l'échelle du bâtiment est accentuée**, tandis que depuis les étages supérieurs, des détails architecturaux peuvent être observés de près.
- Cette exposition de l'architecture de l'église est encore renforcée par le plan d'éclairage.
- De cette manière, l'authenticité du bâtiment historique est préservée et même accentuée par le projet contemporain.



Figure 86: respect des qualités historiques et architecturales de l'église
Source photos (<http://files.messe.de/cmsdb/997/17428.pdf>) traité par auteurs

Perspective architecturale:

- Selexyz Dominicanen est un cas exemplaire où l'**insertion** est utilisée comme une approche vers la **réutilisation adaptative**; la bibliothèque est «insérée» dans le bâtiment de l'église et contraste avec l'espace hôte en termes de matérialité et de structure;
- L'acier noir du nouveau volume opposé à la structure massive de l'église dans la perspective de conception douce et jaunâtre de la pierre de marne
- Les interventions contemporaines ne respectent pas simplement, mais augmentent également l'authenticité de l'église et ajoutent ainsi la qualité au endroit.



Figure 87: qualité architectural de l'église

Source photos (<http://files.messe.de/cmsdb/997/17428.pdf>) traité par auteurs

SYNTHESES

En analysant les moyens d'une intervention architecturale adaptée. on remarque que même si chaque église, chaque bâtiment est un cas particulier, il existe certains concepts directeurs qui guident les esquisses de projets de Reconversions;

Ici, sont retenus trois critères qui permettent de conduire l'intervention de reconversion;

- La réversibilité,
- La lisibilité
- L'authenticité.

11. Selon La fonction injectée :

1. L'OFFICE DE TOURISME DE LA COREE A TORONTO

▪ Adresse

25, rue Adelaide Est, bureau 1101,
Toronto, 330 Bay, Canada

la propriété **330 Bay** est un immeuble de 16 étages avec une plaque de sol typique d'environ 12 000 pieds carrés. Situé à Bay & Adelaide, en plein cœur de Cœur financier de Toronto, 330 Bay est l'un des principales adresses d'affaires de la ville.

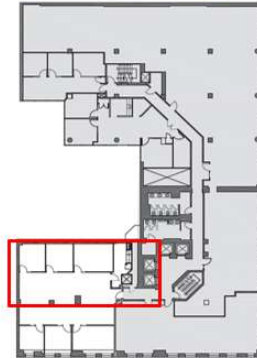


Figure 88 : situation de l'organisme de tourisme

Source photos (<http://files.messe.de/cmsdb/997/17428.pdf>) traité par auteurs

Présentation de l'organisme

Cette organisme occupe quatre niveau de l'immeuble Bay 330

On remarque Une relation verticale très fonctionnel grâce a :

- Un escaladeur placer a l'intérieur du duplexe
- deux escalier placer des deux coté
- Deux élévateurs pour chaque niveau

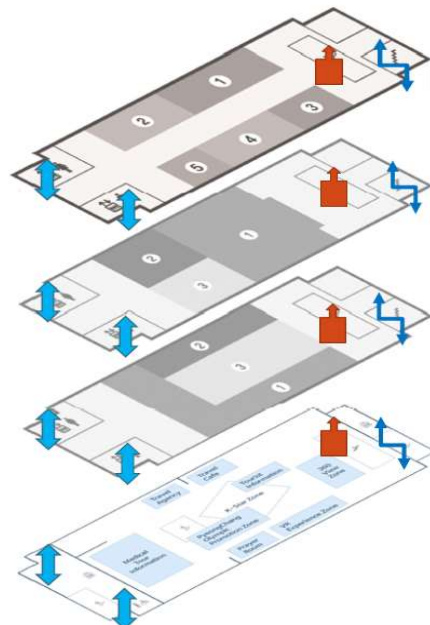


Figure 89: Vue des différents niveaux occupée par l'office de tourisme

Source photos (<http://files.messe.de/cmsdb/997/17428.pdf>) traité par auteurs

Activités principales

- - Animation de la promotion de la destination Corée - dans les medias locaux
- - Développement et promotion des circuits-voyages en Corée
- - Promotion auprès des Offices de Tourisme Internationaux et participation à des salons professionnels
- - Service d'informations touristiques en Corée aux canadiens
- - Analyse du marché canadien



Figure 90: Vue des differentd activité de l'office de tourisme
Source photos (https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp)
traité par auteurs

Composions de l'office par étage

- 1^{er} niveau au 2^{em} étage

Centre d'information touristique offre toutes les attractions touristiques en Corée

Ilse compose de

- - Bureau d'information touristique
- Service de voyage (Red Cap Tour)
- Salle de prière
- bureau d' Information du Tourisme Médical
- STAR) espace d'expérience virtuelle.
- 360-View Media Wall
- Jeju Seongsanpo (réalité virtuelle)
- Promotion olympique de PyeongChang

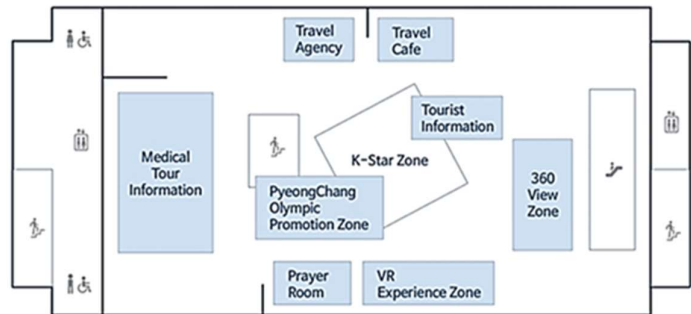


Figure 91: Vue sur le premier niveau de l'office de tourisme
Source photos (https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp) traité par auteurs

▪ Bureau d'information touristique

- Offre des informations touristiques complètes en coréen / anglais / japonais / chinois
- Offre des informations sur la tournée FIT et une consultation approfondie
- Distribue et dirige des documents d'information touristiques coréens



▪ Service de voyage (Red Cap Tour)

- Vend des produits touristiques coréens personnalisés pour les touristes FIT
 - o Fournit des services de billetterie avion / train
- o Vend des produits de commodité (Wi-Fi, carte USIM)
- o Fournit des services de location de voitures et de l'assistance avec des réservations de performance



Figure 92: Vue sur différentd activité du premier niveau

Source photos

(https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp)

traité par l'auteur

▪ Salle de prière

- • Séparer les salles de prière pour les hommes et les femmes
- • Installation de bain de pieds incluse



▪ bureau d' Information du Tourisme Médical

- offre des promotions de tournée médicale coréenne et des services personnalisés.
 - Informations sur le tourisme médical
- Offre des promotions de voyages médicaux coréens et des services personnalisés
 - Exploite le bureau de consultation et les zones d'expérience par thème



Figure 93: Vue sur différents espaces d'activité du premier niveau

source photos (https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp) traité par l'auteur

▪ Jeju Seongsanpo

- Utilise HMD (Head Mount Display)
- Offre des expériences de VR (réalité virtuelle) avec des attractions touristiques coréennes



▪ Promotion olympique de PyeongChang

- Offre des informations sur les Jeux Olympiques de via un mur d'images et des vidéos
- Offre une expérience de ski sportif olympique d'hiver via VR



▪ STAR) espace d'expérience virtuelle.

- Expérience Hallyu (K-STAR)
- Hallyu star (par exemple, Big Bang, AOA) espace d'expérience virtuelle
- Expériences de prise de photos avec les stars de Hallyu grâce à la technologie AR (Augmented Reality)



▪ 360-View Media Wall

- offre des panoramas à 360 degrés dans 50 attractions touristiques majeures en Corée.
 - Mur des médias 360-View
 - Fournit des contenus intégrés en utilisant la technologie drone
- Offre des vues panoramiques à 360 degrés dans 50 attractions touristiques majeures en Corée



▪ Café de voyage

- Offre un espace de repos pour les touristes nationaux et internationaux et vend de la nourriture et des boissons telles que le thé et le café coréens traditionnels
- Fournit des services d'information tour intelligente via des tablettes PC



Figure 94: Vue sur différents espace d'activité du premier niveau
Source photos https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp traité par l'auteur

▪ 2^{er} niveau au 3^{em} étage

Salle d'exposition de la culture culinaire coréenne

Il se compose de

- 1 divisions saisonnières et coutumes
- 2 Science de la fermentation et du stockage
- 3 Sagesse des aliments coréens

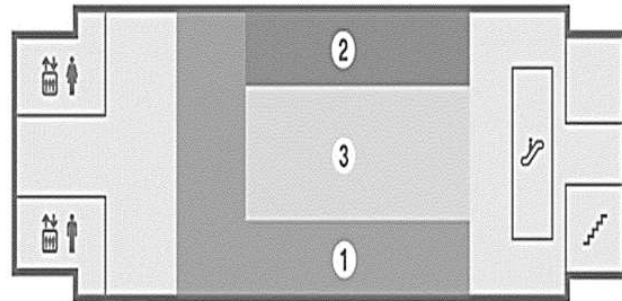


Figure 95: Vue sur le deuxième niveau de l'office de tourisme

Source plan

(https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp)

traité par l'auteur



Figure 96: Vue sur les différents espaces du deuxième niveau de l'office de tourisme

Source plan (https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp) traité par

l'auteurs

▪ 3^{er} niveau au 4^{em} étage

Espace pour les visiteurs de goûter la nourriture coréenne

Il se compose de

- 1- coin festif
- 2 - Lieu d'apprentissage
- 3 - Sarangbang

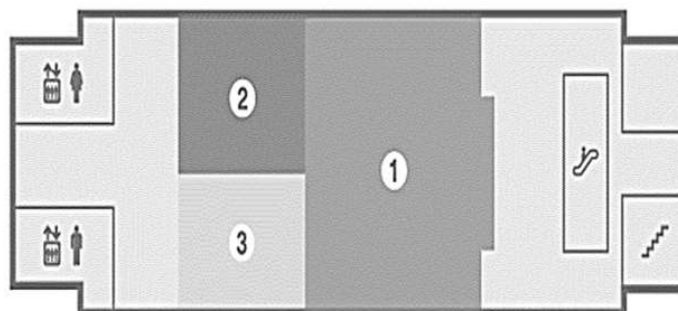


Figure 97: Vue sur le 3^{em} niveau de l'office de tourisme

Source plan

(https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp)

traité par l'auteurs

▪ Coin festif

Cet espace offre aux visiteurs des expériences pour goûter les desserts coréens traditionnels



▪ Lieu d'apprentissage

Cet espace est pour les visiteurs d'apprendre



▪ Sarangbang

C'est un espace pour les visiteurs d'explorer et de partager des connaissances et des informations sur la nourriture et les recettes coréennes.



Figure 98: Vue sur les différents espaces du 3^{em} niveau de l'office de tourisme

Source plan

(https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp) traité par l'auteurs

4^{em} niveau au 5^{em} étage

Espace dédié à la promotion de produits et d'expériences culturels exceptionnels

Il se compose de

- 1 - sélection de ruban K
- 2 - Zone d'activité commerciale touristique
- 3 - Souvenirs touristiques
- 4 - expérience robe traditionnelle coréenne
- 5 - Expérience de l'événement

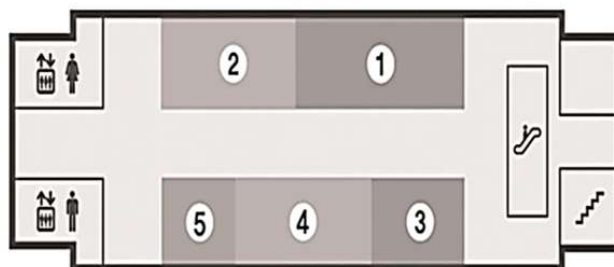


Figure 99: Vue sur le 4^{em} niveau de l'office de tourisme

Source plan

(https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp)

traité par l'auteurs

- **Salle de promotion des produits culturels** traditionnelle diversifiée de la Corée à travers les œuvres d'artistes et d'artisans coréens



- **Essayer Hanbok**

Les visiteurs peuvent essayer différents types de hanbok et prendre des photos.



- **Arts traditionnels et artisanal**

Les visiteurs peuvent s'essayer à diverses activités artistiques et artisanales traditionnelles.



Figure 100: Vue sur les différents espaces du 4^{em} niveau de l'office de tourisme

Source plan

(https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp)

traité par l'auteur

12. Des cas de figure d'église reconverti en office de tourisme:

1. CHAPELLE SAINT YVES- OFFICE DU TOURISME DE RENNES:





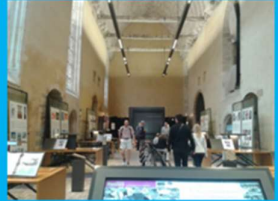
La chapelle **Saint Yves** est une chapelle anciennement vouée au culte catholique romain et située dans la **commune Française de Rennes en Ile-et-Vilaine**, à l'angle de la rue **Saint Yves** et de la rue Le Bouteiller. Elle abrite actuellement l'**office de tourisme de Rennes Métropol**.




Adressee:
11 Rue Saint Yves, 35000 Rennes, France

Figure 101: présentation de la chapelle saint yves

Contecte générale:

Critaire d'analyse	Fonction initiale	Cause de Désacralisation	1ere reconversion	lere reconversion
Fonction	Chapelle Saint Yves + hotel Dieux (à la fois conventuelle et hospitalière)	Déconsacrée Déménagement de l'Hôtel-Dieu	Transformée en quincaillerie après le déménagement	Office de tourisme de la ville de rennes
Dates importantes	- construction Entreprise en 1494 à l'emplacement de l'ancien oratoire d'un manoir 	en 1858	Elle est transformée en 1858 	Reconvertie 1981 

Espace /lieu d'intervention	ville de Rennes en Ile-et-Vilaine, à l'angle de la rue Saint-Yves et de la rue Le Bouteiller	//	Chapelle Saint Yves	Chapelle Saint Yves
Style architectural	Construction du 16em siecle			Moderne
TYPE D'intervention				Restaurée, Puis réaménagée Ameublement
Action et rajout				- En 1997, des vitraux créés par Gérard Lardeur sont posés - jeu de plaques de métal couvrant deux des fenêtres
matériaux de construction	De al pierre taillé			Le verre + métal
Les objectifs	Faire découvrir ce patrimoine Inciter les visiteurs à vouloir tous découvrir en donnant l'exemple le plus interactif			

Figure 102: tableau récapitulatif sue l'évolution de la chapelle (source auteur)

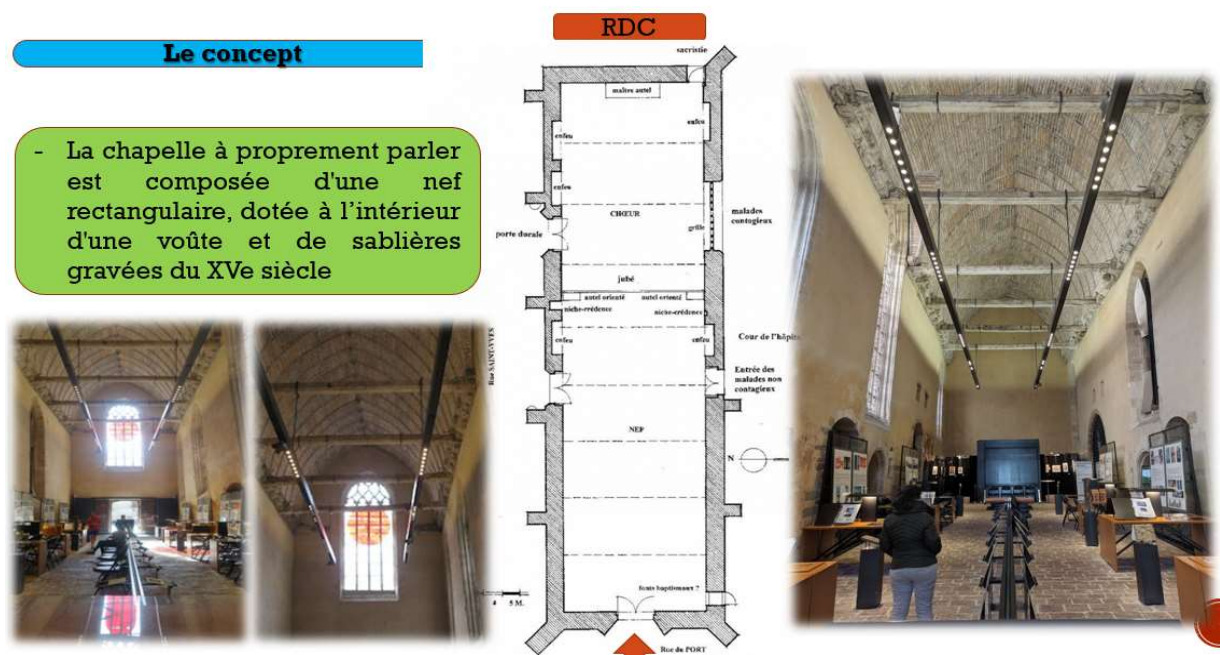


Figure 103: Vue sur le la de la chapelle

Source plan et Photos (<http://books.openedition.org/pur/22405>) traité par l'auteur

Le concept

- La façade principale, du côté de la rue Le-Bouteiller comprend une porte d'entrée à arc surbaissé, surmontée de trois niches à présent vides.
- Côté rue **Saint Yves**, la façade présente quatre fenêtres dont une très grande, et une porte basse également surmontée de niches.

coupe

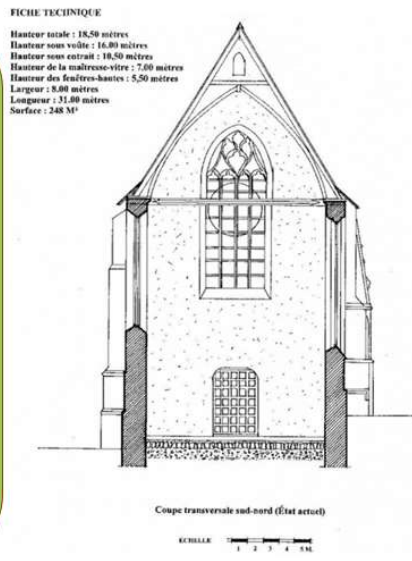


Figure 104: Vue sur la coupe de la chapelle

Source plan et Photos (<http://books.openedition.org/pur/22405>) traité par l'auteur

Le concept

- Par suite de l'installation de l'office de tourisme, les bâtiments englobant la chapelle ont été transformés en **bureaux** et en **espace d'accueil**.
- La nef de la chapelle est aménagée avec un **parcours éducatif** sur l'histoire de Rennes et son architecture, et reçoit ponctuellement des expositions temporaires.



Figure 105: Vue sur les différents espaces aménagés dans la chapelle

Source Photos (<http://books.openedition.org/pur/22405>) traité par l'auteur

Le concept

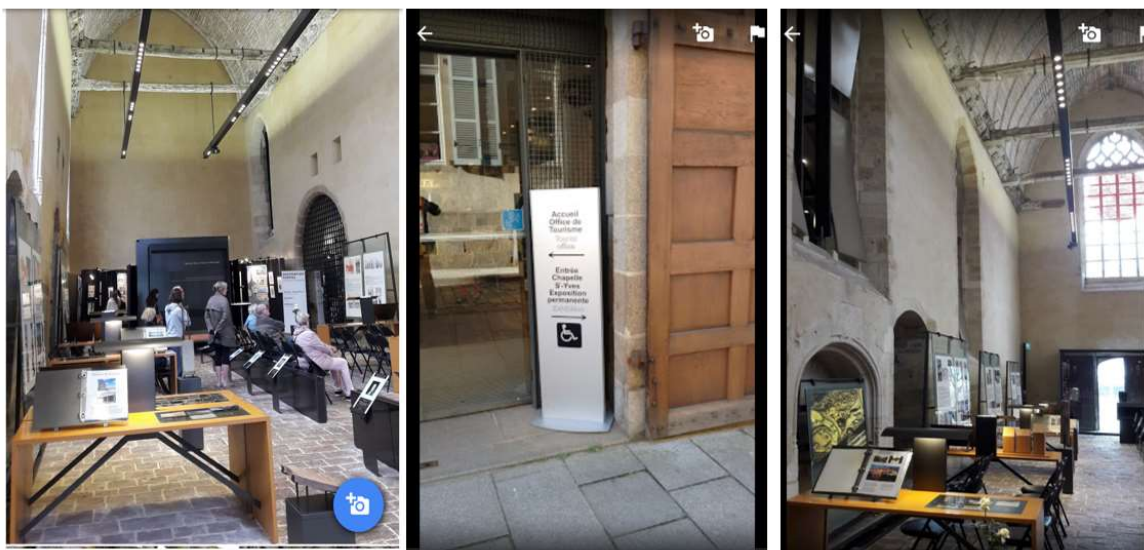


Figure 106: Vue sur les différents espaces aménagés dans la chapelle
Source Photos (<http://books.openedition.org/pur/22405>) traité par l'auteur

Les fonctions

- Gérer tous une équipes dédiées pour répondre à toute demande relevant du tourisme d'agrément ou des rencontres Professionnelles.
- Accueillir et conseiller les touristes:
Composée de 13 conseillers en séjours (8 ETP), l'équipe accueil/boutique renseigne, conseille en anglais, allemand, espagnol, italien, langue des signes...
- Ouvert 7 jours sur 7, 362 jours par an, l'Office de Tourisme reçoit quelques 300 000 visiteurs/an.



Figure 107: Vue sur les différents activités dans la chapelle
Source Photos (<http://books.openedition.org/pur/22405>) traité par l'auteur

Les fonctions

- Accompagner les groupes, programmer leurs séjours
- Organiser les manifestations à caractère professionnel et de loisir
- SENSIBILISER au travers de visites guidées et d'ateliers
- la communication de la destination interface avec les usagers, gestion des données et technologies adaptées aux besoins et aux usages.
- Rendre la destination Rennes visible et attractive



Figure 108: Vue sur les différentes fonctions de l'office

Source Photos (<http://books.openedition.org/pur/22405>) traité par l'auteur

2. L'OFFICE DU TOURISME DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ DUBLIN:

Présentation de l'église:

L'église **St Andrew** est une ancienne église paroissiale de l'Église d'Irlande qui se trouve à Andrew Street, **Dublin**, Irlande.

Il abrite maintenant l'**Office central du tourisme**.

Adressee:
Rue Suffolk Street, Dublin 2, Irlande

L'église originale de St Andrew était située sur la rue actuelle de Dame, mais a disparu pendant le règne d'Oliver Cromwell au milieu du 17^{ème} siècle.

L'église a été reconstruite en 1793, mais a brûlé en 1860, lorsque le bâtiment actuel a été construit.



Figure 109: Présentation de l'église

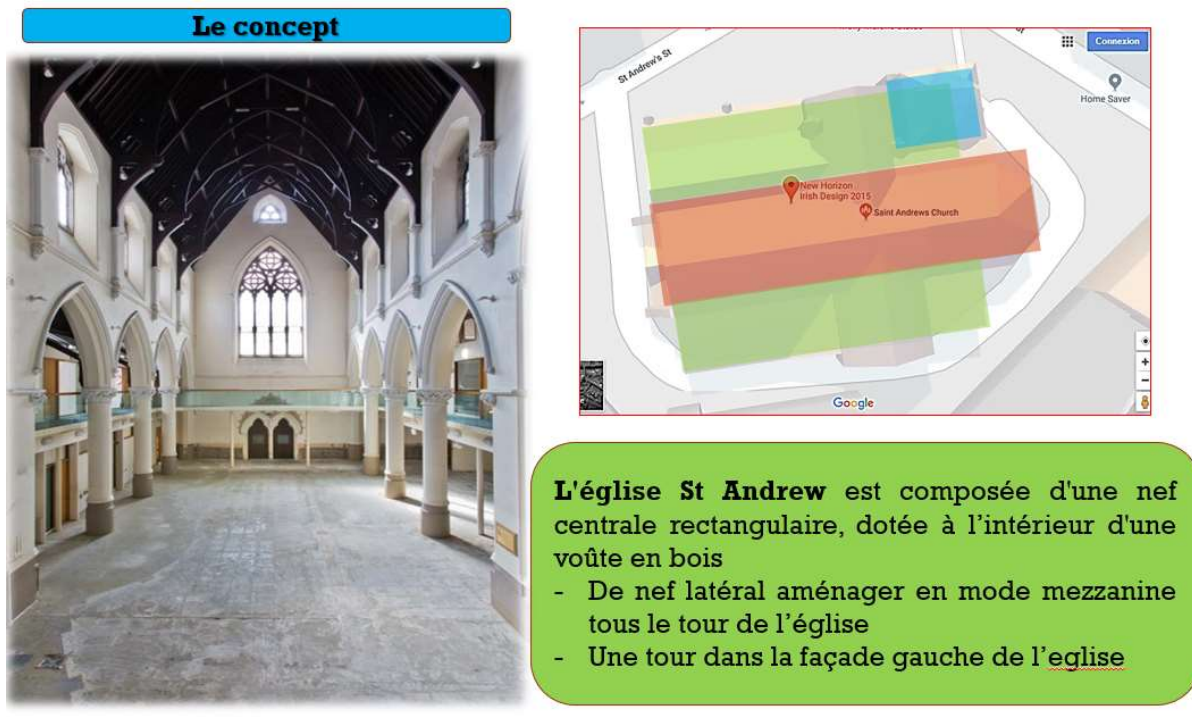


Figure 110:

Vue sur l'intérieur de l'église + vue aérienne sur l'église

Source Photos (travelandfilm.com/3-bonnes-raisons-d-aller-a-l-eglise-a-dublin/) + (google-earth) traité par l'auteur



Figure 111: *Vue sur la structure injectée à l'intérieur de l'église*

Source Photos (travelandfilm.com/3-bonnes-raisons-d-aller-a-l-eglise-a-dublin/) traité par l'auteur

Le concept



De plus, seulement trois couleurs de matériaux de construction ont été utilisées, pour imiter la palette existante de l'intérieur de l'église, rendant honneur aux constructeurs d'antan.

Ainsi la palette de couleur principale dans l'office viendra des teintes claires de l'église

Figure 112: Vue sur l'ambiance à l'intérieur de l'église

Source Photos (travelandfilm.com/3-bonnes-raisons-d-aller-a-l-eglise-a-dublin/) traité par l'auteur

Le concept



- La partie inférieure des mezzanines est dédiée au commerce surtout

- on a placé un ameublement en bois pour les guichets et les points d'information ainsi que les brochures

- Grande partie de l'éclairage ajouté est intégré à la nouvelle structure

Figure 113: Vue sur l'ambiance à l'intérieur de l'église

Source Photos (travelandfilm.com/3-bonnes-raisons-d-aller-a-l-eglise-a-dublin/) traité par l'auteur

Les fonctions

L'Office de Tourisme de Dublin propose un point information touristique ouvert toute l'année

Mission:

Promotion / Communication:

NOS BROCHURES:

- Guide des hébergements;
- Plan de la ville
- Guide Touristique - Carte touristique

- Accueil de Presse
- Salons pro ou grand public
- Publicité Magazine
- Publicité sur Internet
- E-marketing – E newsletter



Figure 114: Vue sur les activités à l'intérieur de l'office

Source Photos (travelandfilm.com/3-bonnes-raisons-d-aller-a-l-eglise-a-dublin/) traité par l'auteur

Les fonctions

Mission Commercialisation:

- Centrale de réservation
- Services visites guidées, journée groupe
- Billetterie
- Séjours escapades...
- La Boutique de l'Office de Tourisme

Mission Animation:

- Organisation du carnaval
- Programmation et mise en place des Fêtes et de la Musique
- Diverses animations



Figure 115: Vue sur les différents fonction de l'office

Source Photos (travelandfilm.com/3-bonnes-raisons-d-aller-a-l-eglise-a-dublin/) traité par l'auteur

13. SYNTHESE

En résumé, le projet d'aménagement de l'Office de Tourisme sera réussi, s'il est :

- Cohérent avec l'ambition initiale,
- Bien intégré dans le tissu urbain,
- Donne une réponse adaptée aux fonctions et aux usages attendus,
- Anticipe sur les évolutions prévisibles.

Résultats obtenus et à faire valider ;

- la liste des besoins des usagers,
- la liste des possibilités de localisation et d'aménagement,
- la liste des fonctions à assurer, les objectifs qualitatifs associés,
- un schéma fonctionnel sommaire des espaces.

14. DEMARCHE DE LA PROGRAMMATION ET SON APPLICATION A L'OFFICE DE TOURISME :

1. Introduction :

Le projet architectural avant sa concrétisation en termes de conception, formalisation, réalisation, utilisation finale passe par plusieurs étapes, l'une d'entre elles est la programmation.

Ce chapitre a pour objet de présenter le programme élaboré pour répondre aux exigences citées dans l'approche thématique, afin de maîtriser la qualité des espaces ainsi que leur agencement.

15. Elaboration de scénarios de faisabilité

La connaissance du contexte général et l'analyse du contexte spécifique permettent d'étudier les différents scénarios possibles d'implantation et de développement de l'office de tourisme.

COMMENT ?

1. IDENTIFICATION DES BESOINS

- prise en compte des usages de l'Office de Tourisme par le personnel,
- analyse des besoins des touristes et des habitants.

2. DEFINIR LES OBJECTIFS ET ENJEUX :

- Irriguer tout le territoire de destination en dynamisant les flux touristiques entre les différents attraits touristique de la ville (assurer un trait d'union, un lien naturel d'échanges grâce à une offre attractive et accessible) ;
 - Retenir la clientèle sur le territoire en lui faisant découvrir la diversité de l'offre du patrimoine culturel existant ;
 - Stimuler la consommation touristique et économique (sites, hébergement, restauration et commerces);
 - Générer des retombées économiques pour les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire de destination ;
Augmenter la durée de séjour.

3. DÉFINIR LES POSSIBILITIÉS DE LOCALISATION ET D'AMÉNAGEMENT

- étude des possibilités stratégiques de localisation dans la ville et des déplacements (en fonction des transports collectifs...),
- étude des possibilités d'aménagement (rénovation, construction...) : diagnostic du bâti dans le cas d'une rénovation, ou **reconversion**
- définition des contraintes architecturales, techniques et réglementaires du projet et du site

4. DÉFINIR LES USAGERS CONCERNES : AVEC QUI ?

De nombreux acteurs sont concernés directement ou indirectement par le projet d'aménagement de l'Office du Tourisme :

- les administrateurs de l'OT,
- le personnel de l'OT,
- les clients de l'OT (touristes mais aussi gestionnaires de produits touristiques),
- les communes, les structures intercommunales et le pays
- les habitants et les acteurs économiques locaux,
- les créateurs, réalisateurs d'événements, de produits, de services touristiques.

5. DÉFINIR LES FONCTIONS

L'Office de Tourisme est d'abord un **lieu d'accueil et d'information** du public, un lieu de **signalisation** et **d'animation**. Il est enfin un **lieu de travail**.

L'enjeu est évidemment de satisfaire et conjuguer ces trois fonctions fondamentales en proposant un maximum de confort.

i. Les missions fondamentales :

- L'accueil et d'information des touristes
- La promotion touristique
- La coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local

ii. Missions et services :

- **ACCUEIL** en vis-à-vis ou à distance (tel - fax - courriel)
- **INFORMATION** (éditions brochures - bases de données - Powerpoint - Internet - écrans tactiles)
- **PROMOTION - COMMUNICATION - PRESSE - RP** (salons - workshops - opérations de marketing direct – relations presse - accueils presse - insertions – relations publiques)

- **ANIMATION** (médiation mise en tourisme du patrimoine - visites commentées et audio guidées - conférences - tables rondes - animation de réseaux de partenaires & prestataires)

- **COMMERCIALISATION** (activité réceptive : production et vente de produits de séjours - forfaits groupes & individuels - prestations de visites commentées - billetteries)

- **COORDINATION TOURISTIQUE** (interface entre acteurs publics & privés, entre collectivités & professionnels, mise en œuvre du Plan Qualité Tourisme Local / perfectionnement des pratiques d'accueil)

- **Observatoire local de la fréquentation touristique**

- **Mesure de fréquentation** – enquêtes clientèles – étude consommation hôtellerie

Partant de ses constatations on distingue souvent une organisation, et une répartition des fonctions de l'office de tourisme par pôle supervisé par une direction générale ;

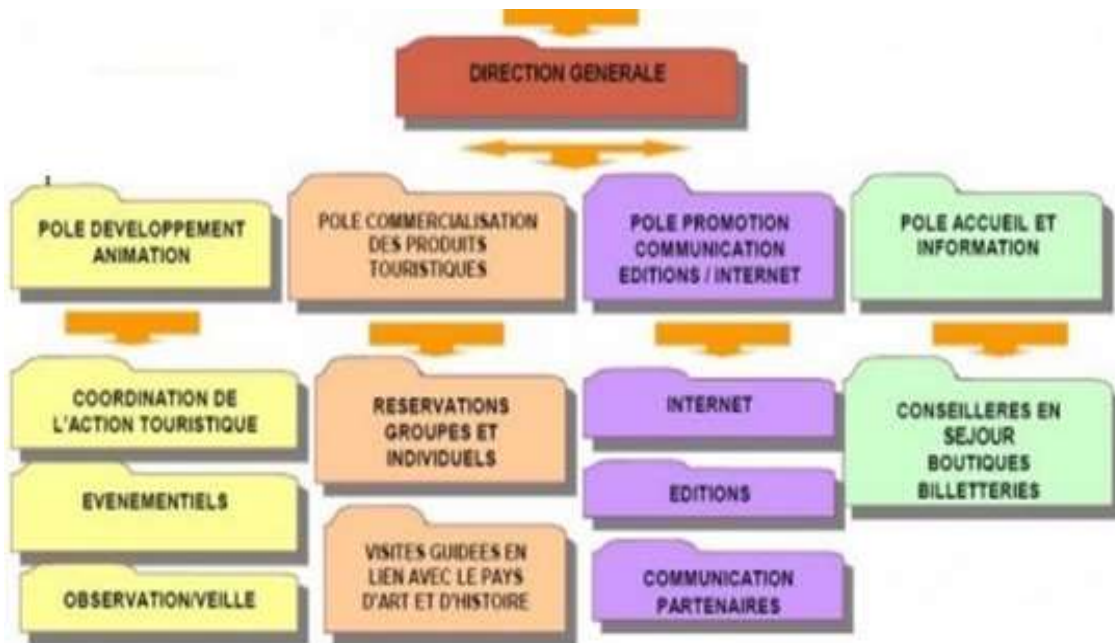


Figure 116: Schéma fonctionnel de l'office de tourisme

6. DÉFINIR LES ESPACES

En analysant les exemples précédents, et en application des besoins prédéfini, on constate qu'un Office de Tourisme se compose de trois espaces distincts. Chacun répond à une ou des fonctions spécifiques :

1- L'espace extérieur :

Faciliter l'accès au site et à l'information touristique

- baliser le parcours par une signalétique adaptée,
- favoriser l'accès par l'usage des transports en communs et des transports doux,
- proposer un parc de stationnement (bus, voitures, motos, vélos...),
- faciliter l'identification de l'Office de Tourisme par l'usage de la signalétique officielle et un éventuel aménagement de façade,
- faciliter l'accès et le cheminement pour tous publics (dont déficients moteurs, visuels et mentaux) du parc de stationnement à la porte d'entrée,
- diffuser l'information touristique à l'extérieur du bâtiment, notamment en période de fermeture de l'Office.

2- L'espace d'accueil du public : accueillir, échanger, renseigner, proposer un espace d'attente et de repos ;

- accueillir et informer dans un espace chaleureux, confortable (confort visuel, thermique et phonique), ouvert, propice aux échanges et accessibles à tous,
- faciliter l'approche, l'écoute et le contact,
- offrir des espaces de consultation (documentation papier, borne Internet...),
- proposer des possibilités de repos et de jeux pour les enfants,
- offrir un espace d'animation, d'exposition, de conférence et de réunion.

3- L'espace réservé à l'équipe : se réunir, s'isoler, gérer, coordonner

- offrir des espaces et des conditions confortables (confort phonique, visuel et thermique),
- s'isoler ou accueillir des personnes extérieures (bureaux indépendants),
- réunir l'équipe et communiquer en interne (salle de réunion),
- stocker la documentation et les archives (local).

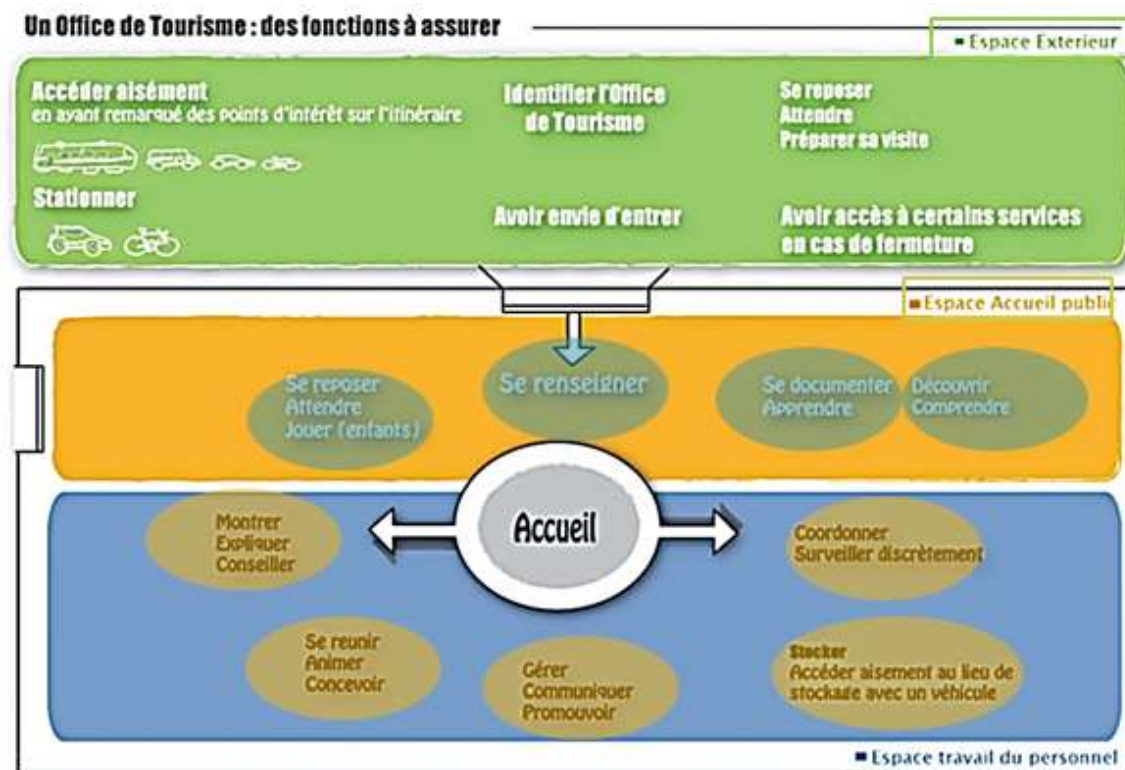


Figure 117: Schéma spatiale de l'office de tourisme

16. PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT :

Des espaces extérieurs :

- Une intégration paysagère réussie
- Un cheminement accueillant et sécurisé
- Un mobilier fonctionnel et intégré dans le site

Des espaces intérieurs

Un programme de définition des espaces doit être envisagé en amont. Harmonie, cohérence et convivialité doivent se conjuguer sagement, en liaison avec le choix du mobilier.

Six espaces doivent être clairement identifiés, séparés physiquement, et accessibles à tous, comportant :

1. L'espace d'accueil et de renseignements :

- Espace d'accueil du public :

Accessible à tous comportant au moins un poste de travail dissimulé.

Organisation des espaces permettant le contrôle de l'OT.

- Espace de consultation :

Possibilité de consultation des documents papiers, et/ou pourvu d'un poste de connexion Internet (en vérifiant bien les conditions techniques et légales de cette mise à disposition)

Sécurisé et directement visible de l'espace accueil

- Espace boutique et vitrine :

Présentation et mise en valeur de l'offre locale : produits gastronomiques, produits du terroir,

Produits manufacturiers...

Sécurisé et directement visible de l'espace accueil, soit de l'intérieur mais aussi de l'extérieur de l'OT.

2. L'espace enfants

Équipé de tables, chaises et accessoires adaptés (cahiers, crayons, livres pour enfants et adolescents),

Sécurisé et directement visible de l'espace accueil.

3. L'espace d'exposition

De plain-pied, accessible de l'extérieur dans la mesure du possible,

Prévoir les possibilités d'exposition grâce à des cimaises et à des chevalets,

Prévoir l'éclairage direct et/ou indirect grâce à des spots, par exemple,

Espace sécurisé et directement visible de l'espace accueil, et/ou sous-vidéo surveillance.

4. L'espace de stockage et de rangement

De préférence de plain-pied et ouvert sur l'extérieur, si possible accessible au seul personnel de l'OT.

Prévoir des rangements pour la documentation ainsi qu'un rangement spécifique aux œuvres exposées,

Ne pas oublier la ventilation de cet espace pour la bonne conservation des objets stockés.

5. Espace réservé au personnel de l'OT

Accessible seulement au personnel de l'OT, comportant un ou plusieurs bureaux notamment de direction, une salle de réunion (communication interne/réception de personnes extérieures), des toilettes, une salle de repos avec coin cuisine, un local technique pour stocker le matériel et les produits d'entretien...

6. Espace de réunion

Équipé de tables, chaises et matériel de projection, il doit être isolé phoniquement vis-à-vis des autres pièces de l'Office de Tourisme.

7. Espace presse

Communiqués de Presse, Dossiers de Presse, Voyage de presse, Contact presse, Revue de Presse

8. Documentations : Brochures, Dépliants, Guide, Pour enfants

17. Le Programme général du projet

Programme De Base

R.D.C		1er Etage		2eme Etage	
Accueil	-Accueil -Interprétation -Information touristique -Orientation -Service	commerce Artisanal	04 Boutiques	Apprentissage	04 Ateliers Artisanales et d'apprentissage
Distribution Loisirs	-Patio d'exposition - Cafétéria + Espace de loisirs - locaux technique	Restauration Apprentissage	-Restaurant -préparation -Apprentissage		
Commerce	06 Boutiques	Studio Photographie	photographie avec des vêtements traditionnels	Administration	04 Bureaux
		Médecine Douce			

Figure 118 : programme de base

SOLUTION ARCHITECTURALE

1. GENESE DU PROJET

Intégration et Implantation

1. Intégration

1. Intégration Historique (médi

- Le terrain se situe a la limite d'un site historique il faut donc préserver sa valeur.
- Mettre en valeur la mémoire du lieu de la l'église sainte Michel.
- Nécessité d'ouvrir le projet au public (accueil animation, exposition thématique)

....

2. Intégration architecturale

B-1/impacte sue la forme ;

L'impact sur la forme :

Le projet de reconversion de l'église Saint Michel en office de tourisme affectera la forme architecturale du bâtiment. Ainsi que, l'aspect intérieur, l'aspect extérieur, les façades et l'allure générale de l'édifice qui ont subi des transformations.



De ce fait, on peut amorcer deux points fondamentaux dans la procédure de notre projet de reconversion :

- ❖ Une réintégration au cœur des lieux permettant la communication directe avec les autres bâtiments et espaces importants tels que la grande poste et la place 1er mai (Ex-Place Cavaignac).
- ❖ dégager l'espace libre des deux côtés du monument facilitant la perception de l'espace urbain et en s'ouvrant sur le boulevard principal Colonel Lotfi (Ex-Boulevard National).

Partant de ce concept notre intervention se basera sur deux phases ;

1^{er} phase : dégager la vue sur le monument

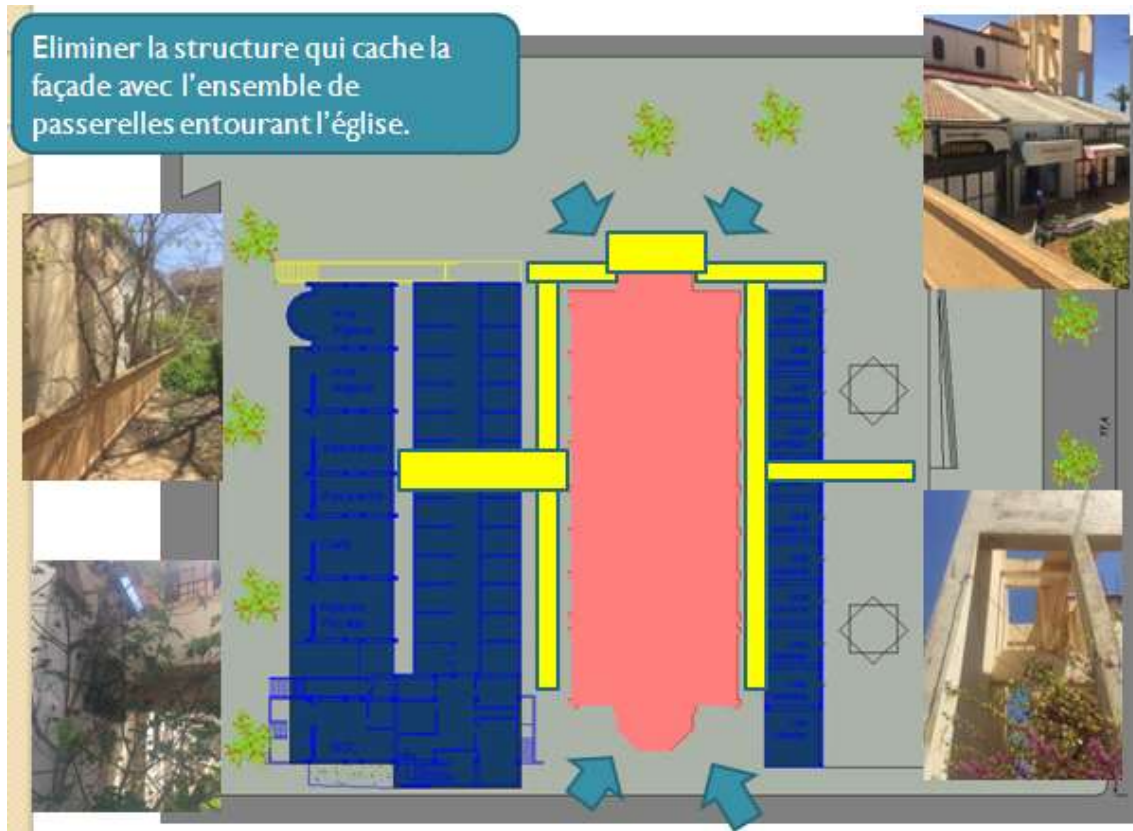


Figure 120: procédure d'intervention 1^{er} phase

De ce fait on a procédé à :

- Eliminer la structure qui cache la façade avec l'ensemble de passerelles entourant l'église.
- Démolir le bâtiment du côté est de l'église Pour dégager la vue sur notre monument de cette coté
- Démolir le bâtiment contenant le centre commercial pour dégager la façade ouest de l'église

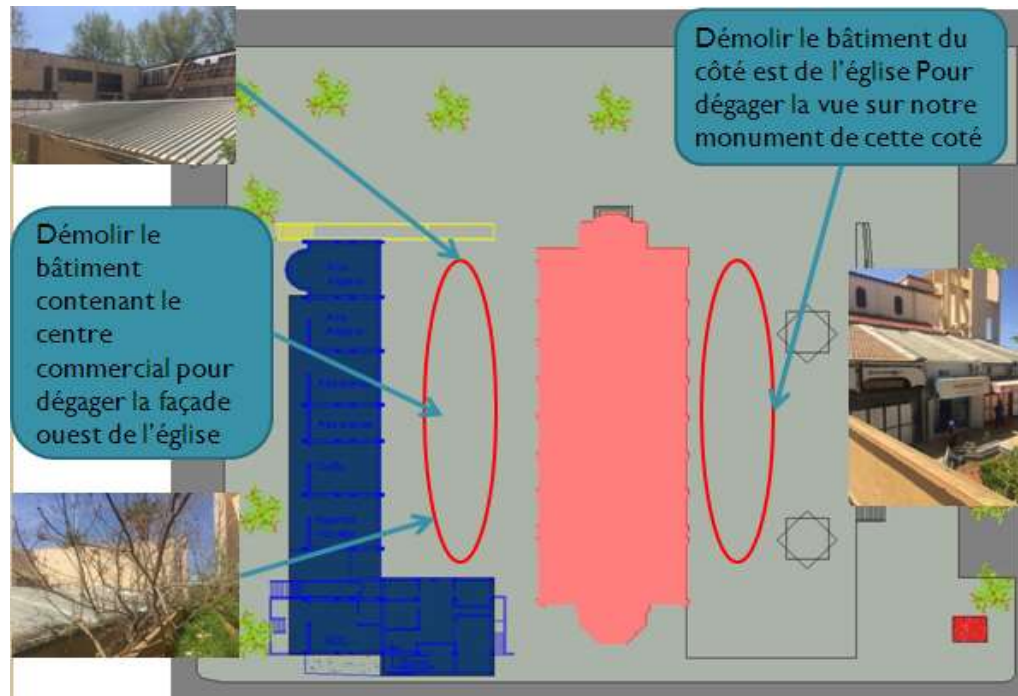
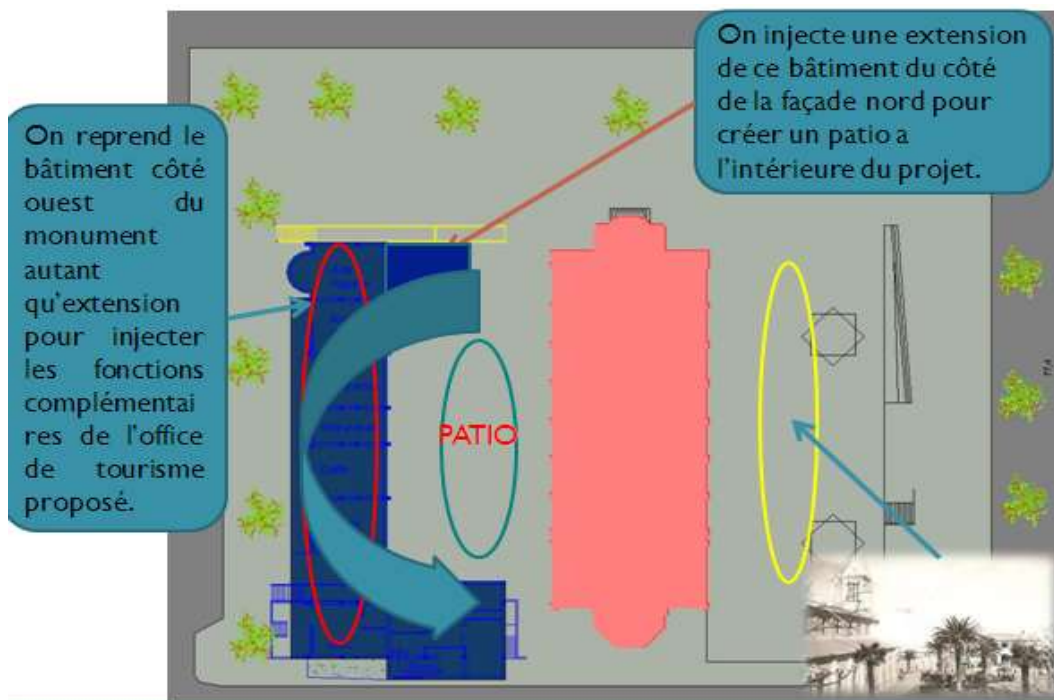


Figure 121 : procédure d'intervention 1^{er} phase

2em phase : la restructuration des lieux selon les besoins ;

- On reprend le bâtiment côté ouest du monument autant qu'extension pour injecter les fonctions complémentaires de l'office de tourisme proposé.
- On injecte une extension de ce bâtiment du côté de la façade nord pour créer un patio a l'intérieure du projet.



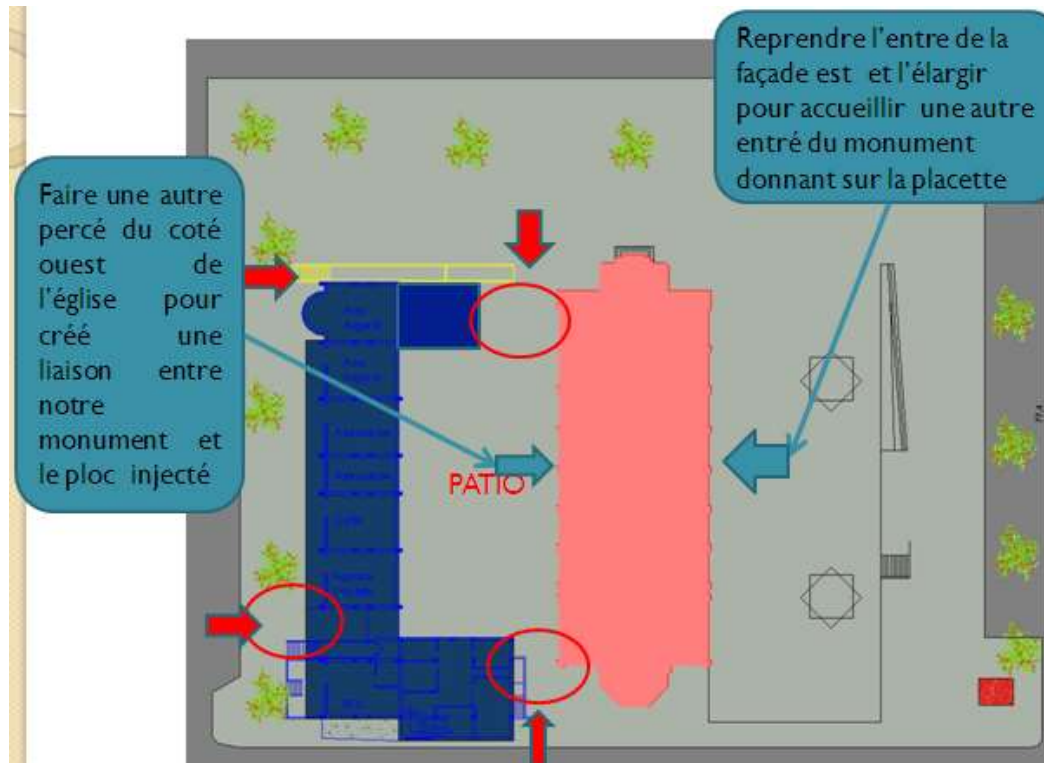


Figure 122 : procédure d'intervention 2em phase

Pour l'aménagement de l'église on procède comme suite :

- Dans la nef droite on projette une structure métallique pour accueillir un espace d'exposition permanente donnant une vue rapprochée sur l'art de la voute en croisée **d'ogives**
- Le cœur de l'église sera aménagé en un espace d'interprétation touristique avec un système, de projection virtuelle.
- Le reste des aménagements projeté se fera en mode Ameublement (espace d'accueil – d'information – billetterie – et pour les brochures)
- Des espaces d'attente et de repos

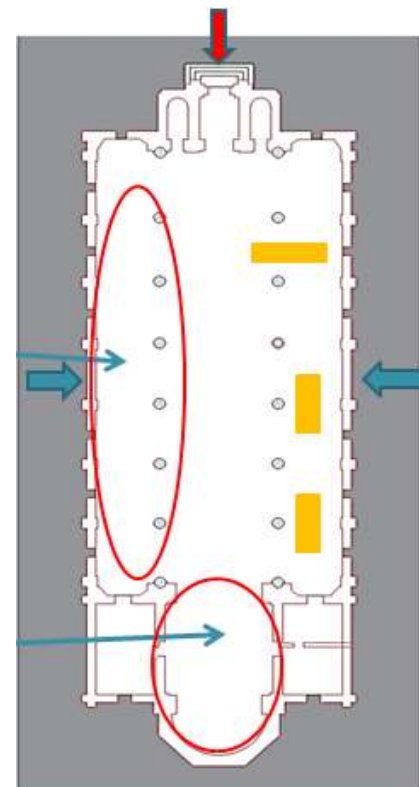


Figure 123 : intervention dans l'église

2. Approche fonctionnelle

Les Fonctions principales, ont été répartir en 2 entités :

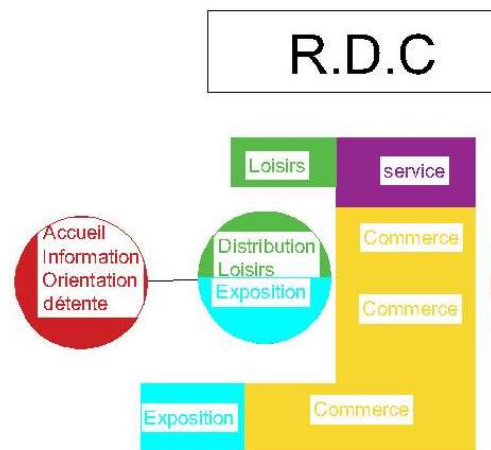
- L'espace de l'église hébergera les fonctions principales de l'office ; l'accueil, l'information, animation et l'exposition

- La partie ouest (les blocs intégrés) hébergera les fonctions d'accompagnement de l'office.

- Le patio central est créé pour des raisons d'éclairages et d'aération et rappelant les maisons traditionnelles (Wast Eddar)

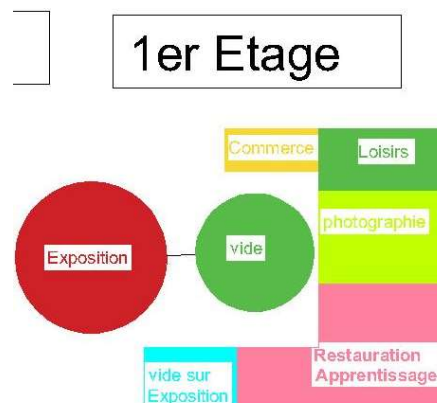
- AU REZ DE CHAUSSEE : (voir plan)

Diagramme : Organigramme fonctionnel du rez-de-chaussée



- AU 1^{ER} ETAGE : (voir plan)

Diagramme : Organigramme fonctionnel 1^{er} étage



- AU 2^{EM} ETAGE : (voir plan)

Diagramme : Organigramme fonctionnel 2^{em} étage



3. Approche volumétrique

- Le projet sera conçu de telle manière à ce que son volume global s'intègre au mieux dans le site
- La hauteur du bâtiment ne doit pas dépasser celles des constructions avoisinantes à savoir un gabarit de R+2.
- Mettre en valeur l'entrée principale pour marquer la position stratégique du lieu.
- Création de deux éléments d'angle imposants en verre
- mettre en évidence le jeu de décrochement et de porte à faux au niveau du premier et deuxième étage.

4. LES FAÇADES ET PERSPECTIVES.

Pour la façade on a décidé pour

- Reprendre la façade originale de l'église en pierre taillé a l'extérieur comme a l'intérieure pour redonner au monument sa splendeur d'autre-foie
- Adopter des vitraux en verre pour les fenêtres de l'église
- Adapter la façade du nouveau bâtiment intégré à l'église en rajoutant des touches en pierre taillé
- La mise en vitrine du monument en adoptant des parois en verre pour les bâtiments annexant l'église

5. Les références stylistiques

Le traitement des façades est un mélange entre modernité et rappel de certains éléments traditionnels des monuments de Tlemcen en général et ceux de l'église en particulier :

1 -Les éléments de modernité

- L'utilisation partielle du mur rideau pour créer un vitrage miroir qui permet de refléter les monuments qui entourent le projet.
- Des baies vitrées en aluminium pour les portes et les fenêtres.
- les claustras en aluminium

2 -Les éléments traditionnels :

- Revêtements mur extérieur en pierre taillé.
- l'utilisation des arcades inspirées de la forme de ma porte d'entrée de l'église

6. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Descriptif du plan de masse (voir plan)

- Nous avons adopté des hauteurs variables avec un système de dégradés dans les différentes directions.
- Adopter l'espace de stationnement du côté est pour les bus des tours guidés et les véhicules des touristes.
- Clôturer la placette aménagée au côté est par un espace vert, créant ainsi une intimité et un espace d'accueil extérieure.
- Aménagement de la placette avec des cours d'eaux et des espaces verts pour créer un espace convivial.
- L'injection d'un ensemble de structure tendu en forme parapluies, flexible qui s'ouvre et se referme selon le besoin. Dans la nuit elle se transforme en un poteau d'éclairage. Le même principe sera injecté à l'intérieure du patio.
- Le patio sera aménagé avec des courants d'eau, pour plus de fraîcheur afin de permettre au visiteur de se détendre.

2. Programme spécifique :

Les Niveaux	Programme		Surface	
R.D .C	<i>Office de tourisme</i>	- Accueil, orientation, animation, documentation, détente	535m ²	
		-Salle d'Interprétation touristique	70m ²	
		Espace technique pour la projection	30m ²	
		Sanitaire	30m ²	
	<i>Bloc des activités d'accompagnements</i>	-Cafétéria + Loisirs		80
		- Boutique de Commerce au choix	Boutique 01	58
			Boutique 02	65
			Boutique 03	40
			Boutique 04	40
			Boutique 05	40
			Boutique 06	40
		Hall d'Entrée et exposition permanent		84
	Patio de distribution et exposition occasionnel		550	

		Locaux techniques	40	
1er Etage	<i>Office de tourisme</i>	Exposition permanente	190	
	<i>Bloc des activités d'accompagnements</i>	Restaurant	Espace de Consommation	123m ²
			Espace de Préparation	30m ²
			Espace d'Apprentissage	24m ²
			Sanitaire	9m ²
		Boutiques Artisanales	Mensouge	30m ²
			Métaux	30m ²
			Cuire	30m ²
			Vannerie	20m ²
		Studio photographie avec des vêtements traditionnel		52m ²
		Médecine douce		40m ²
	Sanitaire		23m ²	
2eme Etage	<i>Bloc des activités d'accompagnements</i>	04 ateliers d'apprentissages	Atelier de tissage (tapi, couverture, Mensouge ,Hayak)	110,65 m ²
			Atelier de cuire (maroquinerie, bourrellerie, chaussure, Balgha)	89m ²
			Atelier de Métaux (Ferronnerie, dinanderie, chaudronnerie)	70m ²
			Atelier de couture traditionnelle (Medjboude, fetla...etc)	70m ²
		Administrati on	Bureau 01	30m ²
			Bureau 02	9.50m ²
			Bureau 03	10,50

			m2
		Bureau 04	9,50m 2
		Sanitaire	22m2
		Totale de surface	2724,1 5 m2
	Emprise du sol		1708 m2
	Surface totale du terrain		6978 m2

3. Distribution spatiale

- AU REZ DE CHAUSSEE : (voir plan)



Figure 126: Diagramme : Organigramme spatial REZ-DE-CHAUSSEE

- AU 1^{ER} ETAGE : (voir plan)

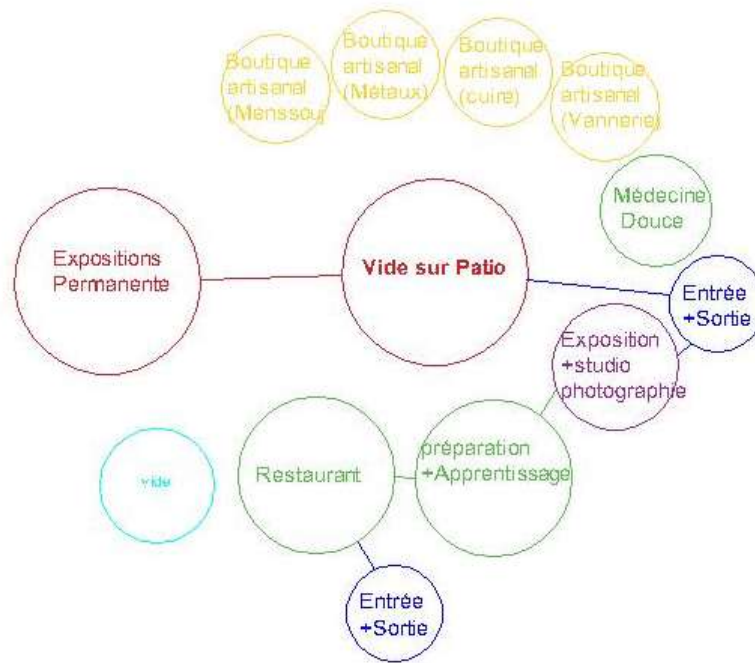


Figure 127: Diagramme : Organigramme spatial 1^{er} étage

- AU 2^{em} ETAGE : (voir plan)

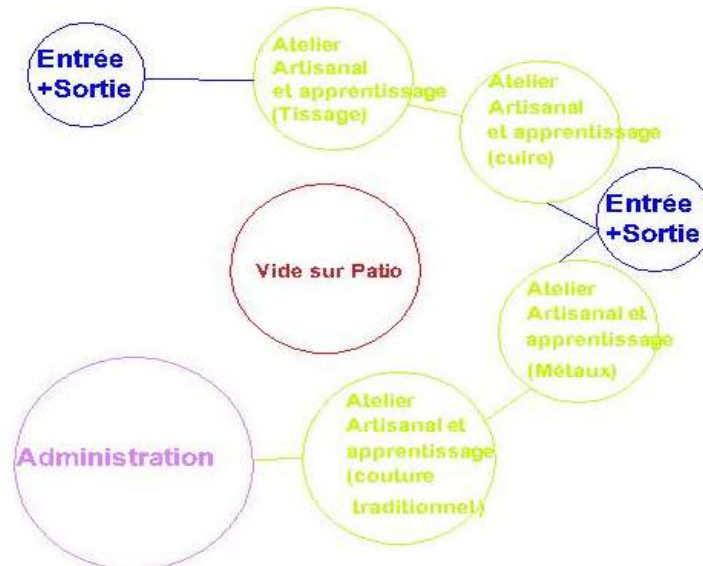


Figure 128: Diagramme : Organigramme spatial 2^{em} étage

4. Accessibilité du projet :

- Un accès principal (côté est) à partir de la placette
- Un accès secondaire direct à partir du boulevard colonel Lotfi
- un autre accès secondaire donnant sur la rue de la paix
- Un accès de service du côté ouest (donnant sur la rue de paris).

Circulation verticale : le projet comporte :

- Une cage d'escalier principale se trouvant dans la partie centrale du projet reliant le rez-de chaussée au deux niveaux supérieurs. Avec ascenseur.
- Une cage d'escalier secondaire se trouvant dans la partie sud du projet reliant les différents étages.
- Une cage d'escalier secondaire se trouvant dans la partie nord-ouest du projet reliant rez-de chaussée au premier niveau
- Un monte charge est prévu aussi pour le matériel lourd et réserves.

Circulation horizontale :

Au niveau du rez-de-chaussée il y'a plusieurs décalages de niveau épousant la forme du terrain et les élévations des bâtiments déjà existants.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Le patrimoine culturel est à la fois un levier de croissance et un vecteur d'insertion sociale. Il contribue en outre à définir un cadre de vie pour les populations locales. Ainsi, les politiques de gestion du patrimoine bâti ne doivent pas privilégier ses valeurs historiques et architecturales au détriment des bâtiments ou des infrastructures, qu'ils soient modernes ou non, auxquels les populations locales s'identifient

Conversions et réaffectation, représente une alternative raisonnable et effective pour ce concept, car elle représente un changement, un retournement progressif, et ne mettent pas en avant l'idée d'une destruction mais plutôt d'une réappropriation, d'une réutilisation, que ce soit de l'objet architecturale ou de son potentiel symbolique et historique, qu'elles soient utilisés dans des contextes politiques, sociaux particuliers, ou bien religieux.

S'agissant de bâtiments religieux, la perspective de leur reconversion, de leur réappropriation au sens étymologique du mot, a de quoi préoccupé plus d'une communauté pratiquante. Car outre le fait que la reconversion des lieux de culte a toujours été un phénomène historique permanent, Les interventions sur ces lieux sacrés n'ont jamais été fortuites, elle touchait des symboles religieux, pour toucher la communauté liée à cette religion, et cet dimension symbolique de l'acte a fait que ses lieux étaient convertis en premier lors des conquêtes. Cependant, une telle opération permet de préserver et de mettre en valeur un patrimoine culturel chargé d'histoire, toujours cher au cœur de la société.

Cette manifestation architecturale, orchestrée autour du thème de la métamorphose d'un ancien lieu de culte, pose aussi la question du droit à la création architecturale dans le tissu urbain ancien et du potentiel de sa contribution à la définition d'un paysage identitaire qui accompagne un groupe dans son projet de société ; elle illustre de façon magistrale la tension que suscite l'apport du geste contemporain fort à l'architecture historique. Il y'a aussi la jonction de deux problématiques ; le devenir d'un bâtiment chargé d'histoire désaffecté et la recherche d'une implantation d'une nouvelle fonction.

En Algérie, les édifices religieux de culte non musulman sont de vrai trésors patrimoniaux qui empreinte par leur présence le paysage urbain de nos ville. Cependant, ce patrimoine demeure malheureusement l'objet d'un rejet permanent de la société algérienne, due aux préjugés renvoyant non seulement à une époque de colonisation, mais aussi à une

religion mécréante à leurs yeux. C'est dans ce contexte qu'il a été ciblé par des opérations de conversion, certes pour des besoins d'usage, mais essentiellement pour la portée symbolique de l'acte de l'appropriation d'un lieu de culte majeur.

A ce terme, la présente étude s'inscrit dans une thématique relative à la revalorisation du patrimoine religieux non musulman en Algérie.

Il ne s'agit pas de donner des résultats miracles, mais plutôt de provoquer quelques questionnements et d'engager une réflexion qui paraît plus que nécessaire au temps actuel, sur la mise en valeur de ces monuments et sites historiques et sur l'intégration des uns par rapport aux autres. Et ce en rendons les principales conclusions auxquelles notre travail a abouti.

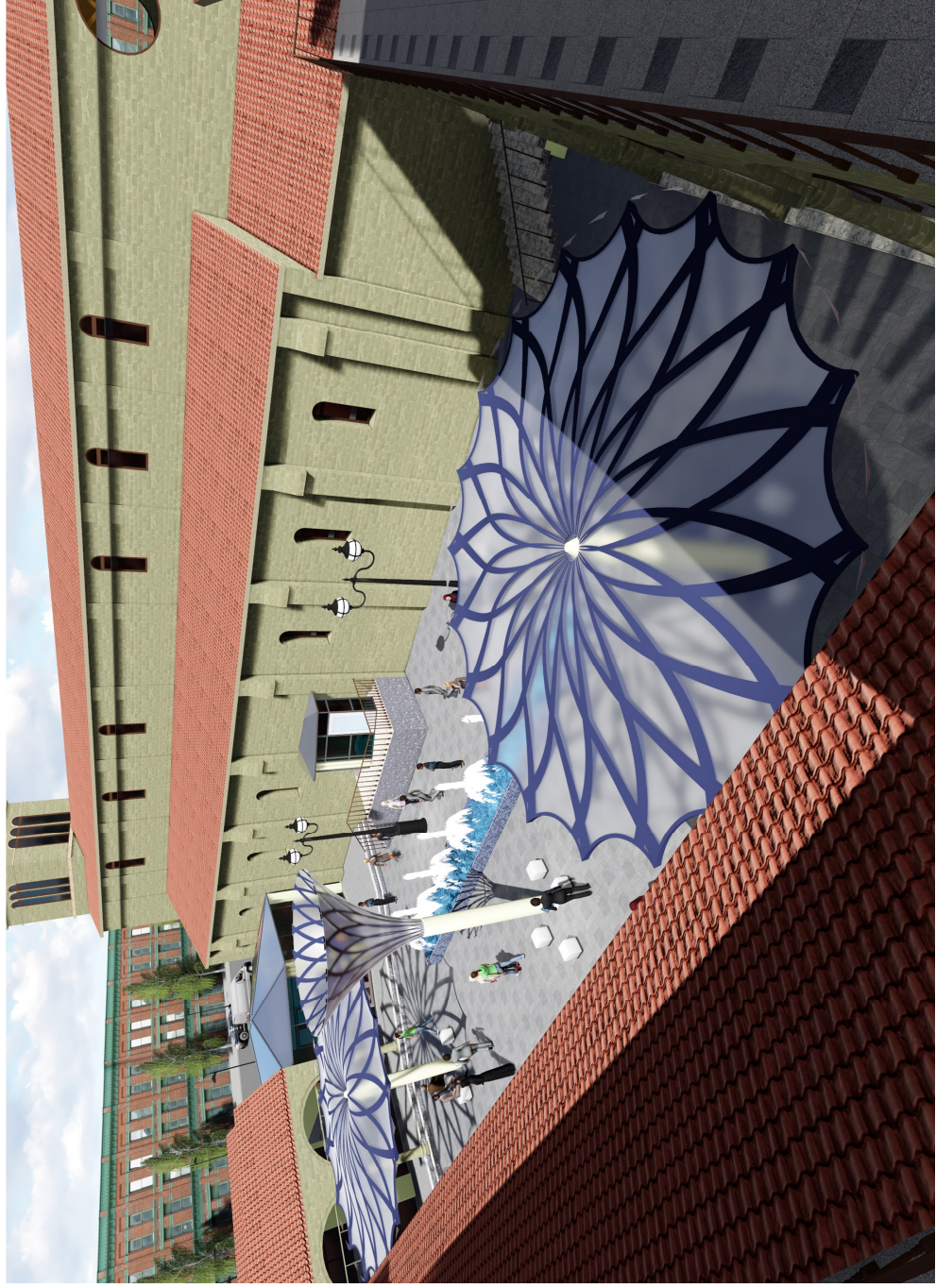
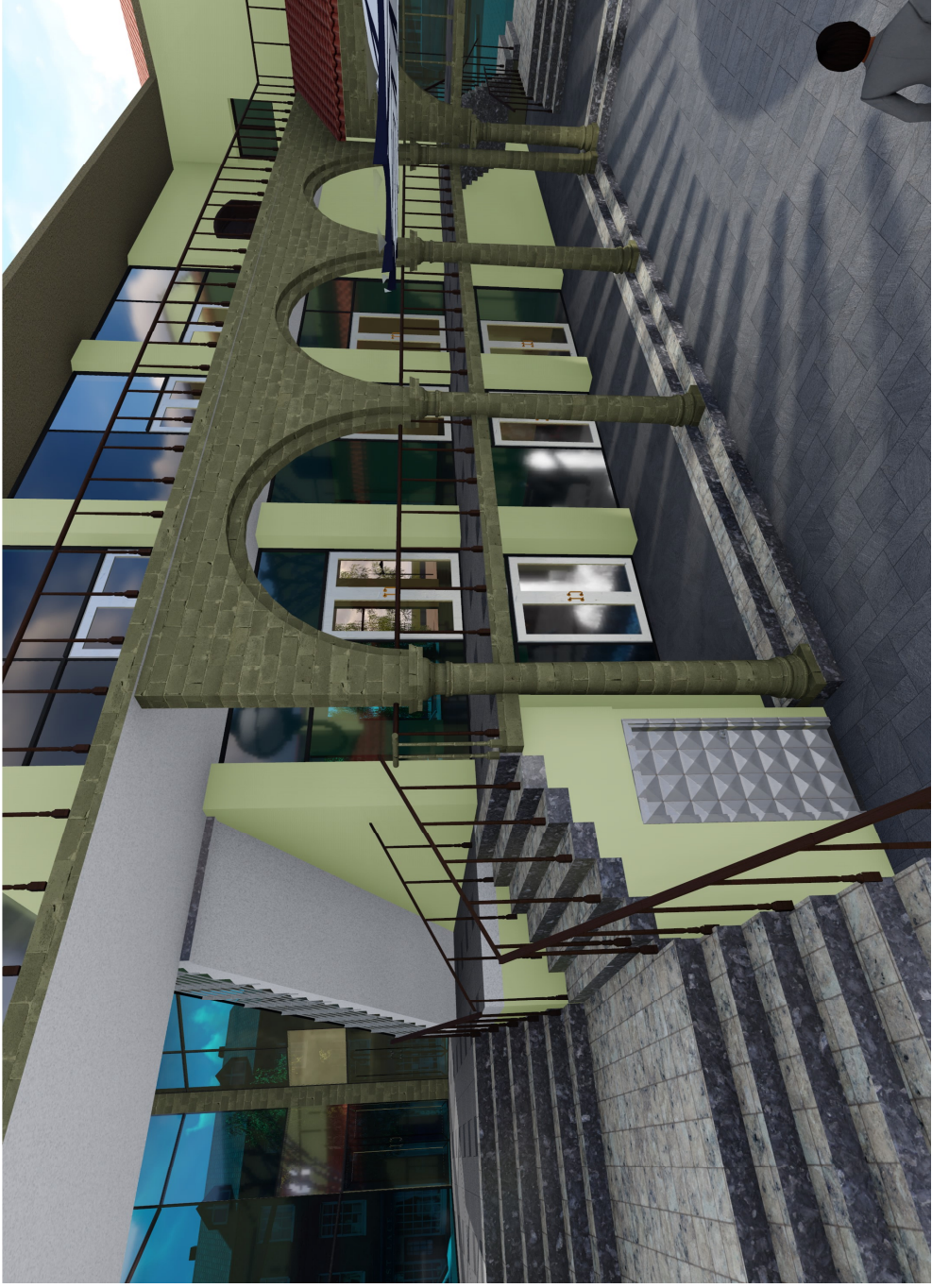
De ce fait, Nous nous sommes orientés vers une réflexion qui s'engage dans une problématique liée à l'insertion des lieux de culte non musulman avec le nouveau tissu urbain.

Il s'agit là d'une première étape de la recherche où nous avons essayé de soulever la question de la mémoire des lieux religieux de façon générale, et celui de l'église paroisse saint-michel de Tlemcen en particulier.

A partir du site, nous avons décomposé son cadre historique, culturel, urbanistique et architectural, et nous avons dégagé des faits et des conclusions pour essayer de saisir et répondre au mieux à la problématique que nous avons confronté.

En deuxième lieu, nous avons pris les constats et les conclusions obtenues à partir de l'analyse effectuée dans la première partie de la recherche. Nous avons dégagé des hypothèses puis examiné ses dernières pour discerner laquelle est la mieux adéquate pour répondre au problème ; et enfin choisir le scénario le plus adéquat pour y parvenir. Nous avons développé ce dernier sur le plan thématique, programmatique, architectural et paysager.

Dans cette optique, l'office de tourisme projeté dans ce travail prétend à participer à l'effort de mise en valeur d'un lieu de culte non musulman reconvertie, toute en contribuant au développement de la ville de Tlemcen, de par ses retombés multiples : éducatif (la formation) ; social (création d'emplois) ; tourisme et loisire (les attractions et les services proposées) ; commerciale (les points de vente créés).

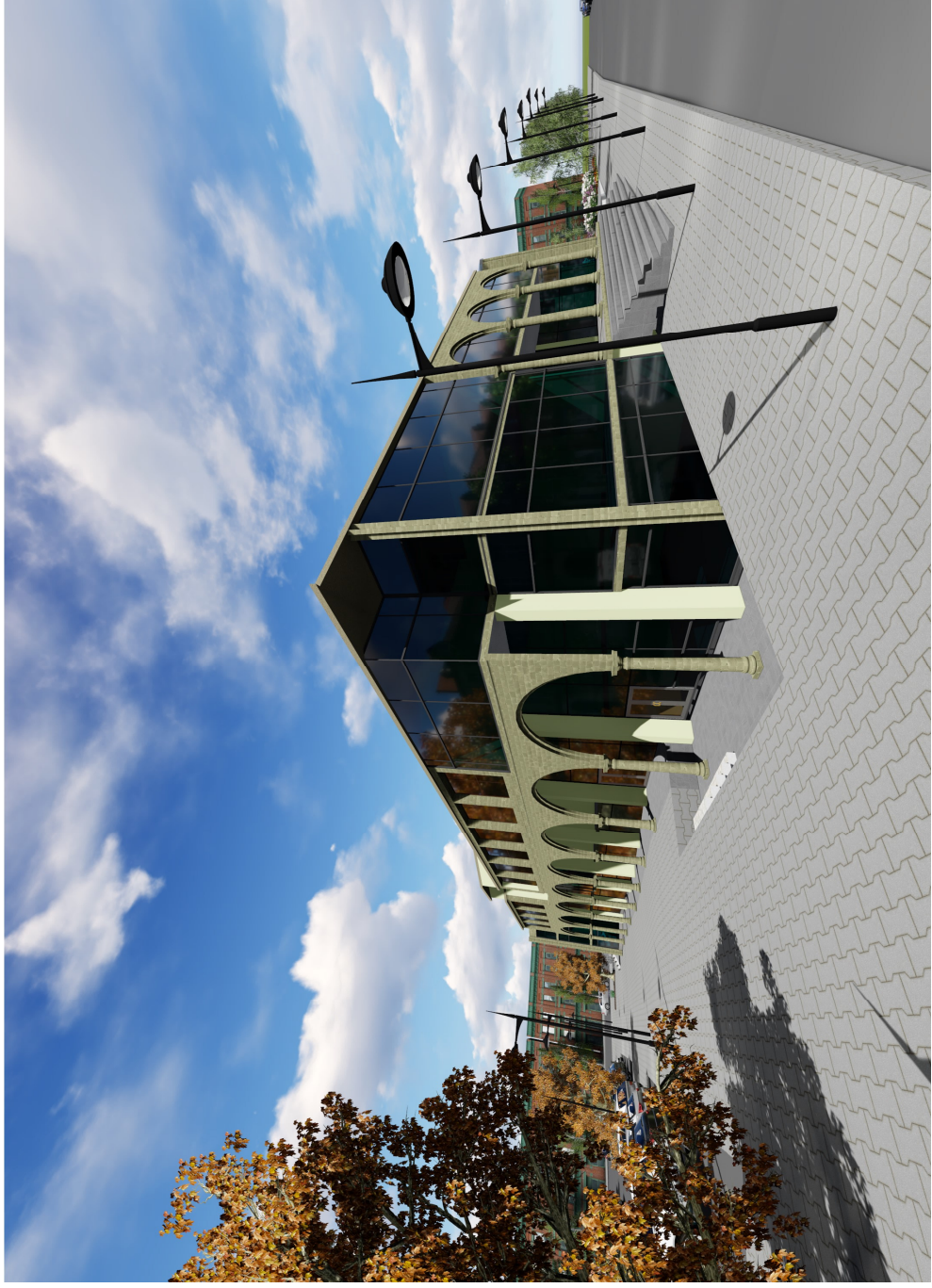


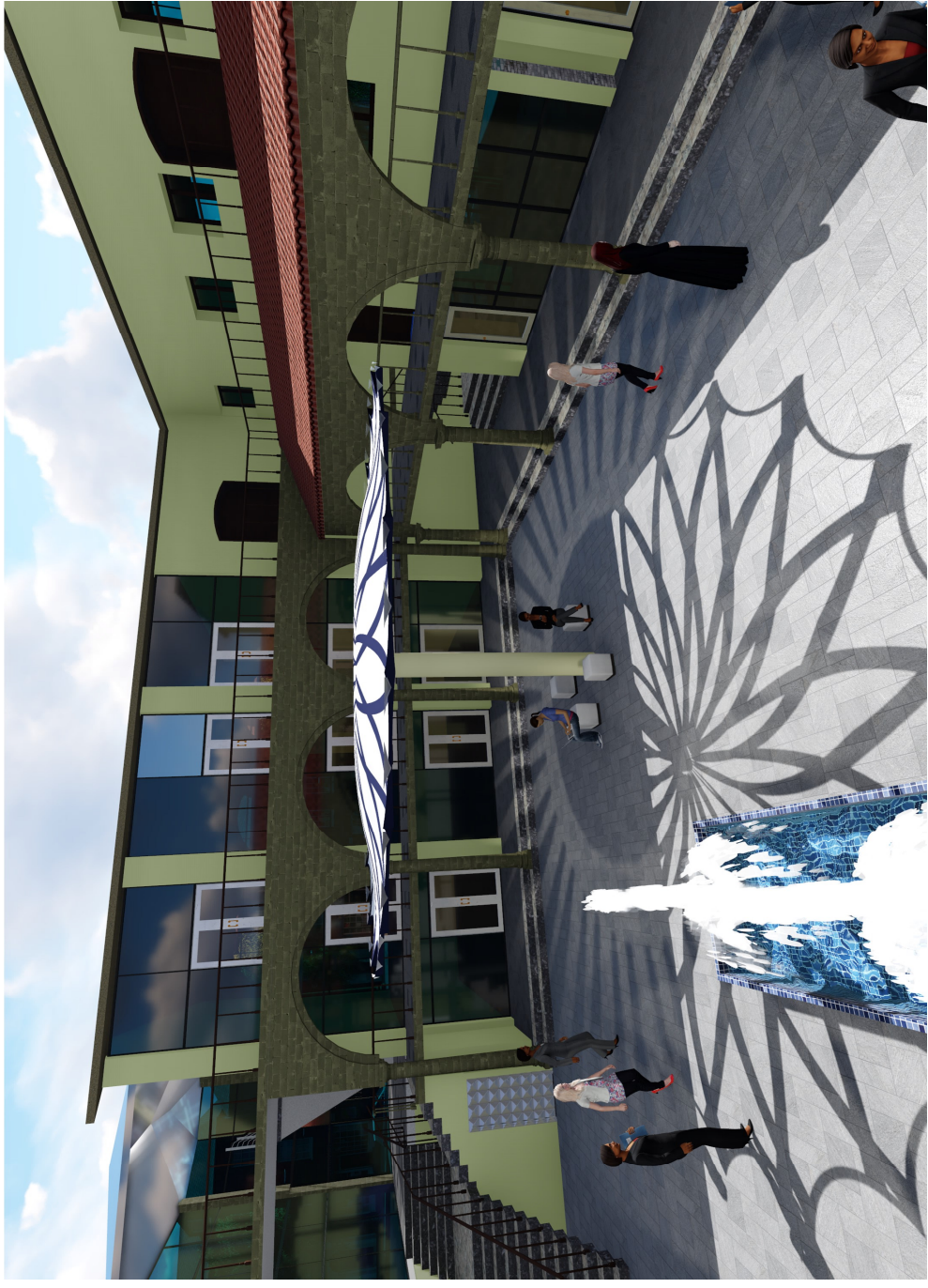
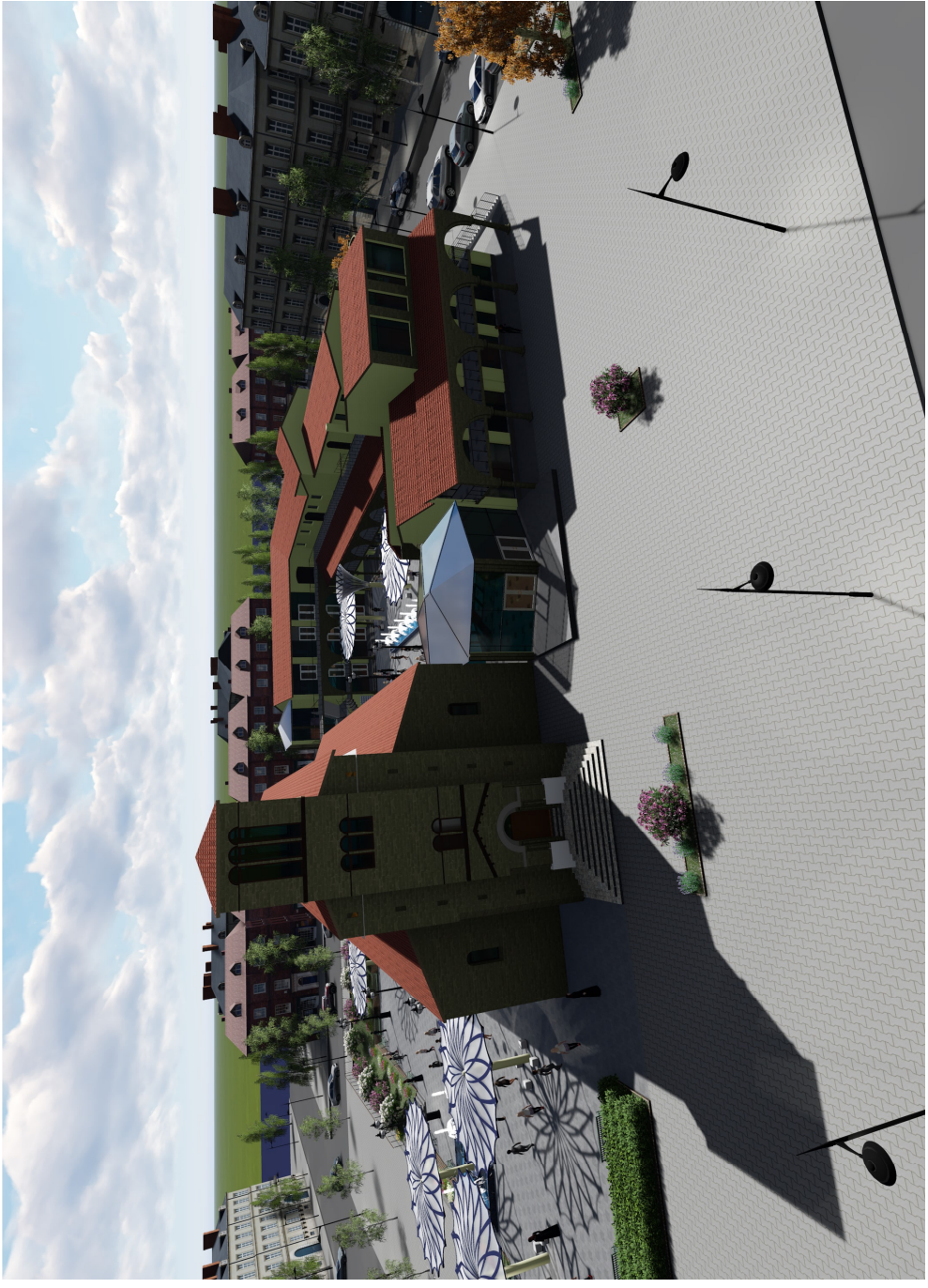














REFERENCE ET BIBLIOGRAPHIQUE

1. COFFY Bertrand (2001) : La mise en valeur du patrimoine archéologique en Haute-Maurienne : les gravures rupestres d'Aussois, Cahiers savoisiens de Géographie, Identités et Territoires, n° 4.
2. Définition CNRTL « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales »
3. COFFY Bertrand, « La mise en valeur du patrimoine archéologique en Haute-Maurienne : les gravures rupestres d'Aussois », Cahiers savoisiens de Géographie, Identités et Territoires.
4. BEGHAIN Patrice, « Le patrimoine : culture et lien social », Collection Presses de Science Po., Bibliothèque de la Conservation du Patrimoine de la Savoie, Chambéry,
5. Laudy Maroun DOUMIT, la valorisation du patrimoine endokarstique libanais, Thèse de Doctorat de Géographie Option « Aménagement Touristique et Culturel » Soutenue le 17 décembre 2007
6. Les régions au coeur du nouvel acte de décentralisation », Dossier de presse de l'Association des Régions de France, 2012.
7. Desvallées André, 2010, « À propos du Patrimoine en questions de Françoise Choay », La Lettre de l'OCIM, 128/.
8. Greffe Xavier, 2009, « La conservation du patrimoine comme levier de développement », Le patrimoine et au-delà, éditions du conseil de l'Europe, p. 109-120.
9. Marsan Jean-Claude & Knight Alan, 1983, « Le patrimoine en question », Continuité, n°20,
10. Vadelorge Loïc, 2003, « Le patrimoine comme objet politique », Pour une histoire des politiques du patrimoine,
11. Leniaud J-M., 1992 « l'Utopie française », Essai sur le patrimoine, Paris, Mengès.
12. Nora P., 1997, « les Lieux de mémoire », Paris, Gallimard.
13. Poulot D., 1998, « Le patrimoine et les aventures de la modernité », Patrimoine et modernité, Paris, PUF.
14. Intervention sur le patrimoine urbain ; Mr HAMMA Walid(2010/2011)
15. Patrimoine (bâti urbain et rural, paysager ou naturel) », in Merlin P., Choay F. (dir.) (2000). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, troisième édition revue et augmentée, Paris : PUF.
16. Cpdt (2002). Le patrimoine, outil de développement territorial. Thème 5.2 : le patrimoine bâti, Rapport final de subvention 2001-2002.
17. Le patrimoine bâti - Conférence Permanente du Développement Territorial Wallonie)
18. Le patrimoine selon la convention de la protection du patrimoine culturel et naturel (UNESCO 1972) :
19. STAVY ARCHITECTES -architecture et patrimoine - mémoire de recherche - mars 2015)
20. RIEGL, Aloïs – Le culte moderne des monuments - 1903
21. CHURCHILL, Winston - 1946 (Le discours prononcé par Winston Churchill, le 5 mars 1946 après la défaite électorale du parti conservateur en juillet 1945)
22. CHOAY, Françoise – L'allégorie du patrimoine - 1999

23. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel UNESCO.
24. Bossuet, Discours sur l'histoire universelle
25. Rollin, Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes et des Perses, des Macédoniens, des Grecs.
26. Raynal, Histoire philosophique et politiques des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes
27. Hamilton, Mémoires du chevalier de Grammont.
28. Alpha Encyclopédie, éd. Grange Batelière (Paris), Kister (Genève), Érasme (Bruxelles - Anvers), 1969-1970)
29. Eid, Paul et Avila, Ramon. La place de la religion dans l'espace public, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
30. Jean-Paul William, Sociologie des religions, PUF, Que sais-je ?, Paris, 2010
31. Religio est, quae superioris naturae, quam divinam vocant, curam caerimoniamque effert.
32. Cicerone. De inventione. II,161
33. Mohammad Ali Amir-Moezzi (dir.), Dictionnaire du Coran, Robert Laffont, coll. Bouquins, Paris, 2007, (ISBN 978-2-221-09956-8), article « Religion », p. 740-741.
34. Gympel J., 1997 histoire d'architecture de l'antiquité a nos jour, HongKong, EdLeefung Asco Printers.
35. Thibault J M. 2003, Présentation ; in Lerio-Gourhan A., Renouveau de l'architecture sacrée de la reconstruction. Acte de la seconde rencontre. Rovau Cause
36. André Vauchez, Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires, éd. École française de Rome, Rome, 2000)
37. Ribordy L., Usages de l'autorité magistrale par Pierre d'Ailly Paru dans Revue des sciences religieuses, 85/3 2010
38. Daniel J. Grange, Dominique Poulot, L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité, Presses universitaires de Grenoble, 1997.
39. Marc Guillaume, « La politique du patrimoine ... vingt ans après » [archive], sur labyrinthe.revues.org, 2000.
40. Marie-Claude Smouts, « Du patrimoine commun de l'humanité aux biens publics globaux », in Patrimoines naturels au Sud : territoires, identités et stratégies locales (Marie-Christine Cormier-Salem, Dominique Juhé-Beaulaton, Jean Boutrais et Bernard Roussel dir.), Paris, IRD, 2005.
41. Sylvette Denèfle, Identités et économies régionales: actes du Colloque Identités culturelles et développement économique, L'Harmattan, 1992.
42. (Daniel J. Grange, Dominique Poulot, L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité, Presses universitaires de Grenoble, 1997.
43. Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace Vincent Veschambre 2006

44. Gravari-Barbas, Veschambre, 2003
45. Xavier Greffe, l'économie du patrimoine
46. A. Riegl, Le Culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse, (1903), Seuil, 1984
47. Pour une description des diverses procédures de certification des objets de la grotte Chauvet, voir Jean Clottes (dir.), La Grotte Chauvet. L'art des origines, Seuil, 2001.
48. Comment se fabrique le patrimoine ? - Magazine Sciences Humaines
49. Offices de Tourisme de France, Rapport d'activité 2013, 2013, Articles L.133-3 [archive] du Code du Tourisme)
50. VIOLLET-LE-DUC, Eugène Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIème au XVIème siècle - 1854
51. Ludovic Vitet, 1831, (la définition des missions qui lui sont confiées)
52. Charte de Venise – 1965
53. Charte d'Athènes – 1931
54. ICCROM, Guide de la gestion des sites du patrimoine culturelle mondiale, Rome , 1996.
55. UNESCO, La réhabilitation Urbaine des quartiers anciens, le cas de Lisbonne, Actes de la conférence internationale, octobre 2001).
56. DUCHESNE J-P. t HENRION P, 2005- Patrimoine et réaffectation en Wallonie
57. (Déclarerions d'Amsterdam. 1975)
58. (Convention de grenade. 1985)
59. BOUSSERAK Malika, La nouvelle culture de l'intervention sur le patrimoine architectural et urbain : la récupération des lieux de mémoire de la ville précoloniale de Miliana, mémoire de magister, EPAU, Alger, 2000.
- 60.** UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008.
61. Claire Sotinel, « Les lieux de culte chrétiens et le sacré dans l'Antiquité tardive », Revue de l'histoire des religions .
62. Dominique Iogna-Prat, La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200) [2006], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », 2012.
63. Des temples païens en églises. Études de cas », in Lionel Mary et Michel Sot (dir.), Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge, Paris, Picard, 2002.
64. Pascal Buresi, « Les conversions d'églises et de mosquées en Espagne aux XIe-XIIIe siècles », in Patrick Boucheron et Jacques Chiffolleau (dir.), Religion et société urbaine au Moyen Âge, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 333-350.
65. Stéphane Yérasimos, Constantinople : de Byzance à Istanbul, Paris, Place des Victoires, 2000.].
66. Isabelle Poutrin, Convertir les musulmans, Espagne 1491-1609, Paris, Puf, 2012.
67. Choay F., 1992, L'allégorie du patrimoine, Paris, Ed Seuil

68. Justine Pasquier 30 Pasquier J, 2011
69. Potop Lazea. :Pour une approche anthropologique des monuments historiques et de la patrimonialisation: le cas de la Roumanie après 1989. A 2010,
70. Devenir des édifices religieux de culte non musulman des XIX^{em}etXX^{em}siècle – mémoire de magistère- Nessark naouel :2014)
71. Burth-Levetto S., 1994 « Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872), entre discours et réalité », revue du monde musulman et de la Méditerranée, N°73-74, P. 137-152.
72. Bador, Isabelle (1997), L'architecture du culte catholique en Algérie au xix^e siècle,
73. Burth-Levetto Stéphanie. Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872). Entre discours et réalité. In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994
74. LATHAM D.. 2002
75. DOUGLAS . 2002 ; Catalogue Building adaptation. Published Oxford: Butterworth-Heinemann, 2002
76. Méthodologie pour la réaffectation des églises catholique (et son application à des églises Liégeoises) FLORENCE DAUBE (mémoire de fin d'étude de grade de Master en Ingénieur Civil architecte) Université de Liège –Année 2011-2012)
77. DUCNESNE J.P et ENRON P, 2005 : patrimoine et réaffectation en wallonie DGATLP, namur 2005.
78. MORAY B, 2008 ; MORAY, Benjamin (2007) Andrea Bruno : entre hier et demain, en continuité. TFE de l'école d'architecture St Luc Bruxelles
79. ICOMOS. 2005 : document d'informations sur la Réunion d'experts consacrée au concept de valeur universelle exceptionnelle qui s'est tenue à Kazan, en Fédération de Russie, du 6 au 9 avril 2005,
80. STOVEL. H. 2007; Effective Use of Authenticity and Integrity as World Heritage Qualiifying Conditions, City & Time 2
81. KLANEN R. & FEIREISS L..2009: converted architecture and transformed buildings.
82. YOU KYONG AHN. 2007 ; Adaptive Reuse of Abandoned Historic Churches: Building Type and Public Perception. (August 2007).
83. Revue délimitation du patrimoine urbain de la ville historique de tlemcen en algérie /walid hamma, abdelkader djedid, mohammed nabil ouissi)
84. Les Usages du Patrimoine, Monuments, Musées et Politique Coloniale en Algérie (1830 - 1930), Edition de la maison des sciences de l'homme p 59
85. Thèse de magistère « LA REUTILISATION DES MONUMENTS ANCIENS » AFFANE Charef Eddine Bachir) traité par auteur

Site web

86. <http://www.cnrtl.fr>.
87. https://www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine_fr_12550.html
88. <http://rhr.revues.org/4473>
89. travelandfilm.com/3-bonnes-raisons-d-aller-a-l-eglise-a-dublin/

90. <http://books.openedition.org/pur/22405>
91. https://english.visitkorea.or.kr/enu/ATR/SI_ENG_5_4.jsp
92. <http://files.messe.de/cmsdb/997/17428.pdf>
93. http://www.architectureaward.eu/sites/default/files/projects/verdin_elke_cultuur4_2017.pdf
94. <file:///C:/Users/Saulius/Documents/GM-Journal-15-144dpi-for-client-2.pdf>
95. <https://www.architectural-review.com/buildings/holy-orders-garden-museum-extension-london-uk-by-dow-jones-architects/10028301.article>
96. <file:///D:/thematique/Garden%20Museum%20Phase%201.html>